

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 7 avril 2024 / 28 ramadhan 1445 - N° 3525 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 04h55 Dohr : 12h50
Asr : 16h28 Maghreb : 19h19 Isha : 20h41

Iftar : 19h19
Imsak : 04h44

MÉTÉO

Alger	: 34°	23°
Oran	: 35°	21°
Annaba	: 36°	15°
Béjaïa	: 33°	24°
Tamanrasset	: 37°	25°

www.dknews-dz.com

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Le Premier ministre préside une cérémonie religieuse à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr

P. 24

ALGÉRIE - RWANDA

Représentant du président de la République, M. Attaf à Kigali pour participer à la commémoration du 30^e anniversaire du génocide au Rwanda

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen d'un avant-projet de loi relatif à l'état civil

P. 4

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

M. Bendjama appelle la communauté internationale à "agir maintenant"

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a appelé vendredi la communauté internationale à "agir maintenant" pour mettre fin à l'agression génocidaire que mène l'entité sioniste contre le peuple palestinien et permettre l'acheminement d'une aide alimentaire conséquente dans la bande de Ghaza, au bord de la famine. "La communauté internationale ne peut pas rester inerte alors que la vie s'épuise à Ghaza. Au nom de l'humanité, nous devons agir. Et nous devons agir maintenant", a-t-il affirmé, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, à la demande de l'Algérie, sur la situation des travailleurs humanitaires et le risque de famine à Ghaza. P. 24



AGRICULTURE

Approvisionnement des villes côtières en quantités supplémentaires de blé tendre durant la saison estivale (ministre)

P. 6

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Désormais sous la tutelle du ministre des Finances

P. 2

KOWEÏT

L'opposition conserve la majorité au Parlement

P. 15

SANTÉ

INTESTINS IRRITABLES

Comment les soulager pendant et après la crise ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (22^e J)
USB 1 - JSK 0

Le cauchemar continue pour les Kabyles

Par Yanis F

P. 21



GHAZA

Guterres "profondément troublé" par des informations sur l'utilisation de l'IA par l'entité sioniste

P. 17

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Une cérémonie de circoncision collective au profit de 400 enfants à Alger

P. 2

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES Désormais sous la tutelle du ministre des Finances

L'Office national des statistiques (ONS) a été placé sous la tutelle du ministre des Finances, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 21. Il s'agit du décret exécutif n 24-114 signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 21 mars dernier, conférant le pouvoir de tutelle sur l'ONS au ministre des Finances qui l'exerce conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur. Ainsi, «sont abrogées toutes dispositions contraires à ce décret, notamment les dispositions du décret exécutif n 20-366 du 8 décembre 2020 conférant au ministre de la Numérisation et des Statistiques le pouvoir de tutelle sur l'ONS», selon le décret.

MARCHÉS DE GROS Zitouni ordonne une enquête approfondie sur la gestion de la société Magros



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a ordonné jeudi une enquête approfondie sur la gestion de la société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros) suite à des «dépassements» enregistrés dans la gestion de cette société publique, indique un communiqué du ministère.

«Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni a ordonné une enquête approfondie sur la gestion de la société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros) suite à des dépassements enregistrés dans la gestion de cette société publique», lit-on dans le communiqué.

«Le ministre a, en outre, pris la décision de limoger le P-DG de cette société ainsi que certains cadres soupçonnés d'être impliqués dans la situation que traverse la société», ajoute-t-on de même source.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN Une cérémonie de circonscription collective au profit de 400 enfants à Alger

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, vendredi soir à Alger, une cérémonie collective de circonscription au profit de 400 enfants orphelins et issus de familles démunies, dans le cadre d'une initiative incarnant les valeurs de solidarité et d'entraide sociale.

Lors de cette cérémonie organisée au Cercle du site de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Naâdja (Alger), en présence de cadres de l'Etat, la présidente du Croissant-Rouge algérien, Ibtissem Hamlaoui, a précisé que cette initiative «s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité et humanitaires menées par le CRA, qui a pu, durant le mois sacré, multiplier ses opérations grâce au concours de ses partenaires, notamment l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA)». La cérémonie coïncidant avec la célébration de Laylat Al-Qadr (Nuit du destin) a été marquée par des activités divertissantes qui ont fait la joie des enfants présents.

DIPLOMATIE Nouvel ambassadeur d'Algérie en Uruguay avec résidence à Buenos Aires

ALGER - Le gouvernement uruguayen a donné son agrément à la nomination de M. Lotfi Sebouai, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République orientale de l'Uruguay avec résidence à Buenos Aires, a indiqué dimanche, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

BÉCHAR Algérie Télécom fait un don d'équipements médicaux au nouvel hôpital



L'opérateur public de télécommunication Algérie Télécom (AT) a fait don d'une unité de radiologie et d'échographie multiservices au profit du nouvel hôpital de Béchar, a-t-on appris mercredi de la direction locale opérationnelle d'AT. Cette initiative, est un apport d'AT au renforcement des moyens et équipements médicaux destinés à l'amélioration de la prise en charge des patients au niveau de cette structure hospitalière, a précisé le directeur d'AT, Moulay Kihal en marge de la cérémonie de remise de ces équipements en présence des autorités locales, cadres de l'entreprises et responsables du secteur de la Santé.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 13 morts et 391 blessés en 48 heures

Treize (13) personnes sont décédées et 391 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile. La Protection civile est intervenue également pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains de leurs domiciles, à travers les wilayas de Médéa (9 personnes), Sétif (5), Sidi Bel Abbes (4) et Constantine (3), note la même source.

ALGER Arrestation de 8 individus et saisie de 36 motos et de 2 bus à Zeralda



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé dans le cadre d'une opération menée en coordination avec les éléments de la Gendarmerie Nationale, dans la nuit du mercredi au jeudi au niveau de la circonscription administrative de Zeralda et de Sidi Abdallah, à arrêter 8 individus avec la saisie de 36 motos et de deux (2) bus, indique vendredi un communiqué de ce corps constitué. «Dans le cadre de cette opération, 174 individus ont été contrôlés dont 8 ont été arrêtés pour leur implication dans des affaires de psychotropes», précise la même source, faisant état de la saisie de «36 motos et de deux (2) bus de transport de voyageurs», ajoute la même source.

L'opération a en outre permis «la saisie de 174 comprimés psychotropes et d'armes blanches prosrites, ainsi qu'une quantité de cannabis».

TAMANRASSET Saisie de plus de 2 quintaux de kif traité

Les services de sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont saisi plus de deux (2) quintaux de kif traité, après le démantèlement d'un réseau criminel composé de 5 individus, indique vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Lors d'une opération exécutée par le service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tamanrasset, la brigade de recherche et d'intervention (BRI) a réussi à démanteler à la fin de la semaine écoulée, un réseau criminel organisé composé de 5 individus, avec la saisie de 208,5 kg de kif, d'un camion et d'un véhicule

touristique», lit-on dans le communiqué. «L'opération a été menée après exploitation d'informations concernant une bande de malfaiteurs qui s'appretait à acheminer une cargaison de kif traité à partir de la wilaya de Tamanrasset vers une wilaya du nord, indique la même source ajoutant qu'après investigations, les mis en cause ont été arrêtés avec saisie d'une quantité de kif traité dissimulée dans la remorque du camion. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tamanrasset, conclut la même source.

KOSOVO Premier recensement de la population depuis plus de 10 ans

Les autorités du Kosovo ont lancé vendredi une opération de recensement de la population, la première en plus de 10 ans, ont rapporté des médias. Recenser la population est délicat dans nombre de pays des Balkans. Les taux de natalité élevés, les mouvements migratoires et les tensions ethniques compliquent les efforts pour fournir des chiffres précis. Les autorités du Kosovo ont reporté à plusieurs reprises les recensements précédents.

L'Agence statistique du Kosovo (ASK) n'a ainsi effectué qu'un seul recensement en 2011, boycotté par les Serbes, selon lequel le Kosovo comptait alors 1,8 million d'habitants. Les responsables de l'ASK ont affirmé espérer achever le recensement dans six semaines et s'attendre à ce que les Serbes du Kosovo y participent. «L'ASK a assuré la formation de superviseurs et de recenseurs serbes», a déclaré Hazbije Qeriqi, responsable du recensement.

SÉISME À TAIWAN Neuf personnes dégagées par les sauveteurs, une dizaine de disparues



Les sauveteurs ont libéré vendredi neuf personnes piégées dans un tunnel à Taïwan, et recherchent encore une dizaine de personnes portées disparues, après le plus important séisme qu'ait connu l'île en 25 ans. Le bilan du tremblement de terre de magnitude 7,4 survenu mercredi, reste à 10 morts et plus d'un millier de blessés, selon les autorités, alors que les secours ont dû livrer des vivres par hélicoptère à de nombreux habitants isolés.

ETATS UNIS Un séisme de magnitude 4,7 enregistré près de New York

Le tremblement de terre de magnitude 4,7 s'est produit «à 14H23 GMT (10H23 locales) à 7 km au nord-nord-est de la station de Whitehouse, dans le New Jersey», l'Etat frontalier de New York sur l'autre rive du fleuve Hudson. Le séisme a eu lieu à 5 km de profondeur, selon l'USGS. Aucun dégât important ni blessé n'ont été signalés dans l'immédiat. «Nous n'avons pas d'informations à ce stade relatives à des dégâts importants (mais) nous continuons d'évaluer la situation», a écrit sur X le porte-parole du maire de New York Eric Adams, Fabien Levy.

Au siège des Nations unies, les caméras filmant la réunion du Conseil de sécurité sur la crise humanitaire à Ghaza se sont mises à trembler. La représentante de l'ONG Save the Children, Janti Soeripto, a interrompu son discours décrivant la famine et les morts. «C'est un séisme?», a-t-elle demandé.



MOUDJAHIDINE

Décès de la veuve du moudjahid Ali Zaamoum : Rebiga loue les qualités de la défunte

La veuve du moudjahid Ali Zaamoum, Yahi Louiza, est décédée à l'âge de 83 ans, a-t-on appris jeudi auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a adressé un message de condoléances à la famille de la défunte, dans lequel il a évoqué les qualités de la militante qui "a travaillé sous la houlette de son époux, Ali Zaamoum, pour préparer et réunir les conditions nécessaires à l'impression de la Déclaration du 1er novembre 1954 dans la maison du moudjahid Idir Rabah, au village Ighil Imoula, qui constitue un monument historique témoignant de cette étape cruciale de notre Glorieuse histoire".



"Nous faisons nos adieux, Ramadan, à la défunte en ce jour sacré du mois de Ramadan, connue pour ses qualités et"

valeurs révolutionnaires, son dévouement à l'Algérie et son attachement à l'unité et à la cohésion nationales pour la grandeur et la gloire de l'Algérie", a-t-il poursuivi.

De son côté, le wali de Tizi Ouzou, Doumi Djilali, a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à tous les membres de la famille de la défunte et à la famille révolutionnaire, priant Dieu Tout Puissant d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à sa famille et à ses proches patience et réconfort.

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie profondément préoccupée par le double standard au sein du Conseil des droits de l'Homme

L'Algérie s'est dite profondément préoccupée par le double standard au sein du Conseil des droits de l'Homme (CDH), qui soulève la question des droits de l'homme dans certains pays sans prendre la moindre mesure crédible pour mettre fin au génocide en cours contre les Palestiniens.

Une préoccupation exprimée par le Représentant permanent de l'Algérie auprès du bureau de l'ONU et des organisations internationales à Genève, Rachid Bladehane, dans son intervention à la 55e session du CDH avant le vote sur un projet de résolution présenté par le groupe occidental concernant la situation des droits de l'homme en Iran.

Dans son explication de vote, M. Bladehane a précisé que l'Algérie était "profondément préoccupée par le double standard dans les orientations au sein du CDH s'agissant des droits de l'homme, cette question étant soulevée concernant certains pays alors qu'aucune mesure crédible n'est prise pour mettre fin au génocide en cours contre les Palestiniens". "La réponse disproportionnée au sein du Conseil soulève des inquiétudes légitimes quant à la sincérité et à la cohérence des positions de certains de ces pays dans la défense des

droits de l'homme face aux violations à grande échelle perpétrées par l'occupation israélienne contre les Palestiniens, comme le confinement les rapports et appels des Nations Unies", a-t-il poursuivi.

Il a insisté sur "l'importance de traiter les questions relatives aux droits de l'homme à l'échelle mondiale selon une approche constructive, globale, non politisée, non sélective et impartiale et de manière équitable, objective et crédible". Il a, par là même, réaffirmé "les réserves de l'Algérie sur les résolutions pays, qui n'ont pas l'approbation du pays concerné, comme c'est le cas pour cette résolution dont l'adoption unilatérale est susceptible de contribuer à éterniser les confrontations au lieu de promouvoir le dialogue et la coopération véritables".

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès du bureau de l'ONU à Genève a également exprimé "l'inquiétude de l'Algérie quant à la prédominance des intérêts géopolitiques souvent au détriment des préoccupations liées aux droits de l'homme, ce qui révèle la nature sélective de la réaction de certains pays aux violations des droits de l'homme dans le monde, loin de toute position constante et engagée en faveur

des principes et normes universelles sans parti pris ni considérations géopolitiques".

"Il est frustrant d'observer l'application sélective des principes des droits de l'homme au sein du CDH et le passage sous silence de la tragédie en cours en Palestine, où des dizaines de milliers d'innocents continuent d'être tués en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme", a déploré M. Bladehane, estimant que l'incapacité du CDH à faire face à ces atrocités "envoie un message inquiétant quant à son engagement en faveur de la justice, de l'impartialité et de l'égalité".

"Tout en rejetant la politisation de ce Conseil et l'instrumentalisation des droits de l'homme à des fins politiques, nous réaffirmons notre engagement constant à renforcer et à protéger les droits de l'homme", a-t-il affirmé, soutenant que "l'Algérie est prête à contribuer de manière constructive aux efforts visant à promouvoir les droits de l'homme à l'échelle mondiale".

Pour toutes ces raisons, la délégation algérienne "votera contre ce projet de résolution", a conclu M. Bladehane son intervention.

COMMUNICATION

Ramadhan: le contenu des programmes télévisés adaptés aux spécificités de ce mois sacré (ministre)

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a affirmé, jeudi, que le contenu des programmes des chaînes de télévision pendant le Ramadhan a été adapté aux spécificités du mois sacré.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à nombre de membres du gouvernement, le ministre a indiqué que le ministère de la Communication, de concert avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, a réagi "en temps opportun et de manière sérieuse" pour veiller à la régulation et à l'adaptation "du contenu télévisuel aux spécificités du mois sacré du Ramadhan".

Il a rappelé la réunion qu'il avait tenu le 27 janvier dernier avec les directeurs des chaînes de télévision et de radio, au cours de laquelle plusieurs directives ont été données notamment pour éviter la violence verbale et physique et respecter les spécificités du mois sacré du Ramadhan.

"Suite au non-respect des directives, une autre réunion avait été organisée le 14 mars dernier, lors de laquelle des directives avaient été données aux producteurs privés", a-t-il ajouté.

Après avoir salué l'adhésion des chaînes de télévision aux directives et leur respect du cahier des charges concernant la durée des spots publicitaires, le ministre a fait état d'une baisse des scènes de violence dans les programmes télévisés par rapport aux années précédentes.

Pour M. Laagab, le ministre ne joue pas le rôle de censeur, mais œuvre à encourager la production nationale, surtout avec le "coût élevé des productions importées".

Répondant à une autre question sur les stations régionales de l'Etablissement public de télévision (EPTV), le ministre a indiqué que les quatre stations d'Ouargla, Béchar, Constantine et Oran "contribuent à hauteur de 20 % au contenu de la grille de programme de la télévision algérienne".

Concernant le recrutement par le secteur de la communication de la catégorie des personnes à besoins spécifiques, M. Laagab a rappelé "l'attention particulière portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à cette frange", indiquant que la radio algérienne "a recruté 16 travailleurs parmi les personnes à besoins spécifiques, en plus de 18 travailleurs parmi les journalistes et techniciens à l'EPTV" et ceux qui ont été recrutés dans des établissements relevant du ministère de la Communication.

Cette préoccupation est plus "humaine que professionnelle", a-t-il estimé, affirmant que le recrutement dans les établissements du secteur de la Communication au profit des personnes à besoins spécifiques "reste ouvert à toute personne titulaire d'un diplôme".

ALGÉRIE - PALESTINE

Entretien téléphonique entre Attaf et le Premier ministre, ministre des AE et Expatriés de Palestine

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a eu, jeudi, un entretien téléphonique avec le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, Mohammed Mustafa, en application des décisions issues de l'entretien téléphonique, mercredi, entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère le président de l'Etat de

Palestine, Mahmoud Abbas, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Attaf a réitéré ses "chaleureuses félicitations à M. Mohammed Mustafa pour sa nomination en tant que Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de l'Etat frère de Palestine", et lui a fait part de sa volonté de travailler en étroite collaboration avec lui, au service de la cause palestinienne et pour la

réalisation du projet national y afférent", précise le communiqué.

L'entretien téléphonique s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de ce qui a été convenu entre les présidents Abdelmadjid Tebboune et Mahmoud Abbas quant à la nécessité de renforcer la coordination entre les parties algérienne et palestinienne en prévision des prochaines échéances liées à la question palestinienne

au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU, a ajouté la même source.

Les deux parties ont également examiné "les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, à la lumière des démarches internationales visant à mettre fin à l'agression israélienne continue contre le peuple palestinien frère, en particulier dans la bande de Gaza", selon la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste capturé et deux éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

Un terroriste a été capturé à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, et deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés dans des opérations distinctes, menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 27 mars au 2 avril, selon un bilan opérationnel rendu public, mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 27 mars au 02 avril 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans

le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP "a capturé le terroriste dénommé "E.A.Yahia" à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région Militaire, en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés lors de deux opérations distinctes", ajoute le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contre-carrer le fléau du trafic de drogue dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations distinctes exécutées à travers les Régions militaires, 33 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 14 quintaux et 64 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que

235386 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, "des détachements de l'ANP ont arrêté 136 individus et saisi 24 véhicules, 85 groupes électrogènes, 36 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "38 autres individus ont été interceptés et 6 fusils de chasse, 4451 litres de carburants, 181 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 44 quintaux de tabacs ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont arrêté 1788 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national", conclut la même source.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Publication du décret présidentiel modifié du Prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique

Un décret présidentiel modifiant et complétant l'ancien décret portant création du prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Dans son premier article, il est stipulé que «le présent décret a pour objet de modifier certaines dispositions du décret présidentiel n° 03-331 du 10 Chaâbane 1424 correspondant au 6 octobre 2003, modifié et complété, portant création du Prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique», précisant que le Prix comprend un certificat de mérite et une récompense en numéraire. Pour les meilleurs récitateurs, déclameurs et exégètes du Saint Coran au concours national, le prix prévoit des récompenses d'un million de dinars (1.000.000 DA), pour le premier lauréat, sept cent cinquante mille dinars (750.000 DA), pour le deuxième lauréat et cinq cent mille dinars (500.000 DA), pour le troisième. Pour ce qui est des meilleurs études, recherches et reportages dans le patrimoine islamique, le décret stipule que le prix est de deux millions cinq cent mille dinars (2.500.000 DA) pour le premier lauréat, deux millions de dinars (2.000.000 DA) pour le deuxième lauréat et un million cinq cent mille dinars (1.500.000 DA) pour le troisième.

S'agissant des meilleurs récitateurs, déclameurs et exégètes du Saint Coran au concours international, le prix est de trois millions deux cent cinquante mille dinars (3.250.000 DA) pour le premier lauréat, deux millions cinq cent mille dinars (2.500.000 DA) pour le deuxième, et un million cinq cent mille dinars (1.500.000 DA) pour le troisième. Dans les dispositions modifiées de ce décret, il est mentionné la création d'un prix national d'encouragement pour les jeunes récitateurs du Saint Coran et une récompense en numéraire, qui est évaluée à un million de dinars (1.000.000 DA) pour le premier lauréat, sept cent cinquante mille dinars (750.000 DA) pour le deuxième lauréat et cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le troisième.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement, consacrée à plusieurs secteurs, dont l'examen d'un avant-projet de loi relative à l'état civil, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

«Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 03 avril 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relative à l'état civil, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions de Monsieur le Président de la République, concernant l'amélioration du service public au profit des citoyens et de la communauté nationale à l'étranger, notamment à travers le renforcement du cadre réglementaire relatif à la numérisation de l'état civil.

Et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du projet global de transformation numérique décidé par Monsieur



le Président de la République, le Gouvernement a entendu une communication portant sur l'état d'avancement du projet de numérisation du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que les pro-

grès réalisés dans le domaine du développement des modes de gestion des établissements universitaires, ainsi que la modernisation de la gestion des œuvres universitaires permettant de contribuer à l'amélioration des conditions

de vie des étudiants et la rationalisation des dépenses publiques dans ce domaine.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur la situation de financement des start-up, qui a permis de mettre en évidence l'évolution qualitative du nombre de start-up et d'incubateurs labélisés. Aussi, il a été procédé à l'examen du bilan d'activité du Fonds algérien des start-up depuis sa création en 2020 ainsi que les perspectives de renforcement et de développement du système de financement et d'accompagnement des investissements dans le domaine de l'innovation».

Le gouvernement examine un avant-projet de loi relatif à l'état civil

Le gouvernement a examiné, mercredi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, un avant-projet de loi relatif à l'état civil, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant

l'amélioration du service public au profit des citoyens et de la communauté nationale à l'étranger. La réunion du gouvernement a été consacrée à «l'examen d'un avant-projet de loi relatif à l'état civil, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions de Monsieur le Président de la

République, concernant l'amélioration du service public au profit des citoyens et de la communauté nationale à l'étranger, notamment à travers le renforcement du cadre réglementaire relatif à la numérisation de l'état civil», précise un communiqué des Services du Premier ministre.

ACTIVITÉS DES PARTIS

Le MSP salue la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelal Hassani Cherif, a salué, jeudi depuis la wilaya d'El Meghaier, la position ferme de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne.

Dans son allocution lors de l'Iftar organisé annuellement par sa formation politique, en présence de militants du parti

et de représentants de la société civile à l'Université de la wilaya, M. Hassani Cherif a salué le soutien ferme de l'Algérie à la cause palestinienne dans les fora internationaux, grâce aux efforts de la diplomatie algérienne. A cette occasion, il a exhorté la diplomatie algérienne à poursuivre ses efforts de coordination pour

l'acheminement des aides humanitaires vers les territoires palestiniens, afin d'alléger les souffrances du peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, cible de l'agression sioniste barbare. M. Hassani Cherif a salué la résistance palestinienne, appelant à la mobilisation de tous les moyens possibles pour

soutenir le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en Cisjordanie et à El Qods occupée. Le président du MSP a réitéré son appel à la consécration des droits palestiniens, notamment le droit à l'indépendance, à l'autodétermination et à l'adhésion en qualité de membre à part entière aux Nations Unies.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d'un accord de coopération entre le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels et le CSJ

Un accord de coopération a été signé, jeudi soir à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), en vue de renforcer la place des jeunes et de contribuer au développement des programmes de formation afin de les adapter aux enjeux actuels.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé que l'accord s'inscrivait dans le cadre «d'une approche participative», adoptée par le secteur avec ses différents partenaires pour réaliser les objectifs tracés, notamment ceux liés à la garantie d'une main d'œuvre qualifiée, répondant

aux exigences du marché du travail. L'accord intervient pour répondre aux ambitions des jeunes, l'objectif étant de les doter de qualifications et formations nécessaires pour intégrer le marché de l'emploi ou d'envisager des projets d'investissement pour cette catégorie, à laquelle les autorités publiques accordent une grande importance. En vertu de l'accord, les deux parties ouvriront à renforcer la formation des jeunes qui bénéficieront d'un encadrement spécialisé et d'un accompagnement dans la préparation de leurs projets, et à valoriser les modèles réussis dans ce domaine. Le ministre a rappelé dans ce cadre, que son secteur a adopté une nouvelle approche pour améliorer la qualité de la formation

afin de l'adapter aux règles de la compétitivité dans le marché du travail, ajoutant que «la est venue l'idée de la création de clubs de l'innovation et de la créativité, composés de stagiaires et de porteurs d'idées ou de projets entrepreneuriaux pour les accompagner et les orienter». Le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a souligné dans son allocution l'importance de l'investissement dans la ressource humaine, notamment les jeunes étant le moteur essentiel de la dynamique de développement. L'accord a été signé en marge d'un Iftar collectif organisé en l'honneur des présidents des clubs de l'innovation et de la créativité «l'empreinte de la formation».

TRAVAIL

Un nouveau projet consacrant le principe d'une orientation vers le marché de l'emploi bientôt annoncé

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a affirmé, jeudi à Sétif, qu'un nouveau projet consacrant le principe d'une orientation vers le marché du travail basée sur la formation sera prochainement annoncé. Lors d'une visite des installations de l'entreprise papetière «Faderco», spécialisée dans les produits d'hygiène corporelle pour bébés et adultes, située dans la zone industrielle de Sétif, effectuée dans le cadre d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif, M. Bentaleb a précisé que son département ministériel mettrait la dernière main au projet «dispositif d'orientation», élaboré conjointement avec quatre secteurs, fondé sur une approche de formation suivie directement d'un recrutement par des opérateurs économiques.

«L'expérience réussie de Faderco, qui a formé 11 demandeurs d'emploi avant de les recruter dans le cadre de contrats de travail à durée indéterminée (CDI) augmente

notre foi en ce projet qui devrait réussir en Algérie», car, a-t-il souligné, «la dynamique de l'emploi doit se construire sur la base de la formation, comme le démontre la tendance mondiale observée en matière d'emploi, le marché de celui-ci étant désormais fondé sur une formation qualifiante et adaptée, et non plus sur le diplôme». Par ailleurs, selon M. Bentaleb, «l'accroissement continu» des chiffres et des indicateurs liés aux cotisations auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), depuis le début de l'année, «prouve un réel dynamisme économique en Algérie».

Les nouveaux textes et les mesures décidées, ces dernières années, par les pouvoirs publics ont «facilité l'investissement en Algérie, les entreprises étant désormais accompagnées, y compris les start-ups, les micro-entreprises et autres», a encore indiqué le ministre. M. Bentaleb a appelé, à cette occasion, les opérateurs économiques à

«poursuivre dans cette voie et à ne craindre le projet devant être prochainement annoncé en matière de formation et d'emploi», s'agissant, a-t-il souligné, d'un «choix stratégique que toutes les composantes du tissu économique, public et privé, se doivent d'adopter, car il apporte une valeur ajoutée à l'entreprise, au citoyen et au marché du travail en général».

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avait entamé sa visite dans la wilaya de Sétif par l'inspection du siège de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), dans la commune d'El Eulma (est de Sétif), où un exposé détaillé sur le secteur de l'emploi, dans la wilaya de Sétif, lui a été présenté. Les offres d'emploi enregistrées dans la wilaya, au cours des cinq dernières années, s'élevaient à plus de 80.000 dans de nombreux secteurs tels que le tourisme, la construction, les travaux publics, l'agriculture et autres, dont 6.090 offres

WILAYA DE TIMIMOUN

Assainissement du foncier agricole : récupération de 800 hectares non-exploités (direction)

Une superficie de 800 hectares de terres agricoles non-exploitées a été récupérée dans la wilaya de Timimoun dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier agricole, ont indiqué les responsables de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette opération intervient en application des directives des pouvoirs publics concernant l'assainissement des terres agricoles non-exploitées conformément à la loi 10-03 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, et qui seront redistribuées par les comités locaux, a déclaré à l'APS le directeur du secteur, Toufik Benmansour.

De son côté, le directeur de l'office national des terres agricoles de la wilaya de Timimoun, Mustapha Hanani, a fait savoir que des procédures sont également en cours pour récupérer d'autres terres agricoles non-exploitées dépendant de



L'office, octroyées par voie de concession, soulignant que des mises en demeure ont été adressées aux investisseurs qui n'ont pas respecté le cahier de charge, a expliqué M. Hanani.

Les surfaces agricoles récupérées seront réinscrites de nouveau dans le plan des terres vacantes à travers le portail numérique de l'office national des terres agricoles, qui s'apprête à lancer un por-

tefeuille foncier destiné aux investisseurs, a-t-il ajouté.

La wilaya de Timimoun recense près de 93 périmètres agricoles, dont 44 périmètres créés dans le cadre de la mise en valeur agricole et 49 autres au titre de la concession.

Cette collectivité dispose d'une superficie arable globale de plus de 300 000 hectares (Ha), avec un total de 113 investisseurs activant notamment dans les cultures stratégiques, dont les céréales.

Un rendement de 93 quintaux de céréales par hectare a été réalisé au titre de la dernière saison agricole, selon les données de la direction des services agricoles de la wilaya de Timimoun.

BOUMERDES

De nouvelles structures éducatives pour la prochaine rentrée scolaire (wali)

De nombreuses nouvelles structures éducatives de nature à améliorer les conditions de scolarité des élèves, seront réceptionnées à la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, à Boumerdes, a révéilé, jeudi, la wali Fouzia Naâma.

«Les chantiers de ces projets avancent à un rythme appréciable et ils seront réceptionnés dans les délais, au vu du besoin ressenti pour leur exploitation à la prochaine rentrée scolaire», a souligné Mme Naâma lors du conseil exécutif de la wilaya consacré à l'examen de nombre de dossiers de développement local.

Il s'agit de 39 écoles primaires, cinq (5) CEM et trois (3) lycées. A cela s'ajoutent 110 classes d'extension dans le primaire, une vingtaine dans le

sept (7) dans le secondaire, outre des projets de réalisation de 39 cantines scolaires dans le primaire et un restaurant dans le cycle moyen, a-t-elle précisé. La même responsable a fait part d'autres projets actuellement en chantier, attendus à la livraison après la prochaine rentrée scolaire, dont 43 écoles primaires, six (6) CEM et cinq (5) lycées, en plus de 33 classes d'extension dans le primaire, 12 dans le moyen et 19 cantines scolaires dans le primaire.

Sur un autre volet, la wali de Boumerdes a souligné l'inscription, dernièrement, au profit de la wilaya, d'autres programmes au titre de l'exercice 2024, dont le lancement de la mise en œuvre interviendra dès le parachèvement des procédures administratives.

Il s'agit de huit (8) écoles primaires, quatre (4) CEM, quatre (4) lycées, 64 classes d'extension dans le primaire, huit (8) dans le moyen, quatre (4) dans le secondaire et 19 cantines scolaires dans le primaire.

Par ailleurs, une enveloppe considérable a été affectée à la réhabilitation et équipement d'écoles et cantines scolaires, au titre des exercices 2023 et 2024, selon la même source. Elle a fait part du réaménagement, à ce jour, de 223 écoles primaires, 27 CEM et 21 lycées. A noter la réception par le secteur éducatif local, durant la présente année scolaire, de quatre (4) groupes scolaires, un (1) CEM, un (1) lycée, 27 classes d'extension dans le primaire et 10 cantines scolaires équipées.

IN GUEZZAM

10 milliards de DA pour le raccordement de la commune de Tin Zaouatine au réseau d'AEP (Derbal)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de raccordement de la commune de Tin Zaouatine (w. In Guezzam) au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a bénéficié, après son étude, d'une enveloppe financière de 10 milliards de DA au titre de la loi de finances 2024.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence de M. Ahcene Hani, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a déclaré, en réponse à une question du député Abdallah Khenissi (El Fadjr El Djadid), sur «le transfert de l'eau potable vers la commune de Tin Zaouatine à partir des nappes d'eaux souterraines de Tagraout dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar sur une distance de 264 km», que ce projet «a été étudié et a bénéficié d'un montant de 10 milliards de DA, en sus de la finalisation des procédures administratives et juridiques nécessaires à sa réalisation, en attendant la levée de certaines réserves dans les jours à venir».

A une question du député Omar Maamar (MSP) concernant «les plans du ministère

pour faire face à l'éventuelle sécheresse du barrage de Sidi Yakoub dans la wilaya de Chlef, en raison de la faible pluviométrie, vu son importance dans l'approvisionnement en eau, notamment pour l'irrigation», M. Derbal a indiqué que ce barrage, d'une capacité de 224 millions de mètres cubes a connu une baisse du niveau d'eau, avec un taux de remplissage estimé actuellement à 23%.

Face à cette situation et en réponse aux demandes des agriculteurs, le ministère de l'Hydraulique avait élaboré une instruction conjointe avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour faciliter les procédures d'octroi des permis de forage de puits, la wilaya ayant bénéficié de plus de 530 permis de forage entre 2020 et 2024, a-t-il fait savoir. Pour assurer d'autres sources d'eau à l'agriculture, le ministre a souligné que son secteur avait mis en place un plan basé sur la réhabilitation et l'extension des systèmes d'assainissement et la réalisation de nouveaux systèmes recourant aux dernières techniques utilisées en matière d'épuration. Dans ce

contexte, la wilaya a bénéficié d'une opération d'un montant de 2 milliards de DA pour l'étude et la réalisation du système d'épuration tertiaire au niveau de la station d'épuration de Chlef, outre le développement des capacités de collecte des eaux usées et des installations de transfert des eaux usées épurées de la station d'épuration vers le grand périmètre d'irrigation du Moyen Chellif.

Répondant à une question du député Hamza Hydra (Mouvement El-Bina) concernant le projet d'aménagement du plateau de Mostaganem sur une superficie de 6000 hectares, M. Derbal a affirmé que ce projet était divisé en deux lots, précisant que les services chargés de ce projet, en l'occurrence l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID), avaient finalisé toutes les procédures légales relatives à ces deux transactions et que les deux lots avaient été attribués à des entrepreneurs.

Il a ajouté que les travaux du premier lot concernant la réalisation des réseaux de captage des eaux et du réservoir d'eau, se sont arrêtés à un taux de 56%, en raison de l'incapacité de l'entreprise chargée de la réalisation de parachever le projet, ce qui a

entraîné la résiliation du contrat avec elle. Quant au deuxième lot, son taux d'avancement est actuellement de 98%, en attendant les essais finaux des canalisations de distribution d'eau, qui sont tributaires du parachèvement des travaux du premier lot, a-t-il poursuivi. En réponse à une question du député Mohamed Segres (Mouvement El-Bina) sur les mécanismes de réalisation de la sécurité hydrique, le ministre de l'Hydraulique a affirmé que «la stratégie élaborée par son secteur et mise en œuvre à partir du programme important approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, garantira à court et à long termes la sécurité hydrique et alimentaire en Algérie». Cette stratégie repose sur l'exploitation des eaux de surface pour l'eau potable et l'agriculture, la réalisation de forages pour l'exploitation des eaux souterraines à travers le territoire national, et le transfert des eaux des zones les plus riches en cette ressource vers les zones en pénurie hydrique, en sus de l'approvisionnement en eau dessalée des régions côtières et celles situées à moins de 150 km des stations de dessalement d'eau de mer, a expliqué le ministre.

EL-MÉNIAË

Projet de raccordement de plus de 800 exploitations agricoles au réseau électrique (Sonelgaz)

Un projet visant le raccordement de plus de 800 exploitations agricoles au réseau électrique est en cours de concrétisation dans le périmètre agricole «Hassi Laabid» (3 km au nord de la wilaya d'El Méniaï), a rapporté jeudi dans un communiqué la cellule de communication de la Direction de distribution de la société Sonelgaz.

Ce périmètre agricole, qui s'étend sur une superficie de plus de 3 500 hectares, comprend plus de 800 exploitations agricoles spécialisées dans la production de dattes et diverses cultures stratégiques, légumes, fruits et élevage, qui seront raccordées au réseau électrique sur une distance de 29 km du réseaux à basse tension (BT) et moyenne tension (MT), selon la même source.

Ce projet au stade de réalisation «très avancé», permettra de répondre à la demande croissante des investisseurs pour concrétiser leurs projets et s'engager ainsi dans les efforts de l'Etat pour atteindre l'autosuffisance.

Cette opération, pour laquelle une enveloppe financière de 125 millions de dinars a été allouée, comprend la réalisation de 15 transformateurs électriques, a-t-on expliqué. Il est prévu également le raccordement de plusieurs autres périmètres agricoles à travers la wilaya d'El Méniaï au réseau électrique, au titre de l'accompagnement des efforts des pouvoirs publics pour le développement du secteur de l'agriculture dans la région.

Le wali d'El Méniaï, Mokhtar Benmalek, avait insisté lors d'une récente visite d'inspection au périmètre agricole «Hassi laabid» sur la nécessité de respecter les délais de livraison de ce projet, qui donnera une impulsion durable aux investissements agricoles dans la région.

SKIKDA

Pêche : 40 candidats participent à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle

Quarante candidats de la wilaya de Skikda ont passé jeudi l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle des marins-pêcheurs organisé au port de Stora. L'organisation de cet examen s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques visant la régularisation de la situation des professionnels opérant à bord des navires de pêche, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Bellaakri.

Cet examen intervient en application de l'arrêté interministériel du 10 octobre 2023, fixant les modalités et les conditions de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de mer en activité pour l'obtention de certificats d'aptitude pour la conduite des navires de pêche et de leurs machines, a ajouté M. Bellaakri.

Assuré par une commission présidée par le directeur de l'Institut de technologie de la pêche et de l'aquaculture de Collo et composée d'enseignants spécialisés et de deux pêcheurs expérimentés, ce test oral d'évaluation des candidats sera sanctionné par la délivrance de certificats de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de la mer en activité, selon la même source. Le même responsable a ajouté que l'examen concerne les cinq spécialités de matelot qualifié à bord des navires de pêche d'une longueur égale ou supérieure à 24 mètres, de matelot qualifié à bord des navires de pêche d'une longueur inférieure à 24 mètres, de capacité à la pêche à bord des navires armés à la navigation à la pêche côtière, de motoriste des navires de pêche dont la puissance principale est inférieure à 150 kilowatts et d'électromécanicien des navires de pêche dont la puissance principale est inférieure à 400 kilowatts. Au total, 250 dossiers de candidats souhaitant passer cet examen ont été réceptionnés, selon le même responsable qui a indiqué que les candidats restants seront examinés lors d'autres sessions similaires à organiser à travers les autres ports de Skikda. Cet examen a été précédé d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la valorisation des compétences et des années d'expérience des gens de la mer par l'obtention de certificats leur permettant de progresser dans leurs carrières, a-t-on indiqué.

TOURISME

Les agences de voyage, "un acteur clé" dans le développement du tourisme (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a affirmé, jeudi à Alger, que les agences de voyage et de tourisme sont "un acteur clé" dans le développement du tourisme interne et international.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Didouche a souligné que les agences de voyage et de tourisme "sont considérées comme un acteur clé dans le développement du tourisme interne et international", de même qu'elles "sont des entreprises importantes dans le tissu économique national, au vu des prestations fournies aux touristes".

L'organisation de la Omra par les agences de voyage et de tourisme "est soumise à un cahier des charges élaboré par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO)", a-t-il indiqué, précisant que le processus de sélection s'est basé sur "le respect des clauses dudit cahier".

Et de relever que ses services "veillent au contrôle de l'activité des agences de voyage à travers des missions de contrôle par le corps d'inspection du secteur qui effectue des missions d'inspection, ayant abouti à l'établissement de procès-verbaux constatant tout manquement ou négligence".

Concernant les dépassements relevés dans l'activité de certaines agences, le ministre a fait état de la réception de plaintes de clients qui font actuellement l'objet d'une enquête, ajoutant que certaines plaintes "sont soumises à la commission nationale d'agrément des agences de tourisme et de voyage, et dans le cas où les infractions professionnelles sont avérées, la loi s'applique à ces agences, par l'envoi d'avertissements ou par le retrait provisoire ou définitif de la licence".

Dans le même sillage, M. Didouche a fait état de "l'élaboration d'un nouveau cadre législatif", à savoir la loi d'orientation des activités de tourisme, pour "une meilleure organisation professionnelle des métiers et des activités de tourisme autorisées", d'autant plus qu'elle accorde l'importance à l'activation du rôle des agences de tourisme et de voyage dans la promotion et la commercialisation de la destination touristique Algérie, aussi bien à l'intérieur qu'à l'international, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune et du plan d'action du Gouvernement.

Le ministre a également rappelé que la saison précédente du tourisme saharien a connu "une relance", après l'entrée en vigueur du "visa de régularisation" qui permet aux étrangers désirant effectuer un circuit touristique dans les villes du Sud, via les agences algériennes de tourisme et de voyage agréées, de bénéficier d'un visa qui est accordé à leur arrivée au niveau des aéroports algériens, au lieu des procédures du visa ordinaire.

Par ailleurs, M. Didouche a indiqué que le secteur "œuvrera à la relance de plusieurs projets, à l'instar du village touristique de Timimoun et à la valorisation d'un nombre de sites archéologiques", tout en œuvrant à leur promotion en vue d'attirer les touristes nationaux et étrangers, afin que ces sites aient une contribution effective dans la relance du développement et la création des richesses et des postes d'emploi.

PÊCHE

4000 marins-pêcheurs concernés par l'examen de validation des acquis pour la régularisation de leur situation professionnelle

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a affirmé, jeudi à Tipasa, que ses services avaient recensé 4000 marins-pêcheurs au niveau national concernés par l'examen de validation des acquis pour la régularisation de leur situation professionnelle.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, le ministre a précisé que son secteur avait recensé près de 4000 marins-pêcheurs au niveau national, parmi les professionnels disposant d'une expérience dans l'exercice de la pêche mais sans papiers pour naviguer, d'où la préparation d'un cadre juri-

dique sous forme d'examen de validation des acquis pour régulariser leur situation professionnelle à l'avenir.

A cet égard, le directeur de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture à Cherchell, Ahmed Mustapha Ralem a révélé que l'examen de validation des acquis dans le cadre de la loi sur la régularisation du statut des marins-pêcheurs sans papiers concerne 168 candidats à l'école de Cherchell et se déroulera à la fin du mois d'avril.

D'autre part, la délégation ministérielle, accompagnée des autorités locales, a présidé la cérémonie de distribution des décisions d'attribution de petits locaux situés dans le port de pêche de Cherchell au profit de femmes artisanes spécialisées

AGRICULTURE

Approvisionnement des villes côtières en quantités supplémentaires de blé tendre durant la saison estivale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'un programme spécial pour les villes côtières pendant la prochaine saison estivale, lequel vise à approvisionner les minoteries locales en quantités supplémentaires de la matière première pour la production du pain pour éviter une pénurie pendant cette période qui connaît une forte affluence de touristes.

La déclaration de M. Cherfa est intervenue lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, en réponse à une question du député du Mouvement El Bina qui a appelé à fournir aux artisans boulangers et pâtisseries les matières premières directement des minoteries.

A ce titre, le ministre a affirmé la volonté du secteur d'allouer un quota exceptionnel de blé tendre pendant la prochaine saison estivale au profit des wilayas côtières pour répondre à la demande des touristes et éviter la pénurie en cette denrée de large consommation.

En ce qui concerne la distribution des matières premières (farine) aux artisans boulangers et pâtisseries, M. Cherfa a indiqué que cette procédure est régie par un décret exécutif fixant les prix de la farine et du pain aux différents stades de distribution. Pour ce qui est de la régulation et du contrôle des produits de large consommation, notamment le pain, le ministre a affirmé que l'Etat, à travers l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), ravitaillera les minoteries produisant de la farine et de la semoule en blé dur et tendre via les coopératives agricoles de céréales et de légumineuses relevant de l'Oaic pour permettre aux artisans boulangers d'exercer leurs activités.

A cet effet, il a rappelé l'approvisionnement, l'année dernière, de 165 unités de production de farine, dont 138 privées, ajoutant que ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé dur estimée à 29 millions de quintaux en 2023 et à plus de 9 millions de quintaux au cours du premier trimestre de 2024.

Par ailleurs, un total de 432 unités de production de farine ont été approvision-



nées, dont 403 privées.

Ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé tendre.

Répondant à une question du député du Mouvement El Bina, Zouheir Fares sur le phénomène de clôture en plastique des exploitations agricoles, ainsi que les mesures prises pour éradiquer ce phénomène, le ministre a indiqué que l'ensemble des investisseurs agricoles ont été informés de l'interdiction de toute clôture de leurs exploitations agricoles par des moyens non conformes aux normes prévues par la loi ou sans l'obtention préalable d'une autorisation de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Il a, en outre, mis en garde que l'ONTA engage des procédures juridiques contre tout investisseur qui ne respecte pas les conditions en vigueur, ce qui peut entraîner la résiliation de l'acte de concession.

Répondant à une question du député, Abdelhalim Zakour (Front Al Moustakbel) sur les délais fixés pour l'aménagement de l'hippodrome de la commune de Barika, M. Cherfa a précisé que cet hippodrome

avait été réalisé en 1989 sur une surface de 32 hectares par la Société des courses hippiques et du pari mutuel, sans procéder à une régularisation de la propriété du terrain au profit de la Société, lequel relève toujours des domaines de l'Etat.

Pour ces raisons, la société ne peut effectuer aucun investissement sur ce terrain car seul le propriétaire est habilité à le faire".

Concernant les mesures prises par le secteur de l'agriculture pour l'approvisionnement des régions frontalières en orge et fourrage évoquées dans la question du député Anrab Sidi (RND), le ministre a affirmé que le recensement général de la ressource animale effectué l'année dernière avait permis d'enregistrer l'ensemble des éleveurs et des nomades à travers le territoire national sur la plateforme numérique dédiée à cet effet.

Et d'ajouter que l'opération de vente de l'orge subventionnée pour l'année 2023 avait été lancée dans les points de vente de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic).

D'après les chiffres avancés par le ministre, l'opéra-

tion a permis, du 16 février 2023 au 27 février 2024, la distribution de plus de 335.000 quintaux d'orge au profit de 29.036 éleveurs de 12 wilayas.

Le nouveau recensement qui débutera du 19 mai au 17 juillet 2024 permettra d'ajuster le dispositif d'appui agricole pour une meilleure distribution de cette matière et la valorisation et la préservation de la ressource animale, a-t-il souligné.

Répondant à une question du député, Mohamed Nini (Mouvement de la société pour la paix) concernant les mesures prises pour l'élargissement des surfaces irriguées dans la wilaya de Skikda, le ministre a affirmé qu'il s'agit d'une wilaya agricole par excellence dont la surface irriguée s'élève à 25.000 hectares, laquelle passera à 30.000 hectares dans le cadre du programme 2024.

Cherfa a évoqué également le plan du Gouvernement pour la lutte contre les feux de forêts, citant les mesures préventives dont l'acquisition de 12 avions et des drones qui seront réceptionnés juillet prochain.

PÉTROLE

Le baril du Brent finit à 91,17 dollars

Le cours du baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a enregistré, vendredi, une sixième séance de hausse d'affilée.

Le prix du WTI pour livraison en mai a pris 0,36%, à 86,91 dollars, au plus haut depuis fin octobre.

Le baril de Brent de la mer du Nord, avec échéance en juin, a lui gagné 0,57%, à 91,17 dollars, également un sommet de plus de cinq mois.



MATIÈRES PREMIÈRES

L'or toujours plus haut, le café et le cuivre en ébullition

La course folle de l'or s'est poursuivie cette semaine, le métal précieux inscrivant un nouveau record absolu à plus de 2.320 dollars l'once, porté par le risque géopolitique accru et des perspectives de hausse de taux.

La trajectoire ascendante de l'or s'explique par un "alignement de planètes" de différents facteurs: "des doutes sur la solidité de l'économie, des perspectives d'assouplissement monétaire par les principales banques centrales, un contexte géopolitique qui a rarement été aussi tendu", énumèrent les analystes.

S'y ajoute "une demande forte d'or physique à la fois par les consommateurs et les institutions de pays désireux de renforcer leurs réserves".

Les investisseurs se tournent vers l'or comme valeur refuge et les opérateurs anticipent également des réductions de taux des grandes banques centrales dès cet été, en premier lieu desquelles la Réserve fédérale (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BoE). De son côté, le prix du café s'est relevé sur la semaine, le robusta atteignant un record en raison des mauvaises récoltes au Vietnam. La variété de robusta a touché jeudi à Londres un nouveau plus haut depuis le début du contrat en 2008, à 3.769 dollars la tonne.

La forte hausse des prix du robusta tient son explication dans les "inquiétudes concernant les pertes de récoltes

liées à la sécheresse au Vietnam", le plus important pays producteur de cette variété, indique l'analyste Carsten Fritsch.

Pour le cuivre, les cours de ce métal ont gonflé cette semaine portés par les perspectives économiques favorables, face à des inquiétudes sur l'offre.

La tonne de cuivre pour livraison dans trois mois a atteint jeudi 9.397,50 dollars, un record depuis janvier 2023.

"Les problèmes d'approvisionnement, et en particulier les craintes de pénurie de minerai", couplés "à l'optimisme économique général" qui renforce la demande, ont fait grimper le prix du cuivre, affirme l'analyste Thu Lan Nguyen. En effet, "plusieurs

sociétés minières ont annoncé une baisse de leur production en raison de facteurs tels que la hausse des coûts des intrants, la baisse des teneurs du minerai, l'augmentation des dépenses réglementaires et les perturbations liées aux conditions météorologiques", détaille, de son côté l'analyste Ole Hansen.

Par ailleurs, le passage à l'énergie verte et les révolutions technologiques en cours "augmentent la demande en cuivre des secteurs traditionnels comme le logement et la construction", ajoute M. Hansen.

La tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 9.320 dollars vendredi, contre 8.867 dollars à la clôture huit jours plus tôt.

PRODUITS AGRICOLES

Les prix alimentaires mondiaux rebondissent en mars (FAO)

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont rebondi en mars, augmentant pour la première fois depuis juillet 2023, sous l'effet de la hausse des cours des huiles végétales, a indiqué vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'indice des prix des denrées alimentaires calculé par l'Organisation, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a crû de 1,1% en mars par rapport à février, souligne la FAO dans son rapport mensuel.

Sur un an en revanche, la tendance est

toujours à la baisse des prix, avec un repli de 7,7% par rapport à mars 2023.

C'est avant tout la hausse des cours des huiles végétales qui porte l'augmentation des prix en mars.

L'indice FAO du prix des huiles végétales bondit de 8%, "atteignant son record sur un an", souligne l'Organisation, notant que "les cotations des huiles de palme, de soja, de tournesol et de colza ont toutes augmenté".

Dans une moindre mesure que les huiles végétales, les produits laitiers et la viande sont eux aussi en hausse, respecti-

vement de 2,9% et 1,7%. A l'inverse, l'indice FAO du prix des céréales a baissé de 2,6% en mars, désormais situé "20% en dessous de sa valeur de mars 2022, dû à la diminution des prix mondiaux du blé", explique l'organisation onusienne soulignant que le riz est également en repli ce mois-ci, en baisse de 1,7%. Et pour les prix du sucre, ont plongé de 5,4%. Une baisse due principalement "à la révision à la hausse des prévisions de production de sucre pour 2023/24 en Inde et à l'amélioration du rythme de la récolte de sucre en Thaïlande à la fin de la saison".

ETATS UNIS - CHINE

Accord pour des discussions sur une croissance économique "équilibrée" (Trésor américain)

Les Etats-Unis et la Chine ont convenu d'avoir des "échanges intensifs sur une croissance équilibrée", selon un communiqué du département du Trésor américain publié samedi à l'issue de deux jours d'entretiens entre la secrétaire au Trésor Janet Yellen et son homologue chinois He Lifeng à Canton (Chine).

Les échanges à venir représentent une nouvelle tentative pour stabiliser les relations entre les deux premières économies mondiales depuis la rencontre entre les présidents Joe Biden et Xi Jinping en novembre dernier. "Ces échanges faciliteront une

discussion sur les déséquilibres macroéconomiques (...) et j'ai l'intention de profiter de cette occasion pour plaider en faveur de conditions équitables pour les travailleurs et les entreprises américains", a déclaré Mme Yellen dans un communiqué séparé.

Mme Yellen est arrivée en Chine jeudi pour quatre jours, avec une première étape à Canton (Sud), puis devait se rendre à Pékin samedi.

Il s'agit de sa deuxième visite en Chine en un an.

ITALIE

La Banque d'Italie s'attend à une inflation réduite à 1,3% cette année

La Banque d'Italie a nettement revu à la baisse vendredi sa prévision pour l'inflation cette année, tablant désormais sur 1,3%, contre 1,9% auparavant, après une hausse des prix de 5,9% en 2023.

Cette révision "reflète principalement une baisse plus rapide que prévu des prix des biens énergétiques, en particulier du gaz", indique-t-elle dans un communiqué.

L'inflation devrait cependant remonter à 1,7% en 2025 et 2026. La Banque d'Italie a également légèrement abaissé son estimation de croissance économique

pour 2025, misant désormais sur 1% contre 1,1% auparavant, mais a relevé celle de 2026, à 1,2% contre 1,1%. Pour 2024, elle s'attend toujours à une croissance de 0,6%. Non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables, la hausse du PIB serait de 0,8% en 2024, 0,9% en 2025 et 1,3% en 2026, précise l'institution. Ce sont ces dernières estimations qui permettront une comparaison avec les chiffres de la feuille de route économique que le gouvernement Meloni examinera mardi en conseil des ministres, indique la Banque d'Italie.

"L'activité économique bénéficiera de la reprise de la demande extérieure et du pouvoir d'achat des ménages", alors que la suppression des incitations fiscales favorisant la construction devrait "peser sur l'investissement", juge l'institution.

La consommation des ménages, après la forte baisse enregistrée à la fin de 2023, "devrait être repartie à la hausse au premier trimestre".

Dans un contexte de ralentissement de l'inflation, leur consommation devrait croître de 0,1% en 2024 et de 1,3% en 2025 et 2026.

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street, en hausse, salue la santé de l'économie américaine

La Bourse de New York a terminé en hausse, vendredi, retenant du nombre élevé de créations d'emplois aux Etats-Unis, en mars, la santé insolente de l'économie américaine plutôt que les conséquences possibles sur la politique monétaire. Le Dow Jones a gagné 0,80%, l'indice Nasdaq a pris 1,24% et l'indice élargi S&P 500 a grimpé de 1,11%.

Les Bourses européennes soufflent, Wall Street rebondit

Les Bourses européennes ont été sapées par des prises de bénéfices vendredi, tandis que Wall Street est, elle, repartie de l'avant, encouragée par des chiffres américains de l'emploi très au-dessus des attentes. En Europe, la Bourse de Paris a terminé en nette baisse de 1,11%, signant sa pire séance depuis début janvier. Francfort a lâché 1,24%, Londres 0,81% et Milan 1,63%.

L'économie américaine a créé 303.000 emplois au mois de mars, selon le ministère du Travail, soit nettement plus que les 200.000 attendus par les économistes. C'est le chiffre le plus élevé depuis mai 2023.

La perspective de voir la Fed rester ferme plus longtemps a pénalisé les actions européennes, mais Wall Street s'est installée résolument dans le vert.

Le Dow Jones a gagné 0,80%, l'indice Nasdaq a pris 1,24% et l'indice élargi S&P 500 a grimpé de 1,11%.

Le cours du baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a enregistré, vendredi, une sixième séance de hausse d'affilée. Le prix du WTI pour livraison en mai a pris 0,36%, à 86,91 dollars, au plus haut depuis fin octobre. Le baril de Brent de la mer du Nord, avec échéance en juin, a lui gagné 0,57%, à 91,17 dollars, également un sommet de plus de cinq mois. L'euro était stable face au billet vert, à 1,0837 dollar pour un euro. Le bitcoin lâchait 3,80%, à 67.690 dollars.

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar ne profite pas des chiffres élevés de l'emploi américain

Le dollar n'a eu droit qu'à un éphémère coup de fouet vendredi après la publication de chiffres de l'emploi américains très supérieurs aux attentes, les cambistes retrouvant finalement un certain appétit pour le risque. Vers 19h45 GMT, le billet vert grignotait 0,03% face à la monnaie unique, à 1,0833 dollar pour un euro.

Il était aussi quasiment inchangé face à la monnaie britannique (+0,06%), à 1,2634 dollar pour un livre sterling. La devise américaine s'était cabrée après la parution d'un rapport annonçant 303.000 créations d'emplois aux Etats-Unis en mars, soit un total très au-dessus des 200.000 créations attendues par les économistes. La perspective d'une politique monétaire moins accommodante que prévu est théoriquement de nature à soutenir le dollar. Ailleurs sur le marché des changes, le peso mexicain est monté à son plus haut niveau depuis huit ans face au dollar.

	Cours de vendredi 19H45 GMT	Cours de jeudi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0833	1,0837
EUR/JPY	164,27	164,01
EUR/CHF	0,9777	0,9768
EUR/GBP	0,8574	0,8572
USD/JPY	151,64	151,34
USD/CHF	0,9024	0,9013
GBP/USD	1,2634	1,2642.

ZIMBABWE

Adoption d'une nouvelle monnaie pour lutter contre l'hyperinflation

Le Zimbabwe a annoncé vendredi adopter une nouvelle monnaie baptisée "ZiG" et remplaçant l'actuel dollar zimbabwéen, pour tenter de lutter contre l'hyperinflation et stabiliser l'économie du pays.

Le pays d'Afrique australe connaît l'un des taux d'inflation les plus élevés au monde, officiellement à 55% en mars après avoir atteint des taux à trois chiffres l'an dernier lors d'un dernier épisode d'hyperinflation. "A compter d'aujourd'hui, les banques convertiront les soldes actuellement libellés en dollars zimbabwéens dans la nouvelle monnaie baptisée l'Or du Zimbabwe (Zimbabwe Gold), ZiG", a déclaré vendredi, lors d'une conférence de presse le gouverneur de la Banque centrale, John Mushayavanhu. Cette mesure vise à favoriser "la simplicité, la confiance et la prévisibilité" financière du Zimbabwe, a ajouté M. Mushayavanhu en présentant les nouveaux billets colorés qui se déclineront en huit coupures allant de 1 à 200 ZiG. Les Zimbabwéens disposent de 21 jours pour échanger leurs anciens billets.

JUSTICE

Des activités religieuses et culturelles pour la réinsertion sociale des détenus

Depuis le début du mois de Ramadhan, la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) s'attèle à organiser des manifestations et des concours religieux et culturels, dont la 14^{ème} édition du concours de récitation et de psalmodie du Saint Coran qui prendra fin, vendredi, à l'occasion de Laylat Al-Qadr (nuit du destin), et ce dans le cadre de la réinsertion sociale des détenus.

A ce propos, le directeur de la recherche et de la réinsertion sociale des détenus, Kada Belghitri Fadhloun, a indiqué que plus de 9.000 détenus participent à la 14^{ème} édition du concours de récitation et de psalmodie du Saint Coran, qui prendra fin le 27^e jour du Ramadhan avec une cérémonie qui sera organisée au niveau de l'Établissement pénitentiaire de Koléa (Tipaza).

Le même responsable a indiqué que la DGAPR a mis en place, à l'occasion du mois sacré, un programme au profit des détenus des établissements pénitentiaires, visant en premier lieu à les aider à corriger leurs comportements et à les préparer à une réinsertion sociale. Outre le concours de récitation du Saint Coran, les visites des Imams et des Mourchi-

dans les établissements pénitentiaires ont été intensifiées, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, afin de dispenser des cours et de prodiguer des conseils aux détenus. 592 intervenants assurent l'encadrement de l'activité religieuse dans ces établissements, dont 297 Imams, 197 enseignants du Coran et 98 Mourchidate.

Il a ajouté que les services chargés d'évaluer cette activité ont affiché des «résultats positifs», les plus probants étant la mémorisation complète du Saint Coran par 134 détenus, outre 9.823 détenus qui suivent des cours de mémorisation et de psalmodie (Tajwid) du Coran au niveau de 423 classes, ce qui est un pas important dans les efforts visant la réinsertion sociale des détenus.



Dans ce cadre, un programme de «concours intellectuels et culturels» a été tracé, dans le but de créer une ambiance de compétitivité entre les détenus, à l'instar du concours de la meilleure revue publiée par l'établissement pénitentiaire, a-t-il dit.

Entre autres activités, la DGAPR organise un «iftar collectif au niveau de tous les établissements pénitentiaires dotés de quartiers pour les mineurs et les femmes, avec la participation de plusieurs associations et des Scouts musulmans algériens

(SMA)», et ce, en vue de créer une ambiance de solidarité au sein des établissements pénitentiaires.

À l'occasion du mois sacré, plusieurs mesures solidaires et humanitaires ont été prises au profit des détenus, à l'instar de «l'amélioration de la qualité des repas de l'iftar, outre le renforcement de la prise en charge sanitaire des détenus, notamment ceux qui souffrent de maladies chroniques».

La liste des produits alimentaires a également été diversifiée au niveau des magasins de vente au niveau des établissements pénitentiaires, enrichie avec des produits très demandés durant le Ramadhan comme les dattes et les fruits secs. La majorité des détenus ont été par ailleurs autorisés à utiliser le téléphone public pour contacter leurs familles.

DÉMOLITION DES CONSTRUCTIONS ILLICITES Une procédure exceptionnelle obéissant à un nombre de règles strictes (MICALT)

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a affirmé, mercredi, que la démolition des constructions illicites était «une procédure exceptionnelle obéissant à un nombre de règles strictes», exprimant sa satisfaction «quant à la baisse des cas d'atteinte aux biens de l'Etat durant cette dernière période». «Certains médias nationaux ont relayé des informations selon lesquelles les services locaux au niveau de plusieurs wilayas auraient reçu des instructions pour lancer les opérations de démolition des constructions illicites après l'Aid El Fitr», lit-on dans le communiqué.

Ainsi, le ministère dément ces informations et rappelle que «la démolition des constructions illicites est une procédure exceptionnelle extrême obéissant à un nombre de règles strictes».

Le ministère tient à informer que ses services compétents «ont enregistré avec satisfaction une baisse des cas d'atteinte aux biens de l'Etat durant cette dernière période, grâce à la prise de conscience croissante et au haut sens des responsabilités des citoyens quant aux dangers inhérents à ce phénomène. Une tendance qui s'est renforcée après la promulgation de la loi 23-18 du 28 novembre 2023 relative à la protection et à la préservation des terres de l'Etat».

S'ajoutent à cela, a-t-il précisé, «des mesures et des facilitations importantes décidées par l'Etat concernant les procédures de mise en conformité des constructions et de régularisation de leur situation dans le cadre des dispositions juridiques en vigueur, en parallèle avec la grande progression enregistrée dans les programmes de logements, toutes formules confondues, et les aides destinées à l'habitat rural et aux lotissements sociaux».

DJANET

M. Benbraham invite les acteurs de la société civile à adhérer à la transition numérique

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a invité, jeudi soir à Djanet, les acteurs de la société civile à adhérer à la transition numérique.

«Les acteurs de la société civile sont invités à adhérer à la transition numérique pour améliorer leurs performances et s'adapter aux mutations numériques enregistrées dans le monde, d'autant que l'Etat connaît de nombreuses mutations dans le cadre de la numérisation, d'où l'impératif de hâter la transition numérique pour passer à l'intelligence artificielle», a souligné M. Benbraham, lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des participants à la session de formation organisée au profit des membres associatifs à Djanet, au terme de sa visite dans la wilaya. «L'Observatoire a adhéré à cette démarche, à travers la création de réseaux numériques, comme celui relatif à l'environnement et aux changements climatiques et le réseau de dialogue et de bon voisinage africain, en sus du réseau +Kafaa+ (compé-

tence)», a-t-il soutenu.

Lors d'une rencontre l'ayant réuni avec les représentants de la société

civile dans la commune de Bordj El Haouas (140 km au nord-ouest de Djanet), M. Benbraham a souligné que pour s'acquitter pleinement et efficacement de son rôle au niveau local, la société civile doit concourir au développement local, à travers la création de projets vitaux.

Répondant aux préoccupations soulevées par les représentants de la société civile dans ladite commune, liées essentiellement aux domaines de la santé, de la jeunesse et des sports et de l'énergie, le président de l'ONSC a souligné l'importance pour les associations de concourir à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, en engageant un dialogue réel avec les autorités locales.

A cette occasion, il a salué «les efforts colossaux consentis par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), postés aux frontières pour protéger le pays», affirmant que «la préservation de la

sécurité est un facteur essentiel pour réaliser le développement escompté».

En marge de cette visite, M. Benbraham, accompagné du wali de Djanet Benabdallah Chaïb-Edouard, a donné le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au niveau de l'école primaire, Rabah Bitat dans la commune de Bordj El Haouas, avant de visiter une exposition de l'artisanat dédiée aux produits réalisés par la femme au foyer.

M. Benbraham a également participé à des activités religieuses locales, organisées à l'occasion des dix derniers jours du mois sacré à la mosquée Hamza (cité Ifri) au chef-lieu de la wilaya, où il a assisté à la distinction des lauréats des différents concours religieux. Il a inspecté l'unité de production et de transformation du marbre et du granit dans la région de Tin Amali, qui assure près de 200 postes d'emploi dans une première phase, et utilise des techniques amies de l'environnement pour l'extraction du marbre.

TIPASA

Lancement d'une caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, accompagnée du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, ont procédé, jeudi, au lancement d'une caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses dans la wilaya de Tipasa, dans le cadre des opérations de solidarité organisées durant le mois de ramadhan. Les deux ministres, en visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie du wali Aboubakr Seddik Boucetta, ont donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit de 1.033 familles nécessiteuses relevant de 10 communes de la partie Est de la wilaya, «au titre du parachèvement de différentes opérations de solidarité initiées par les autorités locales à la veille du mois de ramadhan», a indiqué Mme Krikou. «Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une série de visites de terrain visant à nous enquêter du déroulement des différentes

opérations de solidarité, initiées durant ce mois sacré, dont notamment les préparatifs des opérations de circoncision et les initiatives d'acquisition des vêtements de l'Aid», a ajouté la ministre, louant le versement, au niveau de la wilaya de Tipasa «de la prime de solidarité au profit de plus de 34.000 familles, avant l'entame du mois de ramadhan».

La délégation ministérielle a effectué une visite au port de Tipasa. Sur place elle s'est entretenue avec Mme Karima, l'unique femme professionnelle de la pêche, à Tipasa, dans un monde exclusivement masculin nécessitant force physique, patience et obstination. La ministre a salué le courage de cette femme, qui a décidé de prendre la mer pour pêcher après le décès de son mari qui était également marin. A son tour, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a souligné l'impératif d'encourager l'intégration de l'élément féminin dans le monde de la mer et de la

pêche», notant que l'Ecole de formation technique en pêche et aquaculture de Cherchell assure 13 spécialités de nature à être intégrées par des femmes, dont la confection de filets de pêche.

L'opportunité a donné lieu à la remise de contrats d'affectation de

locaux à un nombre de femmes spécialisées dans la confection de filets de pêche au port de pêche de Cherchell. Les deux ministres se sont également rendus à l'Ecole de formation technique en pêche et aquaculture de Cherchell, où ils se sont enquis de la nomenclature de

formation de l'établissement et son adaptation aux exigences du marché du travail maritime.

L'Ecole a abrité, à l'occasion, une exposition sur les activités des femmes actives dans la confection des filets de pêche, outre des produits de la mer.

OUARGLA

Saisie de plus de 172.000 comprimés psychotropes à bord d'un camion

Les services de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud (Ouargla) ont appréhendé un camion chargé de plus de 172.000 gélules psychotropes de type Prégabaline et arrêté 8 individus suspects, indique, vendredi, un communiqué du même corps de sécurité. «Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes à travers le territoire du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Ouargla, et suite à des informations parvenues aux unités du Groupement faisant état d'un camion transportant une importante quantité de comprimés psychotropes en provenance d'une wilaya voisine vers les wilayas du nord, un camion a été appréhendé au niveau de la RN03 précisément à Haoud El Hamra, commune de Hassi Messaoud, Ouargla», indique la même source. Après fouille du véhicule, «il a été procédé à la saisie d'une quantité importante de comprimés psychotropes de 172.050 gélules de type Prégabaline 300mg, une somme de 265.000 DA, des téléphones portables, deux camions et un véhicule utilisé pour le transport, outre l'arrestation de huit (08) individus suspects», ajoute le communiqué. Une enquête a été ouverte sur cette affaire et les mis en cause seront traduits devant les juridictions compétentes après l'accomplissement des procédures légales.

CHINE

Le séisme à Taïwan fait au moins 13 morts (nouveau bilan)

Des hélicoptères ont continué samedi à évacuer des dizaines de touristes piégés depuis quatre jours par des éboulements dans un massif montagneux de l'est de l'île chinoise de Taïwan, secouée par un puissant séisme qui a fait au moins treize morts, selon un nouveau bilan.

Le tremblement de terre de magnitude 7,4, le plus puissant en 25 ans à Taïwan, a fait aussi six disparus et plus de 1.100 blessés. Les autorités locales ont revu à la hausse samedi le nombre de morts après avoir récupéré trois corps localisés la veille sur un chemin de randonnée. Plus de 600 personnes restaient bloquées dans des tunnels ou des zones isolées par des glissements de terrain, alors que les secours ont livré des vivres par hélicoptère à de nombreux habitants isolés, selon l'agence

locale des catastrophes. Sur l'épicentre du séisme, Hualien, une ville de 100.000 habitants sur la côte orientale, a subi plus de 300 répliques depuis mercredi, dont une secousse de magnitude 5,2 samedi matin. Selon un rapport préliminaire du Centre local de recherche sur le génie sismique publié vendredi, 8,4 bâtiments ont été «gravement endommagés» par le tremblement de terre, la plupart dans le comté de Hualien, situé à une centaine de kilomètres au sud-est de Taipei.



MEXIQUE

Sept corps démembrés découverts dans le centre du pays

Les autorités mexicaines ont retrouvé vendredi, dans le centre du pays, les corps démembrés de sept personnes, tuées pour leur appartenance présumée à des groupes criminels, a déclaré le bureau du procureur régional. Les sept cadavres ont été découverts à l'intérieur d'une voiture abandonnée au bord d'une route très fréquentée, en périphérie de la capitale régionale Puebla de l'Etat du même nom, a indiqué à la presse le procureur Gilberto

Higuera. Puebla est une destination touristique très prisée au Mexique notamment pour sa gastronomie et son style architectural hérité de l'époque coloniale. Mais la ville n'échappe pas à la violence liée au crime organisé, qui affecte plusieurs autres régions. Sur les sept victimes, cinq ont été décapitées, a détaillé le procureur. Les criminels ont laissé un «message écrit» sur chaque cadavre précisant la raison «bien sûr injustifiée, illégale

et criminelle» ayant motivé leur acte, a-t-il ajouté. «Trafic de drogue», «vol de moyen de transport» ou «extorsion» étaient par exemple écrit sur ces bouts de papier. Depuis décembre 2006, date à laquelle le gouvernement fédéral a lancé une offensive militaire controversée contre le trafic de drogue, plus de 450.000 personnes ont été tuées au Mexique, la plupart victimes d'actes criminels, selon les chiffres officiels.

MADAGASCAR

Le cyclone Gamane dévaste l'agriculture et l'élevage

Le bilan des dégâts infligés par le cyclone Gamane au secteur agricole et d'élevage de Madagascar est lourd, selon les données préliminaires du ministère malgache de l'Agriculture et de l'Élevage, rendues publiques vendredi.

Dans le nord du pays, les inondations ont touché plus de 55.000 rizières. Les pertes animales s'élèvent à près de 3.000 bovins décédés ou portés disparus, ainsi qu'à plusieurs milliers d'autres animaux, dont des caprins, des porcins et des volailles. Les infrastructures ont également subi des dommages, avec des ruptures de digues et des équipements de dragage submergés, aggravant la situation déjà précaire.

À l'est, 4.160 hectares de rizières ont été inondés et 750 hec-

tares de cultures de maïs ont été emportés par les crues. Les cultures de bananes et de manioc ont également été sévèrement touchées. Les autorités ont mobilisé une équipe d'intervention pour fournir une assistance médicale aux agriculteurs et éleveurs affectés. Quarante vétérinaires et agents sanitaires ont été déployés pour surveiller les maladies et la mortalité animale, mettant en place des mesures strictes pour contenir la propagation des maladies, notamment en surveillant de près les cheptels et en interdisant les mouvements vers les abattoirs.

Des recommandations ont été diffusées aux éleveurs pour minimiser les risques sanitaires, dans un effort concerté pour atténuer les conséquences dévastatrices de la catastrophe.

FRANCE

Amende colossale de 206 millions d'euros pour un faussaire de montres

Un faussaire de montres de luxe qui vendait notamment sur la chaîne cryptée «La Genève-rie», un supermarché de faux en ligne, a été condamné vendredi à Paris à une colossale amende douanière de 206 millions d'euros, et à quatre ans et demi de prison. Ce Français de 29 ans avait été incarcéré après avoir été renvoyé de Thaïlande, où il était basé. L'administrateur, âgé de 25 ans, de la chaîne Telegram, où se monnaient aussi des faux papiers et la consultation de fichiers de police, s'est vu infliger quatre ans d'emprisonnement auxquels s'ajoute la révocation de huit mois de prison avec sursis. Il devra aussi payer 200.000 euros aux douanes. Deux policiers de la région parisienne ont eux été condamnés respectivement à un an et deux ans de prison ferme avec une interdiction définitive d'exercer la profession de policier. Quatre autres prévenus, faussaires de cartes d'identité ou intermédiaires, ont été sanctionnés de six mois à deux ans de prison, assortis selon les cas d'amendes. Au total, une cinquantaine de délits étaient reprochés aux huit prévenus, dont la vente de marchandises contrefaites, l'importation de faux en contrebande, le blanchi-

ment, la corruption active, ou encore l'aide au séjour irrégulier, en bande organisée.

De novembre 2019 à février 2022, l'activité principale de «La Genève-rie» était la vente de bijoux de luxe contrefaits. Son nom avait été choisi en référence à Genève, la capitale de la haute horlogerie en Suisse.

Les prestations s'étaient ensuite étoffées, avec notamment de fausses cartes d'identité, prêtes en 24 à 48 heures ou des permis bateau pour 1.200 euros et deux semaines d'attente. S'y vendaient aussi en échange de liquide, virement bancaire et cryptomonnaie, des faux crédits ou comptes bancaires, des retraits de points de permis ou des pass sanitaires falsifiés. Autres services sur cette «foire aux faux»: l'accès à divers fichiers de policiers, dont celui des personnes recherchées ou le système municipal d'immatriculation des véhicules. Les produits de contrefaçon coûtent chaque année 16 milliards d'euros et près de 200.000 emplois aux secteurs européens de l'habillement, des cosmétiques et du jouet, selon les chiffres de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Les gangs les plus menaçants en Europe cartographiés par Europol

Europol a livré vendredi une cartographie des 821 réseaux criminels «les plus menaçants» du continent, dressant un tableau du fonctionnement interne des gangs impliqués dans des activités allant du trafic de drogues à celui d'êtres humains. L'agence européenne de police, basée à La Haye, a publié un rapport qui, pour la première fois, «analyse en profondeur» les opérations des pires groupes criminels d'Europe. Le rapport porte une attention particulière à «la stratégie des réseaux criminels pour infiltrer le monde des affaires juridiques - en tant que facilitateur pour commettre des crimes, comme façade pour dissimuler des crimes et comme véhicule pour blanchir les profits criminels». Actuellement, environ 86% des groupes criminels les plus menaçants d'Europe utilisent des «structures commerciales légales». La construction et l'immobilier, l'hôtellerie et la logistique sont les secteurs les plus vulnérables ciblés. Les gangs privilégient l'immobilier comme moyen de blanchiment en faisant appel à des avocats ou à des experts financiers «qui ignorent parfois l'origine criminelle des avoirs», indique Europol. Les boîtes de nuit sont souvent liées au trafic de drogues, à l'extorsion et au racket, ainsi qu'au trafic d'êtres humains et d'armes, selon l'agence. Dans le secteur de la logistique, en particulier dans les grands ports européens, les travailleurs du secteur privé sont «régulièrement» la cible de la corruption car ils peuvent «faciliter un accès sans restriction aux ports et aux systèmes portuaires». La majorité des gangs les plus dangereux d'Europe se concentrent sur le trafic de drogues - cocaïne, cannabis, héroïne et drogues synthétiques - et leurs opérations sont le plus souvent localisées en Belgique, Allemagne, Italie, aux Pays-Bas et en Espagne.

EQUATEUR

Deux Allemands et un Equatorien disparus dans une avalanche

Deux Allemands et un Equatorien sont portés disparus depuis vendredi après avoir été pris dans une avalanche lors de leur ascension du volcan Cayambe, dans le nord de l'Equateur, ont annoncé les autorités. L'un des montagnards est un Equatorien qui «fait partie de l'association de randonnée de (l'école) Polytechnique nationale» et «les autres personnes sont de nationalité allemande», a indiqué le chef des pompiers de Cayambe, Edwin Llugsí, lors d'une conférence de presse.

Les secours font «tous les efforts nécessaires» pour retrouver les disparus mais les «conditions de la montagne ne sont actuellement pas optimales», a-t-il ajouté.

L'Association équatorienne des guides de montagne (Asegum) a déclaré sur les réseaux sociaux que deux de ses guides en pleine ascension s'étaient rendus compte «qu'une équipe était tombée dans une crevasse». L'un d'eux a «essayé de prendre contact avec l'équipe sans obtenir de réponse», a poursuivi l'association. L'avalanche s'est produite vers 06H15 locales (11H15 GMT) vendredi à quelque 5.700 mètres d'altitude. Le volcan Cayambe est un grand cratère de 5.790 mètres de haut, qui se situe à 60 kilomètres au nord-est de Quito. D'après l'Institut de géophysique équatorien, ses parois sont recouvertes d'une calotte glaciaire qui peut présenter une épaisseur de 50 mètres dans la zone du sommet. Le ministère de l'Environnement a expliqué dans un communiqué que l'accès des touristes au parc national Cayambe-Coca était temporairement suspendu en raison de l'avalanche.

RUSSIE

Rupture d'une digue : plus de 4.000 maisons affectées à Orsk

La rupture d'une digue dans la ville russe d'Orsk (sud) n'a fait ni blessé ni mort, mais a entraîné d'importantes inondations où plus de 4.000 maisons ont été affectées, ont annoncé samedi les autorités locales. La mairie avait précédemment déclaré que la digue, conçue pour protéger cette ville de l'Oural, s'était rompue, affectant 4.258 maisons et 10.987 résidents.

Une évacuation massive est actuellement en cours dans la vieille ville, où plusieurs quartiers se trouvent désormais sous les eaux. Six centres d'hébergement temporaire ont été mis en place pour aider ceux évacués des zones inondées. Les autorités de l'oblast d'Orenbourg, via le réseau social Telegram, ont annoncé que 94 personnes, dont 40 enfants, ont été transférées dans des abris temporaires hors des zones à risque. D'autres ont trouvé refuge chez des proches. Leur vie et leur santé ne sont pas en danger et aucune assistance médicale n'a été nécessaire. Au cours d'une réunion d'urgence présidée par le gouverneur Denis Pasler, il a été décidé de couper l'électricité dans les zones menacées par les inondations si le niveau des eaux venait à atteindre une hauteur critique, selon les autorités régionales.

APS

ORAN

Mise en service du nouvel hôpital d'urgences pédiatrique à Hai El Menzah

Un nouvel hôpital dédié aux urgences pédiatriques relevant de l'établissement public spécialisé (EPS) en pédiatrie «Abdelkader Boukheroufa» à Hai El Menzah (Oran), a été mis en service jeudi, a-t-on appris vendredi auprès de la direction locale de la santé et de la population. Il s'agit d'une nouvelle structure de quatre étages, d'une capacité de 120 lits, dédiée exclusivement aux urgences pédiatriques, a-t-on précisé de même source, soulignant qu'elle recevra les urgences médicales et chirurgicales de la wilaya d'Oran et de la région Ouest du pays également. Ce nouvel hôpital comporte, en plus des urgences médicales et chirurgicales, un centre de tri, une unité de réanimation d'une capacité de 10 lits, un service viscéral, un service de radiologie et un laboratoire, pour garantir une prise en charge complète des cas, a-t-on encore fait savoir, ajoutant que les services de chirurgie ORL et neurologie seront mis en service prochainement. L'unité de réanimation a été créée en prévision du lancement de la transplantation rénale pour les enfants, sous l'égide de l'Agence nationale des greffes d'organes (ANG), a-t-on rappelé. La réception et l'admission est soumise à un système numérique, afin de garantir une fluidité dans la gestion des flux des malades, a-t-on encore noté.

GHARDAÏA

Succès d'une opération de drainage d'un kyste pancréatique par endoscopie (DSP)

Une équipe médicale de l'Etablissement public hospitalier (EPH) «Brahim Tirichine» de Ghardaïa a effectué récemment "avec succès" un drainage d'un kyste pancréatique infecté en utilisant la nouvelle technologie endoscopique sur un jeune patient, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Ce traitement endoscopique a été décidé pour ce jeune patient de 35 ans souffrant de troubles gastriques et douleurs abdominales après une minutieuse exploration et un diagnostic qui a démontré la présence d'un kyste pancréatique infecté, a fait savoir le directeur du secteur, Dr Ahmed Zenati. Et d'ajouter qu'une discussion multidisciplinaire entre médecins spécialistes sous la conduite du Dr Salim Ourari, gastroentérologue à l'unité d'endoscopie de EPH de Ghardaïa, a permis de recommander un drainage du kyste sous écho-endoscopie sans incision (ouverture externe).

Cette technique de drainage endoscopique guidée par écho-endoscopie réalisée pour la première fois consistait à introduire une sonde (un tube équipé de microscope miniaturisé avec lampe et instruments chirurgicaux) par l'estomac, sans incision vers le kyste localisé et drainé la nécrose pancréatique infectée par aspiration, a expliqué le DSP en signalant que l'état de santé du patient est jugé satisfaisant. C'est la première fois que ce type d'intervention est réalisé dans le secteur de santé de Ghardaïa, a fait savoir Dr Zenati, rappelant que l'acquisition d'un matériel performant de pointe dans nos structures de santé permet d'éviter les déplacements fatigués et onéreux vers les hôpitaux du nord.

APS

PRESTATIONS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ Le «Plan d'action malade» a permis l'amélioration des prestations à travers l'ensemble des structures du secteur

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, jeudi à Alger, que le «Plan d'action malade» a prouvé son efficacité et permis l'amélioration des prestations fournies au niveau de l'ensemble des hôpitaux et structures de proximité.

Dans une allocution prononcée au terme des travaux d'une visioconférence avec les directeurs de la santé, le ministre a précisé que «le Plan d'action malade a donné de bons résultats, en dépit de quelques lacunes dont le ministère s'attèle à les combler». «L'Etat a mobilisé tous les moyens à cet effet, notamment un budget considérable alloué au secteur» pour une meilleure prise en charge du malade, à travers la numérisation et la modernisation, a-t-il soutenu.

Cette amélioration s'illustre dans la prise en charge des patients en termes de soins, d'interventions chirurgicales, de médicaments et d'examen médicaux, a-t-il fait savoir, ajoutant que plus de 12 millions examens médicaux ont été effectués au niveau des différentes structures de santé.

Et de rappeler que le dossier électronique du patient constitue l'un des axes de



processus d'amélioration de la qualité des prestations, relevant que le secteur compte 79.000 dossiers électroniques permettant de suivre le malade depuis son admission à l'hôpital grâce l'accessibilité des informations aux médecins au niveau national, contrairement au dossier physique (en papier).

Par ailleurs, le ministre a promis de faire de l'année 2024 celle de la prise en

charge des personnels du secteur, faisant état de la promulgation prochainement d'une instruction de ses services portant sur la nécessité de procéder au versement des rappels et aux opérations de promotion à temps, outre la préparation de la promulgation des statuts du secteur, tout en s'enquérant des changements dans le système des salaires et le régime indemnitaire. Concernant la «Charte

de Naâma» relative aux régions du Sud et des Hauts-Plateaux, le ministre a indiqué que la charte vient assurer une prise en charge propre à ces régions dans le cadre des nouveautés, en vue de parer à tout risque sanitaire pouvant survenir, de même que certaines maladies provenant de l'étranger ont été prises en charge à temps pour empêcher leur propagation. La loi sur la prévention des risques sanitaires consolidera, à l'avenir, la possibilité d'intervenir, en associant d'autres secteurs, a-t-il assuré.

A son tour, la directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Samia Hammadi, a indiqué que la Charte de Naâma œuvre à activer le principe de prévention et de contrôle, après avoir enregistré la propagation de certaines pathologies, à l'instar de la leishmaniose.

CANCER INFANTILE

Proposition de réalisation de deux nouveaux centres dans les régions est et ouest du pays (Commission nationale)

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr. Adda Bounedjar a révélé, jeudi à Blida, une proposition de création de deux nouveaux centres de prise en charge des enfants atteints de cancer dans les régions est et ouest du pays. Le Pr. Bounedjar a indiqué, dans une déclaration en marge de sa participation à la cérémonie de remise d'un acte de terrain destiné à la réalisation d'un centre spécialisé en oncologie pédiatrique, à l'initiative de l'association «El-Badr» pour aider les patients atteints de cancer, que dans le cadre du travail de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, il a été proposé la réalisation de deux nouveaux centres pour prendre en charge les enfants atteints de cette maladie dans les régions est et ouest du pays. Il a ajouté que tous les pays du monde disposent de nombreux centres spécialisés en oncologie pédiatrique, ce qui nécessite de renforcer le système de santé avec ces centres qui contribueront à améliorer la prise en

charge de cette catégorie d'enfants dont le taux de guérison dépasse 90 % en cas de prise en charge précoce dans des conditions appropriées du point de vue médico-psychologique.

La région centre du pays dispose d'un centre spécialisé à Bab El Oued à Alger, outre le grand projet prévu à Blida selon des normes internationales et la préparation pour la réalisation de deux centres similaires dans les régions est et ouest en vue de réduire les déplacements des enfants malades et de leurs familles, a-t-il fait savoir l'Algérie compte entre 1500 et 2000 cas de cancer chez les enfants, ce qui nécessite la mise en place de tels centres pour améliorer les conditions de traitement et d'hébergement en vue réaliser le meilleur taux de réponse au traitement, a fait observer le responsable.

De son côté, le président de l'Association El-Badr, Docteur Mustapha Moussaoui a évoqué le projet de réalisation d'un centre de traitement des tumeurs cancéreuses chez les enfants qui coûtera près de

3 milliards de DA, lesquels seront collectés à partir de dons de bienfaiteurs, faisant état des préparatifs pour le lancement d'une campagne médiatique et de sensibilisation pour la collecte de ce montant en vue de lancer les travaux de sa réalisation. Selon le président de l'association, avec la remise, jeudi, par les services de la wilaya de l'acte du lot de terrain d'une superficie de 3.280 m2 relevant du domaine de l'Etat et située près du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz-Fanon, l'association entamera, après de dix ans après avoir annoncé le projet, les procédures d'obtention du permis de construire.

Selon docteur Moussaoui, ce nouvel édifice médical qui accueillera, une fois mis en service, les enfants atteints de cette pathologie de différentes wilayas du pays, renfermera un bâtiment dédié à la scolarisation des enfants cancéreux et à leur hébergement en compagnie de leurs parents, durant la période des soins, un espace de jeu, ainsi qu'un autre bâtiment pour les salles de soins et d'opération.

NOUVEAU STATUT DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES Des «acquis importants» (syndicat)

Le nouveau statut particulier des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires comporte des «acquis importants», dont la reconnaissance de la fonction pédagogique de ces derniers, a affirmé, mercredi à Alger, le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), Pr Rachid Belhadj. S'exprimant en marge d'une Assemblée générale ordinaire du syndicat tenue au CHU Mustapha Bacha, Pr Belhadj a déclaré à la presse que le nouveau statut particulier des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires,

comporte de «nouveaux acquis importants». Tout en remerciant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour avoir «concrétisé son engagement» de satisfaire les revendications des professionnels de la santé, il a cité, entre autres acquis, la reconnaissance de la fonction pédagogique de l'enseignant



hospitalo-universitaire. Autre avancée pour cette catégorie de praticiens de la santé, la création du nouveau poste de coordinateur pédagogique relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui s'ajoute aux postes de chefs de service et d'unité dépendant du secteur de la Santé, a-t-il révélé. Il a fait savoir qu'en parallèle à la publication dudit statut particulier, le nouveau régime indemnitaire des enseignants universitaires a été rendu pu-

blic, alors que d'habitude, cela se fait avec un intervalle de deux ans entre les 2 textes. Le Pr Belhadj s'est, en outre, félicité que l'activité de jumelage pratiquée par les praticiens à l'intérieur du pays, ainsi que celle de la télé-médecine soient désormais «plus organisées et obéissant à de nouveaux mécanismes». Il en est de même pour l'octroi des bourses et la prise en compte de la totalité de l'expérience professionnelle du maître-assistant qui rejoint la

famille universitaire, et dont la moitié seulement était comptabilisée dans l'ancien statut, a-t-il poursuivi. Le président du SNECHU a indiqué, enfin, que des Assemblées générales similaires à celle d'aujourd'hui se tiendront dans des établissements hospitaliers du territoire national afin d'informer le corps hospitalo-universitaire médical des nouveautés contenues dans le statut particulier régissant l'évolution de leur carrière.

PALESTINE

MSF accuse l'entité sioniste de «destruction systématique» du système de santé de Ghaza

L'entité sioniste détruit systématiquement le système de santé de Ghaza, a dénoncé jeudi l'ONG Médecins sans frontières (MSF), fustigeant l'ampleur des dégâts humains de la guerre génocidaire en cours.

«Aujourd'hui, nous assistons à la destruction systématique et délibérée du système de santé» du territoire palestinien, a affirmé lors d'une conférence de presse au siège de MSF à Genève Amber Alayyan, responsable adjointe des programmes de l'ONG pour le Proche-Orient.

La grande majorité des blessures constatées par les médecins de MSF à Ghaza résultent d'explosions, un effet des bombardements d'habitations par les forces d'occupation sionistes, a-t-elle décrit.

«Il y a des blessures par écrasement à l'abdomen, au thorax, des amputations des jambes et des bras nécessaires, et en plus de cela, les patients souffrent de graves brûlures», a-t-elle détaillé.

Les médecins voient aussi «maintenant des enfants blessés par balle» par des tirs de drones sionistes, a-t-elle ajouté. «Aucun système de santé au monde ne peut faire face au volume et au type de blessures, ainsi qu'aux états de santé que nous voyons quoti-



diennement», a-t-elle soutenu, décrivant des opérations chirurgicales effectuées à même le sol ou des patients dont les plaies s'infectent.

«Vous pouvez ajouter 1.000 hôpitaux de campagne, vous ne pourriez pas remplacer le système de santé qui existait à Ghaza avant la guerre» génocidaire qui a fait des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes.

Christopher Lockyear, secrétaire général de MSF International, a lui chiffré à près de 200 les travailleurs humanitaires tués par les forces d'occupation sionistes en presque six mois, dont cinq employés de MSF.

«Ce type d'attaques est soit intentionnel, soit révélateur d'une incompétence dangereuse», a-t-il fustigé, dénonçant «une guerre menée sans aucune règle», après la mort en

début de semaine de sept humanitaires lors d'une frappe sioniste dans la bande de Ghaza.

Jeudi, le fondateur de World Central Kitchen (WCK), José Andres, a déclaré que l'entité sioniste n'avait pas tué sept des employés de l'organisation à Ghaza «par erreur, mais plutôt systématiquement». Andres a souligné, dans une interview diffusée par la chaîne américaine CNN, qu'elles (les forces sionistes) «n'avaient pas tué 7 des employés de l'organisation par erreur, selon ce qui avait été promu, mais plutôt systématiquement. Elles ont pris pour cible une voiture après l'autre».

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Ghaza qui a fait des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives et une famine persistante qui a coûté la vie à des dizaines d'enfants, selon les autorités palestiniennes et l'ONU.

CHOLÉRA

32 décès et près de 15.000 infections en six mois au Mozambique (ministère)

L'épidémie de choléra qui sévit au Mozambique a fait 32 morts et près de 15.000 infections entre le 1er octobre 2023 et le 31 mars dernier, a révélé cette semaine le ministère de la Santé. «Au 31 mars, 36 patients atteints du choléra étaient hospitalisés dans les différents établissements sanitaires du pays», a souligné le département dans le dernier rapport sur l'évolution de la maladie dans ce pays d'Afrique australe.

Il a ajouté que les principaux points chauds de l'épidémie dans le pays sont les provinces de Nampula, avec 33,3% des in-

fections, Tete (18,6%), Cabo Delgado (16,3%), Zambézia (15,5%), Sofala (10,7%) et Niassa (2,9%).

Le chef du Programme élargi de vaccination au sein du ministère de la Santé, Leonildo Nhampossa, a déclaré que 2.268.548 personnes de plus d'un an ont été vaccinées contre le choléra dans quatre provinces en janvier dernier.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Mozambique est l'un des pays les plus touchés par le choléra, les infections ayant considérablement aug-

menté depuis le passage du cyclone tropical Freddy en 2023.

Elle a noté également que le monde connaîtrait une pénurie de vaccins contre le choléra d'ici 2025 et qu'un milliard de personnes dans 43 pays pourraient être infectées par la maladie.

Infection diarrhéique aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par la bactérie Vibrio cholera, le choléra est en forte recrudescence sur le continent, notamment en Afrique australe, selon l'ONU.

Déploiement mondial de tests de dépistage du choléra (OMS)

Un déploiement mondial et massif de tests de dépistage du choléra a débuté vendredi, ont déclaré l'Organisation mondiale de la santé et ses partenaires, saluant une avancée dans la lutte contre la recrudescence des infections. Le Malawi a reçu une première livraison de tests, a souligné l'OMS, donnant le coup d'envoi d'un nouveau programme mondial visant à accélérer la détection des épidémies.

Au total, plus de 1,2 million de tests seront distribués à 14 pays à haut risque au cours des prochains mois, a indiqué l'agence des Nations unies pour la santé, dans un communiqué. «Les pays qui recevront des kits dans les prochaines semaines dans le cadre de ce déploiement mondial, comprennent ceux qui sont gravement touchés par des épidémies de choléra, comme l'Éthiopie, la Somalie, la Syrie et la Zambie», précise le communiqué. Le programme est une entreprise commune, l'alliance vaccinale Gavi s'occupant du financement et de la coordination, et l'agence de

l'Onu pour l'enfance, l'Unicef, de l'approvisionnement. L'OMS a indiqué qu'elle et le Groupe de travail mondial sur la lutte contre le choléra apportaient également leur soutien. Le choléra, qui se contracte à partir d'une bactérie généralement transmise par l'eau ou des aliments contaminés, provoque des diarrhées et des vomissements et peut être dangereux pour les jeunes enfants. Ces dernières années, les cas se sont multipliés dans le monde entier: 473.000 cas ont été signalés à l'OMS en 2022, soit deux fois plus qu'un an auparavant, et des données préliminaires indiquent que plus de 700.000 cas ont été signalés l'année dernière. L'offre mondiale de vaccins oraux contre le choléra a été multipliée par dix-huit entre 2013 et 2023, mais l'explosion de la demande a néanmoins créé une pénurie mondiale, selon le communiqué. Le mois dernier, l'OMS a appelé à une «action immédiate» pour remédier à la pénurie, mettant en garde contre une «pression sans précédent sur le stock mondial de vaccins».

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Avril, le mois de la dernière chance pour un accord de prévention des pandémies

L'échec la semaine dernière des négociations sur un accord de prévention et de lutte contre les futures pandémies «n'est pas une option» mais encore faut-il que les pays «se parlent plutôt que de s'écouter parler», met en garde le co-président des négociations.

Les pays membres de l'Organisation mondiale de la santé ont passé les deux dernières années à rédiger une ébauche d'accord international sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, mais les positions restent très éloignées sur des questions cruciales telles que l'équité en matière d'accès aux vaccins et la surveillance des agents pathogènes.

Le temps presse, si un texte doit être adopté par les 194 Etats membres de l'OMS lors de leur assemblée annuelle qui débutera le 27 mai. Après deux semaines de discussions - qui devaient être les dernières - les négociateurs se sont quittés juste avant les fêtes de Pâques sans résoudre leurs différends. Ils se retrouveront au siège de l'OMS du 29 avril au 10 mai.



BRÉSIL

Contamination au mercure alarmante chez des indigènes yanomami (étude)

Des chercheurs brésiliens ont identifié des taux de contamination au mercure particulièrement alarmants chez des membres du peuple indigène Yanomami vivant à proximité de zones d'orpaillage illégal en Amazonie, selon une étude publiée jeudi. Menée notamment par l'organisme public de santé Fiocruz, l'étude a prélevé des échantillons de cheveux et de salive de 293 autochtones de neuf villages près de la rivière Mucajai, au cœur de la forêt tropicale, dans l'Etat septentrional de Roraima.

Cette zone est l'une des plus touchées par l'orpaillage dans la réserve Yanomami, la plus grande du Brésil, où vivent environ 29.000 autochtones, dans un territoire aussi vaste que le Portugal, près de la frontière vénézuélienne.

Les scientifiques ont trouvé des traces de mercure dans tous les échantillons prélevés. Dans 84% des cas, le niveau de contamination était supérieur à la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soit deux microgrammes par gramme de cheveu.

Et 10,8% des échantillons présentaient plus de six microgrammes par gramme de cheveu, un niveau «qui requiert une attention médicale particulière», selon l'étude menée en octobre 2022. «Cette situation de vulnérabilité augmente de façon exponentielle le risque de maladie chez les enfants qui vivent dans la région, et peut favoriser des problèmes cliniques plus sévères dus à l'exposition chronique au mercure, notamment chez les enfants de moins de cinq ans», explique le chercheur Paulo Basta dans un communiqué.

CANCERS DE LA PROSTATE

Les cas vont beaucoup augmenter, prévient une étude

Les cancers de la prostate vont fortement progresser au cours des prochaines années dans le monde, notamment dans les pays moins riches, estime une étude qui explique cette tendance par le vieillissement prévisible de la population. «Selon nos conclusions, le nombre annuel de nouveaux cas va doubler de 1,4 million en 2020 à 2,9 millions en 2040», résument les auteurs de cette étude publiée vendredi, réalisée en extrapolant des changements démographiques déjà observés à l'heure actuelle. Cette progression s'expliquerait par «la hausse de l'espérance de vie et par des changements dans les pyramides des âges», avancent les auteurs. Le cancer de la prostate, qui est le plus courant chez les hommes -15% de l'ensemble des cancers masculins -, se déclare en effet à plus de 50 ans dans la plupart des cas. Et sa fréquence augmente fortement plus l'on avance en âge au-delà de ce seuil. Or, un grand nombre de pays pauvres ou en voie de développement sont en train de rattraper partiellement leur retard d'espérance de vie par rapport à leurs homologues développés, ce qui devrait mécaniquement augmenter le nombre de cancers de la prostate. Et «contrairement à d'autres problèmes d'ampleur, comme le cancer du poumon ou les maladies cardiovasculaires, on ne pourra pas éviter cette hausse des cas par des politiques de santé publiques», relèvent les chercheurs. En effet, les facteurs de risque du cancer de la prostate -hérédité, taille élevée...- sont beaucoup moins évitables que, par exemple, le tabagisme pour le cancer du poumon. Seul un lien avec les surpoids a été établi, mais on ignore s'il y a un mécanisme de cause à effet. Les auteurs de l'étude jugent néanmoins qu'il est possible de limiter la hausse des cancers de la prostate par différentes actions. Ils prônent par exemple de viser des diagnostics moins tardifs dans les pays moins riches, constatant que les cancers de la prostate y sont souvent repérés trop tard pour agir efficacement. Ils mettent en revanche en garde sur le risque de «surdiagnostic et surtraitement» dans les pays développés.

Dimanche 7 avril 2024

INTESTINS IRRITABLES

Comment les soulager pendant et après la crise ?

Stress, fatigue ou changements hormonaux ont tendance à fragiliser les intestins hypersensibles. Pour soulager vos maux de ventre, découvrez le programme spécial intestins irritables de Florence Solsona-Guillem, médecin nutritionniste diplômée de psychosomatique médicale.

La flore intestinale (appelée microbiote) ne contient pas moins de 2 kg de micro-organismes bactériens, levures... qui vivent naturellement en harmonie, autrement dit en symbiose. Cependant, une alimentation déséquilibrée, la prise de médicaments ou encore le stress peuvent modifier l'équilibre naturel de ces microorganismes. En cas de déséquilibre (on parle alors de dysbiose), certaines personnes vont présenter une forte douleur abdominale associée à des diarrhées chroniques tandis que d'autres vont souffrir de constipation.

Autant de troubles digestifs qui gâchent les journées des personnes aux intestins hypersensibles. Pour soulager cette hypersensibilité vis-à-vis de la flore, le Dr Florence Solsona, médecin nutritionniste et autrice de *Defectes bien-être pour intestins fragiles* (Ed. Larousse) propose un programme "avant, pendant et après" la crise.

INTESTINS IRRITABLES : QUE FAIRE EN PÉRIODE DE CRISE

Pour atténuer les symptômes et calmer l'inflammation, on commence par supprimer le tabac, l'alcool et le café, qui augmentent les spasmes intestinaux. On limite aussi les crudités et les chewing-gums, qui contribuent aux douleurs abdominales. Enfin, pour offrir de vraies vacances à notre intestin, on ne mange que des aliments très faciles



à digérer, jusqu'à ce que les douleurs aient disparu.

INTESTINS IRRITABLES : CE QU'ON DOIT FAIRE APRÈS LA CRISE

Lorsque les douleurs et les ballonnements ont disparu, offrez-en un peu deux à trois jours de repos à

votre intestin avant de réintroduire progressivement les aliments plus irritants. L'idéal, pour que la digestion se passe plus facilement et pour pouvoir identifier les aliments que vous supportez et ceux que vous devez limiter, est de réintroduire un aliment par jour.

Commencez par les légumes les

moins riches en fibres : salade, carottes et endives cuites, haricots verts, blancs de poireau, pointes d'asperge, épinards et bettes rouges cuites, tomates pelées et épinards cuits.

Réintroduisez progressivement les crudités, râpées très finement et sans huile. Réintroduisez ensuite

les fruits. Choisissez les bien mûrs et évitez ceux qui contiennent de petites graines (kiwis, framboises). En dernier lieu, ajoutez les produits céréaliers riches en fibres et les légumes secs.

COMMENT FAIRE POUR ÉVITER LES CRISES ?

Pour vivre en bonne intelligence avec son microbiote, il ne suffit pas de choisir de bons aliments, faciles à digérer. Il faut également modifier son comportement et adopter une nouvelle hygiène de vie :

Prenez le temps de vous installer au calme pour manger, assise à table, le dos bien droit. Pas dans le canapé, dans une position peu compatible avec une bonne digestion. Mastiquez bien car la digestion d'aliments insuffisamment mastiqués demande plus de travail à l'estomac et donne lieu à des fermentations, donc des ballonnements douloureux.

Buvez deux grands verres d'eau avant chaque repas car une bonne hydratation permet de bien saliver. C'est primordial car la salive permet de limiter l'acidité gastrique, sans compter que l'eau fait gonfler les fibres alimentaires et facilite leur progression dans l'intestin.

Terminez le repas par une tisane de mélisse (vous trouvez la recette ici). Si vos ballonnements sont liés au stress, alternez avec une tisane d'aubépine ou de valériane.

boire de l'eau ou des tisanes à base d'anis étoilé. Mais évitez les boissons gazeuses, ce qui ne ferait qu'aggraver votre problème et ne buvez pas avec une paille car vous risquez d'avaler de l'air en même temps que votre breuvage.

Une mauvaise alimentation qui ballonne

Ce ne sont pas les aliments trop riches en graisses mais les aliments à forte capacité fermentescible qui favorisent la production de gaz intestinaux. C'est le cas des haricots, des choux de Bruxelles (alors que le chou-fleur est un ami de vos intestins), du céleri, des pruneaux, des bananes, du germe de blé. Manger trop salé peut également provoquer de la rétention d'eau et vous donner le sentiment d'être gonflée. Enfin, si vous avez une alimentation riche en fibres mais que vous ne buvez pas assez, vous avez de grands risques d'irriter votre intestin.

Des médicaments qui irritent l'intestin

Dans la longue liste des effets indésira-

bles possibles de chaque médicament, la constipation, la diarrhée et les troubles intestinaux sont souvent en première ligne. C'est notamment le cas pour tous les traitements qui contiennent du lactulose et du sorbitol ainsi que les anti-diabétiques à base d'acarbose (comme le Glucor).

Si vous n'avez d'autre choix que prendre ces traitements, vous pouvez soulager les ballonnements à l'aide des médecines douces.

Avec l'acupression : appuyez sur l'aide du pouce et de l'index, chaque jour, sur l'angle que forment le pouce et l'index de l'autre main, pendant deux minutes.

Avec les huiles essentielles : préparez un mélange, à parts égales, d'huiles essentielles de carvi, de coriandre et de muscade.

Avec une quinzaine de gouttes de ce mélange, frottez-vous l'abdomen, dans le sens des aiguilles d'une montre. Procédez ainsi après chaque repas, en cure de 3 semaines.

Comment utiliser le charbon végétal ?

Utilisé depuis peu par les cuisiniers pour la belle couleur noir ébène qu'il donne aux recettes, le charbon végétal est surtout prisé en médecine naturelle pour ses propriétés digestives et purifiantes. En cas de ballonnements ou de gastro, le charbon végétal activé fait des merveilles.

CHARBON VÉGÉTAL : QU'EST-CE QUE C'EST EXACTEMENT ?

Le charbon végétal est issu de la calcination, sans air et à haute température (600-900 °C), de bois ou de coques de noix de coco. Une seconde calcination, en présence de vapeur d'eau, d'air ou de gaz oxydants, augmente sa capacité d'absorption. On dit alors qu'il est "actif". Le charbon "super-actif" a été calciné plus longtemps, ce qui augmente encore la surface d'absorption et donc son efficacité.

S'il est connu depuis l'Antiquité pour ses propriétés assainissantes, c'est en 1983 qu'un chimiste français démontre son action antipolysion en avalant de l'arsenic enrobé de charbon, sans mettre en péril sa santé !

QUEL CHARBON ACTIF CHOISIR ?

On le trouve vendu sous forme de poudre ou de gélules. "Je préfère la poudre pure, active directement" indique Sarah Juhaz, ingénieure en génie biologique et naturopathe. "Les gélules sont formées d'enveloppes souvent à base de gélatine animale et d'additifs. On les garde en dépannage quand on n'est pas chez soi". Concernant l'origine des bois (hêtre, boulaie, bambou...), "les effets sont différents selon les personnes. On peut en essayer plusieurs pour voir lequel nous convient le mieux", conseille la naturopathe.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

"Le charbon actif traverse le tube digestif en piégeant les substances indésirables, ajoute Sarah Juhaz. Car issu de la fermentation, riche en polysaccharides, mauvaises bactéries, additifs, métaux lourds... sont alors éliminés dans les selles."

Il est donc conseillé en cas de diarrhées, ballonnements, gastro-entérite, brûlures d'estomac, intoxication alimentaire... "Il est efficace aussi contre la mauvaise haleine et aide à lutter contre l'excès de graisses dans le sang", ajoute l'expert. Et comme il absorbe les médicaments, il ne faut pas les prendre en même temps, mais 2 ou 3 heures après. Si vous prenez un médicament tous les matins, prenez le charbon actif à l'heure du déjeuner.

COMMENT L'UTILISER ?

En cure de drainage à raison de 2 cuillères à café diluées dans un grand verre d'eau ou un yaourt au soja, avant chaque repas, pendant 15 jours. "On peut aussi le prendre ponctuellement, après les fêtes par exemple, indique Sarah Juhaz, à raison de 1 cuillère à soupe dans un grand verre d'eau le matin à jeun."

Comme le charbon végétal peut favoriser la constipation, on boit beaucoup en même temps. En cuisine, sans goût ni odeur, il colore les préparations : pains, macarons, glaces, pancakes, burgers... Une grande cuillère de charbon en poudre suffit pour teinter 500 g de farine.

Ventre gonflé : 12 aliments à éviter

Ventre gonflé, flatulences... Si vous souffrez de ballonnements mieux vaut éviter certains aliments. Voici les principaux.



Le ballonnement abdominal est un symptôme fréquent, surtout chez les femmes. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette sensation de ventre gonflé, dont une production excessive de gaz dans l'intestin ou un déséquilibre de la flore intestinale. L'éviction de certains aliments permet d'améliorer la situation.

Évitez de consommer des aliments très fermentescibles comme les haricots secs, chou de Bruxelles, oignon, pruneau, banane... Ces glucides ou sucres produisent du gaz sous l'effet de la flore intestinale. Pour limiter les ballonnements, il convient aussi de limiter la consommation d'aliments riches en matières grasses car les graisses sont difficiles à digérer, ce qui retarde l'évacuation du bol gastrique vers l'intestin et peut entraîner des ballonnements et flatulences.

Troisième grande catégorie d'aliments à éviter en cas de ventre gonflé, les aliments riches en fibres insolubles comme les pains multigrains ou au son, les châtaignes, les fruits séchés... Les fibres insolubles sont en effet responsables de ballonnements car elles absorbent et retiennent l'eau, augmentant ainsi le volume des selles qui progressent plus rapidement dans l'intestin. Enfin, les boissons gazeuses entraînent aussi des gonflements. C'est également le cas d'aliments riches en fructose ou en lactose mal digérés par certaines personnes ou de sucres dits sans sucre car les édulcorants sont à l'origine de fermentations dans les intestins.

1/2 - Les crudités - L'été, les salades se déclinent en fonction de nos envies. Si vous souffrez de ballonnements, limitez un peu les crudités, plus difficiles à digérer. Pensez à mixer des légumes crus et

des légumes cuits, par exemple des haricots verts, des courgettes ou des asperges.

2/2 - La mie de pain - Globalement, tous les aliments aérés (contenant beaucoup d'air) doivent être évités, comme les boissons gazeuses par exemple, la mie de pain, les soufflés, les glaces ou encore les meringues.

3/2 - Les boissons gazeuses - Les boissons gazeuses libèrent du gaz dans le tube digestif et favorisent donc les ballonnements. Si les boissons contiennent du fructose ou du sorbitol, deux sucres qui peuvent être mal digérés, c'est pire.

4/2 - Les choux de Bruxelles - La famille des choux (choux, chou-fleurs, chou de Bruxelles, brocolis...) tout comme les poireaux sont riches en fructanes.

Ces sucres sont constitués de molécules de fructose reliées entre elles par des molécules non digérées. Comme ils ne sont pas digérés correctement, ils provoquent des gaz.

5/2 - Les fritures - Les aliments frits et rissolés sont riches en graisses qui stagnent longtemps au niveau de l'estomac. Cette digestion difficile se traduit par des ballonnements et des flatulences.

7/2 - Les fruits séchés - L'excès de fibres insolubles que l'on trouve dans les fruits séchés ou les pains au son par exemple est responsable de ballonnements et de flatulences.

8/2 - Les haricots secs - Les haricots secs renferment une forte teneur en raffinose. Ce sucre multiplie la production de gaz par 12 ce qui explique que la consommation de haricots secs cause des ballonnements.

Pour faciliter la digestion des haricots secs, vous pouvez les tremper dans un peu de bicarbonate de sodium alimentaire pendant plusieurs heures avant de les cuire.

9/2 - Les jus de fruits concentrés - Les jus de fruits concentrés ont comme certains fruits (pommes, poires, cerises, pêches, raisin,

mangue, papaye...) et les confitures sont riches en fructose. Chez certaines personnes, la malabsorption de ces sucres peut entraîner une production excessive de gaz.

10/2 - Le lait - Chez certaines personnes, l'absence de lactase, une enzyme présente dans l'intestin, empêche de digérer correctement le lactose qui est un composant essentiel du lait. Cela provoque des gaz, des ballonnements.

11/2 - L'oligon - En raison de ses composés soufrés l'oligon est souvent peu digeste surtout lorsqu'il est consommé cru et peut être responsable de ballonnements et de flatulences.

12/2 - Les bonbons sans sucre - Les édulcorants comme l'aspartame, le polyol ou le sorbitol que l'on retrouve dans des bonbons et boissons « sans sucre » ou des yaourts allégés engendrent des fermentations indésirables dans les intestins et provoquent des ballonnements.

Ballonnements : ce n'est pas forcément un intestin irritable

Inconfortables et même parfois douloureux, les ballonnements ne touchent pas seulement les personnes qui souffrent du syndrome de l'intestin irritable. On fait le point sur les causes les plus fréquentes qui font gonfler le ventre et gargariser vos intestins.

Contrairement à une idée reçue, les ballonnements n'arrivent pas seulement après un repas de famille un peu trop copieux. Mais ce ventre qui gonfle est dû au fait que votre corps n'arrive pas à décomposer correctement la nourriture que vous avez avalée. Cela crée alors des gaz qui s'accumulent dans votre estomac et dans les intestins, et qui transforment votre abdomen en ballon de baudouche.

Ce type de gêne abdominale, qui touche deux fois plus de femmes que d'hommes, peut surgir à tout moment et parfois durer des heures, sans qu'aucun médicament anti-acide ne parvienne à vous soulager. On fait le point sur ce qui peut provoquer ces douleurs abdominales.

Des ballonnements liés au stress

Lorsque le stress nous frappe durement, certains de nos organes réagissent en empêchant le sang de circuler librement dans la sphère digestive. Les conséquences se font alors sentir sur le transit, provoquant de la constipation, de la diarrhée ou des ballonnements. Mais le stress n'est pas le seul coupable. En effet, lorsque nous sommes anxieux, nous avons la fâcheuse habitude de mâcher du chewing-gum ou de boire des sodas gazeux, ce qui ne fait qu'ajouter de l'air dans l'estomac. Cet effet collatéral ne peut que vous inciter à trouver le bon moyen pour combattre le stress autrement.

La déshydratation en cause

Tout comme le corps s'accroche à la graisse lorsqu'on se lance dans un régime draconien, il commence à retenir les fluides lorsqu'il est déshydraté. Et toute cette eau qui s'accumule dans le ventre provoque des ballonnements inconfortables. Donc, pour dégonfler, commencez par

L'anis vert soulage la douleur

Digestion difficile, ballonnements, flatulences : en infusion, les graines d'anis vert écrasées calment tous les troubles digestifs. L'agence européenne du médicament (EMA) considère comme traditionnellement établi l'usage des graines d'anis pour soulager les douleurs gastro-intestinales modérées, dont les flatulences et les ballonnements". Dans certains pays, on mâche même une petite cuillerée de graines d'anis à la fin du repas pour faciliter la digestion ! L'anis apaise aussi la toux, les symptômes du rhume et de la coqueluche.

Enfin, dans la phytothérapie traditionnelle, il est fréquent de voir cette plante figurer parmi celles qui régulent les règles irrégulières, soulagent les infections urinaires, les affections hépatiques. On s'en sert aussi comme un tonique qui relance l'appétit et soutiendrait le désir sexuel.

LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Les effets indésirables de l'anis sont rares : quelques réactions allergiques, cutanées ou



2 TISANES ANTI-GONFLEMENT

Pour dire stop à l'aérophagie : 1 c. à café d'anis vert

Verser les graines dans 25 cl d'eau froide. Porter à ébullition. Laisser bouillir 3 minutes. Couper le feu. Couvrir. Laisser infuser 5 minutes.

Posologie : boire 1 tasse après chaque repas copieux ou pris trop vite. Pour dire stop aux lourdeurs : 35 g d'anis ou de badiane - 35 g de romarin - 35 g de bois de réglisse

Prendre 2 cuillères à café du mélange pour 250 ml d'eau, faire bouillir 3 minutes puis infuser 4 minutes, éventuellement avec une tige de citronnelle.

Respiratoires. Aucune interaction avec d'autres substances n'a été rapportée, toutefois, la prudence est de mise avec les personnes sous traitement anticoagulant (fluidifiant du sang). L'usage de l'anis est déconseillé aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 12 ans.

MAROC

Manifestation à Casablanca pour dénoncer la normalisation avec l'entité sioniste

Plusieurs milliers de Marocains ont de nouveau manifesté vendredi soir à Casablanca en soutien au peuple palestinien, dénonçant les "massacres" sionistes dans la bande de Gaza et les accords de normalisation entre le Makhzen et l'entité sioniste, ont rapporté des médias.

"La normalisation est une supercherie". "A bas l'occupation", a scandé la foule dans un quartier périphérique de la capitale économique marocaine, alors que l'agression sioniste contre les Palestiniens entre dimanche dans son septième mois.

"On est venus pour dire +non+ aux massacres barbares que commettent les sionistes contre des ci-

vils palestiniens, contre les destructions à Gaza (...)", a déclaré Mohammed Riahi, un des organisateurs. "La normalisation des Etats arabes avec l'entité sioniste lui donne le feu vert pour continuer ses tueries contre les civils", a affirmé Mohammed Ennouini, 51 ans, avocat de Casablanca. Depuis fin 2020, le Maroc a noué des relations tous azi-

mutés avec l'entité sioniste. Depuis le début de l'agression sioniste contre Gaza le 7 octobre, plusieurs manifestations de grande ampleur ont eu lieu au Maroc pour réclamer une abrogation de la normalisation. Selon le ministère de la Santé Palestinien, près de 33.100 personnes, la plupart des civils, sont tombés en martyrs à Gaza depuis le début de l'agression sioniste.

SÉNÉGAL

Le président Faye nommé un gouvernement de 25 ministres et de cinq secrétaires d'Etat

Le nouveau président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a nommé vendredi un nouveau gouvernement composé de 25 ministres et de cinq secrétaires d'Etat. Le gouvernement annoncé à la presse au palais présidentiel comporte 25 ministres, dont quatre femmes, aux Affaires étrangères, aux Pêches, à la Famille et à la Jeunesse et à la Culture. Il inclut aussi cinq secrétaires d'Etat, tous des hommes.

"Le gouvernement ici mis en place ce 5 avril 2024 est un gouvernement de rupture (...)" c'est un gouvernement qui incarne le projet, une transformation systémique plébiscitée par le peuple sénégalais le 24 mars 2024

à travers une élection au premier tour avec 54,28% des suffrages" de M. Faye, a dit le Premier ministre Ousmane Sonko. La liste contient quelques noms de cadres du parti du président et du Premier ministre, le Pastef, en première ligne de la confrontation des dernières années avec l'ancien pouvoir. Birame Souleye Diop hérite du portefeuille de l'Energie, du Pétrole et des Mines, stratégique dans un pays qui devrait commencer à produire du pétrole et du gaz en 2024.

Autres figures du Pastef, Malick Ndiaye est nommé aux Infrastructures et aux Transports terrestres et aériens, et Moussa Balla Fofana à

l'Aménagement du territoire et à l'Urbanisme. Une grande majorité va découvrir les fonctions ministérielles.

Bassirou Diomaye Faye, lui-même jamais élu à un mandat national, a remporté une éclatante victoire à la présidentielle en présentant son projet comme celui de la "rupture" avec un système en place depuis trop longtemps à ses yeux et avec les années Macky Sall.

Le nouveau ministre de la Justice, Ousmane Diagne, est un ancien procureur général à la Cour d'appel de Dakar. Sa nomination à la Cour suprême en 2023 avait été présentée comme une sanction par la presse parce qu'il aurait donné

suite à une plainte de M.

Sonko dans l'une des différentes affaires judiciaires dans lesquelles ce dernier a été mis en cause et dont l'une a conduit à l'invalidation de sa candidature à la présidentielle de 2024. M. Faye, second de M. Sonko au Pastef, l'a remplacé à l'élection.

M. Sonko a énoncé vendredi comme priorités de son gouvernement, la jeunesse et l'emploi des jeunes et des femmes, la lutte contre la cherté de la vie, la justice et la protection des droits humains ainsi que "la reddition des comptes", la "souveraineté économique" et le développement, la consolidation de l'unité nationale et le renforcement de la sécurité.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les attaques contre les Casques bleus

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné vendredi "dans les termes les plus forts" les récentes attaques contre la mission de maintien de la paix en République démocratique du Congo (Monusco), dénonçant également le soutien militaire "étranger" à certains groupes armés.

Les membres du Conseil "ont condamné dans les termes les plus forts les récentes attaques contre la Monusco, son personnel et ses actifs, qui ont entraîné de graves blessures" pour des Casques bleus, selon cette déclaration publiée vendredi.

En mars, huit Casques bleus ont notamment été blessés dans une attaque à Saké, cité stratégique dans l'est du pays et un document interne de l'ONU a fait état en février d'un missile sol-air ayant visé un drone d'observation de la mission depuis une zone contrôlée par les rebelles du M23.

A la demande de Kinshasa, la force onusienne a entamé son retrait, en commençant par la province du Sud-Kivu que les Casques bleus doivent avoir quitté d'ici le 30 avril. Les phases suivantes pour le désengagement en l'Ituri et au Nord-Kivu ne sont pas program-

mées. Vendredi, le Conseil a répété son "soutien" à un retrait "progressif, responsable", appelant dans ce cadre les autorités congolaises à "prendre des mesures concrètes" pour éviter tout "vide sécuritaire" au Sud-Kivu.

Il a également insisté sur le fait que les prochaines phases dépendraient des progrès mis en oeuvre. Les membres du Conseil ont d'autre part "condamné le soutien militaire étranger apporté au M23 et à d'autres groupes armés opérant en RDC et exigé l'arrêt de ce soutien et le retrait immédiat de toute partie extérieure" du territoire.

TOGO

L'opposition appelle à trois jours de manifestations contre le report des élections

Des partis d'opposition et un groupe de la société civile au Togo ont appelé à trois jours de manifestations contre le report des élections législatives et régionales, ont rapporté vendredi des médias africains. Cet appel est lancé au lendemain de l'arrestation de neuf opposants, précisent les mêmes sources.

Quatre partis d'opposition (ADDI, ANC, FDR et PSB) et une organisation de la société civile

(FCTD) "appellent les populations à les rejoindre pour une grande manifestation de protestation les 11, 12 et 13 avril", dans une déclaration publiée jeudi, et "demandent aux candidats de poursuivre la campagne sur toute l'étendue du territoire national", rapportent les mêmes médias, rappelant que les manifestations sont interdites au Togo depuis 2022, après une attaque au grand marché de Lomé lors de

laquelle un gendarme a été tué. Cet appel à manifester intervient au lendemain de l'annonce du report des élections législatives et régionales, initialement prévues le 20 avril, afin, selon les autorités, de donner le temps à l'Assemblée nationale d'étudier une seconde fois le projet de nouvelle Constitution qu'elle a adoptée le 25 mars, selon un médias togolais. Face à la vague de critiques soulevée par

cette nouvelle Constitution, qui fait passer le Togo d'un régime présidentiel à un régime parlementaire, le président Faure Gnassingbé a ordonné la semaine dernière un nouvel examen du texte par les députés, indique la même source. Les élections législatives et régionales étaient censées se tenir en décembre, puis avaient été reportées au 12 avril avant d'être reportées au 20 avril.

SOUDAN

Le PAM s'alarme d'une aggravation de la crise humanitaire

Le Programme alimentaire mondial s'est alarmé vendredi d'une aggravation de la crise alimentaire au Soudan en guerre, en dépit de l'acheminement pour la première fois depuis plusieurs semaines d'une aide d'urgence au Darfour.

Deux convois transportant de la nourriture ont gagné le Darfour fin mars en provenance du Tchad voisin, à destination de quelque 250.000 personnes nécessitant une aide alimentaire d'urgence. Les premières distributions de cette aide ont débuté dans l'ouest et le centre du Darfour, a indiqué vendredi la porte-parole du PAM pour le Soudan, Leni Kinzli.

L'acheminement de cette aide fait suite à de longues tractations de l'agence onusienne pour rouvrir des couloirs humanitaires depuis le Tchad après leur fermeture en février sur décision des autorités loyales à l'armée soudanaise.

"Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que, si la population soudanaise ne reçoit pas un flux constant d'aide depuis tous les couloirs humanitaires possibles - en provenance des pays voisins et de part et d'autre des lignes de front -, la situation alimentaire catastrophique du pays ne fera qu'empirer", a mis en garde Mme Kinzli lors d'un point-pressé en vidéoconférence depuis Nairobi.

"La fermeture temporaire du couloir humanitaire depuis le Tchad, ainsi que la poursuite des combats, les procédures fastidieuses d'autorisation de transit de l'aide humanitaire, les obstacles administratifs et les menaces sécuritaires ont placé les humanitaires dans l'impossibilité d'opérer à une échelle adaptée pour répondre à l'insécurité alimentaire au Soudan", a-t-elle déploré.

Le conflit, qui a éclaté le 15 avril 2023 entre le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, et son ex-adjoint, le général Mohamed Hamdane Daglo, le chef des Forces de soutien rapide (FSR), a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de plus de 8,5 millions de personnes, selon l'ONU.

Quelque 25 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population soudanaise, ont besoin d'aide. Dix-huit millions d'entre elles sont plongées dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë, selon l'ONU. Mme Kinzli a par ailleurs averti que les récoltes de céréales au Darfour étaient de 78% inférieures à la moyenne des cinq dernières années.

"La faim au Soudan ne va faire qu'empirer alors que la saison de soudure (entre deux périodes de récoltes) va débiter dans quelques semaines. Notre plus grande crainte, c'est de voir des niveaux sans précédent de famine et de malnutrition pour l'ensemble du Soudan en cette saison de soudure", a-t-elle dit, soulignant que le Darfour serait "particulièrement affecté".

Un autre convoi d'assistance alimentaire a pu atteindre le Darfour-Nord fin mars en provenance de Port-Soudan (nord-est), le premier convoi à traverser des lignes de front en six mois, selon le PAM.

SOMALIE

Puntland et Somaliland refusent de fermer les consulats éthiopiens

Les régions somaliennes du Puntland et du Somaliland ont refusé vendredi la fermeture des consulats éthiopiens sur leur sol, ordonnée la veille par le gouvernement fédéral somalien, rapportent des médias.

La Somalie a ordonné jeudi le départ dans les 72 heures de l'ambassadeur d'Ethiopie et rappelé son propre ambassadeur à Addis Abeba pour consultations. Mogadiscio a également annoncé la fermeture "d'ici une semaine" des consulats éthiopiens dans les régions septentrionales du Puntland et du Somaliland.

Le gouvernement du Puntland, qui a déclaré son autonomie en 1998, a affirmé dans un communiqué que "la décision de fermer le consulat de Garowe (la capitale de la région, ndr) ne s'applique pas au Puntland".

Il a expliqué cette décision par le fait que "le gouvernement fédéral de la Somalie a abrogé la Constitution qui garantissait l'unité de la nation", quelques jours après avoir annoncé ne plus reconnaître les institutions de l'Etat fédéral somalien" à la suite de l'adoption par le parlement du passage à un régime présidentiel.

La région du Somaliland, qui a unilatéralement proclamé son indépendance de la Somalie en 1991 mais n'est pas reconnue par la communauté internationale, a également rejeté la décision de Mogadiscio.

"L'ambassade d'Ethiopie en République du Somaliland n'a pas été initialement ouverte avec la permission de la Somalie et (...) ne sera donc pas fermée", a annoncé dans un communiqué le "ministère somalilandais" de l'Information.

Les autorités du Somaliland et d'Ethiopie ont déclenché la colère du gouvernement somalien en annonçant le 1er janvier la signature d'un "protocole d'accord" prévoyant la location pour 50 ans à l'Ethiopie de 20 km de côtes somalilandaises. Mogadiscio a dénoncé un accord "illégal", une "violation de sa souveraineté" équivalente à une "agression".

CRIME DE GÉNOCIDE À GHAZA

La Colombie dépose une déclaration d'intervention auprès de la CIJ

La Colombie a déposé jeudi une déclaration d'intervention concernant le procès de l'entité sioniste pour "crime de génocide" dans la bande de Gaza (Palestine occupée), et l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, indique vendredi un communiqué de la Cour internationale de Justice (CIJ).

"Se référant à l'article 63 du statut de la Cour internationale de Justice, la Colombie a déposé ce jour (Jeudi NDLR) au Greffier de la CIJ une Déclaration d'intervention en l'affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza" précise la même source.

L'article 63 du statut de la CIJ stipule que "lorsque est en cause l'interprétation d'une convention à laquelle ont participé d'autres Etats que les parties en litige, chacun de ces Etats a le droit d'intervenir en l'affaire", lit-on dans le document publié sur le site de la Cour.

Et d'ajouter, "Si un Etat exerce cette faculté d'interprétation contenue dans la sentence est également obligatoire à son égard". Pour se prévaloir du droit

d'intervention que lui confère l'article 63 du statut de la CIJ, la Colombie invoque sa qualité de partie à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans sa Déclaration, la Colombie indique que "la Convention sur le génocide est un instrument fondamental de droit international et affirme que l'affaire soulève des questions essentielles concernant l'interprétation et l'application de différentes dispositions de ladite Convention qui reflètent des obligations erga omnes dues à la communauté internationale dans son ensemble, et des obligations erga omnes dues à tous les Etats parties au traité".

La Colombie fait valoir qu'elle soutient sa Déclaration "avec une conviction sincère que les Etats parties à la

Convention sur le génocide doivent faire tout ce que est en leur pouvoir pour contribuer à prévenir, réprimer et punir le génocide (...) pour aider la Cour à établir la responsabilité d'un Etat partie à la Convention qui aurait manqué aux obligations qui y sont énoncées", a-t-on ajouté. Comme le prévoit l'article 63 du règlement de la Cour, l'Afrique du Sud et l'Entité sioniste ont été appelées à présenter des observations écrites sur la Déclaration d'intervention de la Colombie. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée de l'occupation sioniste lance des attaques incessantes contre la bande de Gaza, faisant plus de 33.000 martyrs palestiniens et blessant près de 75.000 autres, des enfants et des femmes pour la plupart, selon les autorités palestiniennes et les Nations unies.

KOWEÏT

L'opposition conserve la majorité au Parlement

L'opposition au Koweït conserve la majorité au Parlement, selon les résultats des élections législatives publiés vendredi dans ce pays du Golfe. Les candidats de

l'opposition ont obtenu 29 sièges sur les 50 que compte l'Assemblée, ont indiqué les résultats publiés par l'agence de presse officielle KUNA, au lendemain du scrutin. Au

total, 39 parlementaires ont conservé leurs sièges, tandis que onze nouveaux visages font leur entrée dans cette assemblée. Le scrutin de jeudi et le troisième depuis 2022 et

le quatrième en cinq ans. Le corps électoral koweïtien est composé de quelque 835.000 électeurs et le taux de participation a atteint 62%, selon des chiffres officiels.

UNION EUROPÉENNE

Une aide de 270 millions d'euros accordée à l'Arménie

L'Union européenne va accorder une aide de 270 millions d'euros à l'Arménie, a annoncé vendredi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. "Nous mettons en oeuvre une promesse faite en octobre" avec ce "plan

de croissance" en faveur de l'Arménie d'un montant de 270 millions d'euros sous forme de prêts sur quatre ans, a-t-elle précisé devant la presse. Ce programme d'aide vient s'ajouter à un plan d'investissements européen en faveur de

ce pays du Caucase qui a déjà "mobilisé plus d'un demi-milliard d'euros", a ajouté Mme von der Leyen. "L'Europe et l'Arménie partagent une longue histoire commune et le moment est venu d'écrire un nouveau chapitre", a-t-elle soutenu.

SLOVAQUIE

Deuxième tour de l'élection présidentielle

Les Slovaques ont commencé à voter samedi pour le deuxième tour de l'élection présidentielle. Les bureaux de vote ouvrent samedi à 05H00 GMT et ferment à 20H00 GMT. Les résultats provisoires sont attendus vers minuit. L'ancien diplo-

mate Ivan Korcok et Peter Pellegrini s'affrontent lors de ce dernier tour, et sont au coude à coude selon les derniers sondages. M. Pellegrini, président du parlement âgé de 48 ans, est crédité de 51% d'intentions de vote, contre 49% pour M.

Korcok, 60 ans, ex-ministre des Affaires étrangères, selon un sondage de l'institut Focus. "Il s'agit de la course présidentielle la plus serrée de tous les temps", déclare Vaclav Hrich, directeur général de l'institut de sondages AKO. Stefan Harabin,

arrivé troisième au premier tour avec 12% des voix, n'a soutenu aucun des candidats avant le second tour. M. Pellegrini a été ministre dans les précédents gouvernements de M. Fico et l'a même remplacé à la tête du gouvernement en 2018.

ISLANDE

La Première ministre annonce sa démission

La Première ministre islandaise Katrín Jakobsdóttir, en fonction depuis 2017, a annoncé vendredi sa démission pour être candidate au poste de président à l'occasion de l'élection du 1er juin prochain, rapportent des médias. "J'ai décidé de démissionner de mon poste de Première ministre de l'Islande et de me présenter au poste de président", a déclaré Mme Jakobsdóttir dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux. "Le président doit défendre les valeurs fon-

damentales de la société islandaise (...) tant dans le pays qu'à l'étranger", a-t-elle ajouté, estimant que "mon expérience en politique pourrait être mise à profit à ce poste". La cheffe du gouvernement islandais, 48 ans, était à la tête d'une coalition gauche-droite qui gouverne l'Islande depuis 2017. Les trois partis de la coalition au pouvoir, dont son Mouvement Gauche-Verts, avaient trouvé en 2021 un accord pour rester au pouvoir quatre ans de plus après avoir remporté

les élections législatives. Mme Jakobsdóttir a été la deuxième femme à occuper le poste de chef de gouvernement en Islande. Elle bénéficie d'une forte popularité dans le pays. Sa coalition avait particulièrement axé le programme de ce deuxième mandat de gouvernement sur le changement climatique. Le président Guðni Th. Jóhannesson, en poste depuis 2016, a annoncé en début d'année qu'il ne se représenterait pas à ce poste aux fonctions largement protocolaires.

COLOMBIE

Attentat contre une caserne militaire dans le sud-ouest du pays

Un attentat à l'explosif a visé, dans la nuit de jeudi à vendredi, une caserne militaire dans la ville de Cali (sud-ouest de la Colombie), sans faire de victimes, a annoncé l'armée accusant la dissidence de l'ancienne guérilla des FARC d'en être à l'origine. Cinq engins explosifs improvisés utilisés comme des obus de mortiers ont été tirés sur le QG de la caserne, en pleine zone urbaine, indique un communiqué de l'armée, relayé par des médias. Un seul de ces engins a explosé, occasionnant des dégâts à des bâti-

ments d'habitation, selon ce texte. L'armée a accusé une unité de l'EMC (Etat-major central), principale faction de la dissidence des ex-FARC, d'être responsable de cette attaque. Le gouvernement mène depuis octobre dernier, des discussions de paix avec ce groupe qui rejette l'accord de paix signé en 2016 avec la guérilla. Le président Gustavo Petro a ordonné le 17 mars la suspension de la trêve militaire avec ce groupe dans trois départements du sud-ouest du pays, après des violations répétées de cette même trêve par

l'EMC, accusée par ailleurs d'en avoir tiré profit pour accroître son influence territoriale et continuer de recruter. Des combats réguliers ont lieu depuis lors notamment dans les départements du Cauca et Valle du Cauca, où l'armée affirme mener des opérations offensives contre l'EMC depuis plusieurs semaines. Début avril, les dissidents ont annoncé un nouveau front dans le centre du pays où ils étaient jusqu'alors peu présents. Le ministre de la Défense colombien Ivan Velásquez a rejeté cette an-

nonce, condamnant "toute intention expansionniste et consolidation d'organisations armées illégales". Notamment impliqué dans le trafic de cocaïne, les mines illégales et autres activités criminelles, l'EMC compterait plus de 3.500 hommes, selon le renseignement militaire colombien. M. Petro tente de mettre en oeuvre une ambitieuse politique de "paix totale" pour désarmer les groupes armés qui restent actifs et mettre définitivement fin aux violences qui déchirent la Colombie depuis plus d'un demi-siècle.

MEXIQUE

Mexico rompt ses relations diplomatiques avec l'Equateur

Le Mexique a annoncé vendredi soir "la rupture immédiate" de ses relations diplomatiques avec l'Equateur, après que des policiers équatoriens ont fait irruption dans l'ambassade mexicaine pour y arrêter l'ancien vice-président Jorge Glas qui s'y était réfugié. Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a qualifié cette intervention de "violation flagrante du droit international et de la souveraineté du Mexique", dans un message sur le réseau social X. "Le Mexique annonce la rupture immédiate des relations diplomatiques avec l'Equateur", a écrit peu après la ministre des Affaires étrangères Alicia Barcena, également sur X, évoquant par ailleurs "des blessures subies par le personnel diplomatique mexicain" lors de l'intervention dans son ambassade.

Le Mexique avait accordé vendredi l'asile à Jorge Glas, réfugié depuis le 17 décembre dans son ambassade à Quito et visé par un mandat d'arrêt pour corruption présumée. Quito avait dans la foulée qualifié cette décision d'"illégal".

Le gouvernement équatorien a annoncé de son côté vendredi que "Jorge Glas Espinel, condamné à une peine d'emprisonnement par la justice équatorienne, a été arrêté ce soir et placé sous les ordres des autorités compétentes", dans un communiqué du ministère de la Communication. "Chaque ambassade a un objectif unique : servir d'espace diplomatique dans le but de renforcer les relations entre les pays", a expliqué le ministère équatorien de la Communication, en ajoutant qu'"aucun criminel ne peut être considéré comme une personne politiquement persécutée".

Le Mexique accorde l'asile à un ex-vice-président équatorien

Le Mexique a accordé l'asile à un ancien vice-président équatorien, Jorge Glas, réfugié dans son ambassade à Quito et visé par un mandat d'arrêt pour corruption présumée, a annoncé vendredi le ministère mexicain des Affaires étrangères.

"Après une analyse exhaustive des informations reçues, le gouvernement mexicain a décidé d'accorder l'asile politique à Jorge David Glas Espinel, qui se trouve dans l'ambassade du Mexique à Quito, ce qui sera communiqué officiellement aux autorités équatoriennes", a indiqué le ministère dans un communiqué. L'annonce de l'asile intervient un jour après que le gouvernement équatorien a déclaré l'ambassadrice mexicaine Raquel Serur "persona non grata" et lui a ordonné de quitter le pays.

Les deux gouvernements ont exclu de rompre leurs relations, mais la protection de Glas ouvre un nouveau front de conflit après les propos du président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador sur la violence politique, qui ont conduit à l'expulsion de son ambassadrice.

En effet, lors de l'annonce de l'asile, le ministère mexicain des Affaires étrangères a dénoncé dans un communiqué que son ambassade à Quito subissait un "harcèlement évident" en raison du déploiement de policiers et de militaires dans ses environs depuis jeudi. "Voilà ce que sont les fachos", a déclaré vendredi M. Lopez Obrador lors de sa conférence de presse quotidienne, au cours de laquelle il a réitéré ses déclarations controversées et rappelé que le droit international interdisait à la police de pénétrer dans les ambassades. La ministre équatorienne des Affaires étrangères, Gabriela Sommerfeld, a reconnu dans une interview à la radio qu'avec la surveillance accrue du bâtiment le gouvernement cherchait à "protéger et à illustrer son rejet des déclarations" du dirigeant de gauche. Mercredi, M. Lopez Obrador avait accusé les autorités équatoriennes d'avoir exploité l'assassinat du candidat d'opposition Fernando Villavicencio, le 9 août 2023, pour favoriser l'élection du libéral Daniel Noboa à la présidence de l'Equateur, au détriment de la candidate de gauche Luisa González. Fernando Villavicencio a été abattu après un meeting de campagne dans le nord de Quito à quelques jours de l'élection du 20 août.

Sept suspects ont été arrêtés pour ce crime, mais ont été tués en prison. Jorge Glas est quant à lui visé par un mandat d'arrêt pour détournement de fonds publics et il est réfugié dans l'ambassade du Mexique depuis le 17 décembre.

OPÉRA D'ALGER Soirée musicale avec Samir Toumi et Fella Ababsa

Un concert célébrant l'andalou et le chant religieux "madih", a été animé vendredi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, par Samir Toumi et Fella Ababsa, dans un duo "exceptionnel" qui a revisité des classiques du terroir musical algérien.

Devant un public nombreux et enchanté, les deux artistes se sont investis en solo et en duo pour rendre une trentaine de pièces puisées dans le riche terroir musical algérien, alternant andalou, chaâbi, "madih" (chant religieux) et variétés algériennes.

Soutenus par les instrumentistes chevronnés de l'Ensemble andalou de l'Opéra d'Alger, sous la direction du maestro Nadjib Kateb, Samir Toumi a entonné en duo avec Fella Ababsa, plusieurs titres de madih, chants religieux à l'éloge du Prophète Mohamed (Qsssl), célébrant ses mérites et son statut élevé.

La première partie du programme consacrée au madih, a été animée, dans des atmosphères conviviales et spirituelles, à travers des titres tels que "essalat aala Mohamed", "Achki wa gharami" ou encore "Rassoul Allah".

Dans un décor original et des costumes traditionnels adaptés à la circonstance (ramadhan), les artistes ont enchaîné en duo avec plusieurs pièces du répertoire musical andalou, rendues dans modes différents.

"Mal hbihi malou", "Ya qelbi kheli l'hal", "haramt aalik nouassi" ou encore "nesthal el kiya" sont parmi les pièces rendues par les artistes qui ont déployé leur talents d'interprètes et de musiciens. Dans un hommage à El Hachemi Guerouabi, une des grandes voix du chaâbi, le duo a interprété "El Barah" et "Wahdani Gharib", deux titres repris par le défunt inter-



prète d' "El-Herraz". Prenant le relais en solo, Fella Ababsa, plus connue sous le nom d'artiste Fella El Djazairia, a chanté plusieurs titres puisés dans son riche répertoire, comme "Ana Djzairia", "Ana lwhadaniya" et "natahadath maak ya qelbi", tous repris en chœurs par le public qui a cédé au déhanchement.

La soirée qui s'est prolongée à une tardive de la nuit, a été également une

occasion pour revisiter des classiques très connus du public, notamment "Mezzyanou nhar el youm, saha Aidekoum", chanson évocatrice du maître du hawzi Abdelkrim Dali (1914-1978) et "Chams" en hommage à Rabah Driassa. Ouvert le 15 mars dernier, le programme artistique de l'Opéra d'Alger se poursuit samedi avec au programme de la dernière soirée le groupe "Tikoubaouine".

ALGER

Festival du chant religieux pour jeunes: "Hamamet Es'salam" et "Ranim Al Wissal" décrochent le bouclier d'or

Les troupes de chant religieux "Hamamet Es'salam" et "Ranim Al Wissal" ont décroché le bouclier d'or du 4e Festival du chant religieux pour jeunes de la wilaya d'Alger, qui s'est clôturé vendredi soir.

La soirée de clôture de cette quatrième édition, organisée par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la wilaya d'Alger, a été dédiée à la Palestine, en signe

de solidarité avec le peuple palestinien.

Lors de cette soirée, qui s'est déroulée au Palais des expositions (Safex), en présence d'un représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports et de représentants d'organismes nationaux, des collectivités locales et de la société civile, les troupes de chant religieux "Hamamet Es'salam" de Bordj El Bahri, dans la catégorie des moins de 16 ans, et "Ranim Al Wissal", dans la catégorie

des plus de 16 ans, ont décroché le bouclier d'or du chant religieux.

Le jury du festival a décerné son prix spécial "Prix d'excellence" à la troupe "Dar Echabab" d'Aïn Benian et à la troupe "Dar Echabab El Katiba El Djeloulia" de Staoueli.

Dans la catégorie des moins de 16 ans, la troupe "Noudjoum Al Ihsan" relevant des Scouts musulmans algériens (SMA) de Rouiba a remporté la deuxième place et la

troupe "Al Baraim Eddahabia" la troisième.

Dans la catégorie des jeunes, la deuxième place est revenue à la troupe "Rawai Al In Chad" de Bentaha, tandis que la troupe "Al Mawahib Eddahabia" du Centre culturel Aïssa-Messaoudi de Hussein Dey a obtenu la troisième place. La soirée a été l'occasion pour les participants d'exprimer leur solidarité et leur soutien au peuple palestinien et à sa juste cause.

Clôture des soirées des "Nuits de la chanson du patrimoine"

Les soirées des "Nuits de la chanson du patrimoine" ont pris fin, vendredi soir à Alger, avec trois prestations animées par les Ensembles de Timimoun, Ghardaïa et Bechar, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji et son invité, le Califé général de la Tariqa El Qadiriya en Syrie et "Bilad Ech'Cham", le Docteur Ahmed Negr-Eddine Chir. "Très heureuse de la tenue de cet événement qui valorise la richesse et la diversité d'une partie du patrimoine musical et poétique algériens et assure sa transmission aux générations futures", a déclaré Soraya Mouloudji.

La ministre et son invité, ainsi que de hauts fonctionnaires d'institutions publiques, également invités, ont assisté aux prestations de, la troupe Ahallil de l'association Tigourarine pour le Patrimoine de Timimoun, l'Ensemble de l'association du regretté Hadj Mohamed El Foul Dendoun, Sidi Blél de Ghardaïa et la

Troupe "El Ferda" de Kenadsa dans la wilaya de Bechar. Durant près de deux heures de temps, le public a pu apprécier les montages mélodiques et rythmiques de plusieurs "Bradjs" (pièces), tirées de répertoires ancestraux qui ont traversé le temps et sont passés "entre les mains de cinq générations" parfois, à l'exemple des contenus proposés par la troupe de Ghardaïa.

Parmi les thèmes, déclinés en "Bradjs" entonnées en chœurs, "Ahallil", "Tagerreb't", "Sallou Nabina", "Goumbri", "Diwane", "Da'awa", "Rasoul Allah", "Bania", "Zid El Youm", "Bouderhala" et "Tiou Bambda".

Larbi Bestami de la troupe El Ferda a embarqué l'assistance dans une belle randonnée à travers différents thèmes montés dans la magie des gammes pentatoniques et des cadences ternaires envoûtantes, interrompé entre autres pièces, "Sahib El Kawtar", "Salla Allah aalik ya chafie", "Salam, Salam" et "Sidi Benbouziane",

que le public a longtemps applaudi.

Organisées par le ministère de la Culture et des Arts à l'Auditorium du Palais de la culture "Moufidi Zakaria", les "Nuits de la chanson du patrimoine" ont été programmées, uniquement les vendredis des trois dernières fins de semaines du mois sacré du Ramadhan. A l'affiche de chaque fin de semaine, des récitals et des concerts animés par une pléiade d'artistes et de troupes issus de Constantine, Mostaganem, Biskra, Annaba, Tizi-Ouzou, Alger, Timimoun, Ghardaïa et Bechar. Les troupes, "Sidi Said" de Mostaganem, "Er'Rachidia" de Constantine, "El Hafoudia" de Biskra, l'Association Joudhour (Fkirettes) de Annaba, la troupe Takouche de Tizi Ouzou et la troupe féminine algéroise conduite par la grande cantatrice de la chanson andalouse, Nardjes, ont animé les deux fins de semaines précédant celle de la clôture.

APS

AÏN TÉMOUCHENT L'importance d'accompagner et de former les associations culturelles mise en avant (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé, jeudi soir à Aïn Témouchent, l'importance d'accompagner et de former les associations culturelles de façon périodique, à travers des programmes pratiques à même d'aiguiser les talents créatifs dans le domaine culturel.

Président à la Maison de culture Aïssa-Messaoudi la cérémonie de signature d'un accord-cadre entre la direction de wilaya du secteur de la Culture et des Arts et la commune de Aïn Témouchent pour l'exploitation du petit théâtre relevant des biens de la commune, Mme Mouloudji a souligné l'importance d'accompagner et de former les associations culturelles, à travers un programme périodique englobant les différents domaines culturels et artistiques, en veillant à "cultiver le sens créatif des jeunes dans ce domaine".

La ministre a insisté sur l'exploitation régulière de la dite structure, à travers la programmation de plusieurs activités artistiques et théâtrales en accueillant les différentes associations culturelles, et en leur assurant l'accompagnement et la formation nécessaires.

Mme Mouloudji a inspecté, lors de sa visite de travail dans la wilaya de Aïn Témouchent, des ateliers créatifs au niveau de la Maison de la culture Aïssa-Messaoudi, notamment ceux liés à l'art plastique, et s'est enquis des activités du Club de "Aïn Témouchent Tagra", un espace pour encourager les jeunes à la lecture.

Un exposé a été présenté à la ministre sur le projet de création d'un musée présentant les artistes de la wilaya, en cours de réalisation.

La ministre a, en outre, assisté à une présentation artistique traditionnelle offerte par des troupes folkloriques locales.

Elle a, par ailleurs, procédé à la distinction de l'artiste trompettiste Messaoud Bellemou, à qui elle a remis une copie de l'attestation originale de la classification de la chanson Raï patrimoine immatériel de l'humanité, par l'UNESCO, en 2022.

Messaoud Bellemou (78 ans) est le premier artiste algérien qui a œuvré à la modernisation de la musique Raï en 1967, en introduisant un instrument de musique en cuivre dans ce genre musical, et contribué à faire connaître cet art à travers le monde.

MÉDIAS

Le Conseil de l'Europe veut lutter contre les poursuites abusives ciblant les journalistes

Le Conseil de l'Europe a exhorté vendredi ses 46 Etats membres à lutter contre les poursuites "abusives" visant à réduire au silence les journalistes et autres observateurs critiques de la vie publique, a indiqué un communiqué du Comité des ministres.

Ce dernier a adressé une recommandation aux Etats membres, les appelant "à élaborer des stratégies globales et efficaces pour lutter contre les poursuites-bâillons".

Celles-ci sont définies comme des actions en justice ou des menaces d'actions en justice dans le but de harceler ou d'intimider les journalistes et qui visent à "empêcher, entraver, restreindre ou pénaliser la libre expression sur des questions d'intérêt public".

Ces poursuites peuvent être menées par de grandes sociétés, des personnes fortunées, ou même des organes gouvernementaux contre des journalistes ou d'autres observateurs critiques de la vie publique.

En vue de faciliter l'identification des poursuites-bâillons, la recommandation dresse une liste non exhaustive de dix indicateurs, parmi lesquels figurent "l'exploitation d'un déséquilibre de pouvoir, l'absence totale ou partielle de fondement des arguments avancés par le demandeur, le caractère disproportionné, excessif ou déraisonnable des réparations demandées, et l'utilisation de manœuvres dilatoires".

Le Conseil de l'Europe, vigie des droits de l'homme sur le continent, encourage ses Etats membres à prendre des mesures visant à traiter rapidement ce type de procédure "et d'éviter toute manœuvre dilatoire".

Il souhaite également qu'en cas de procédure-bâillon, les demandeurs supportent "tous les frais de justice de la procédure, y compris l'intégralité des frais de représentation en justice encourus par le défendeur".

La recommandation demande encore aux Etats la mise en place de mesures de "soutien aux cibles et aux victimes, et la mise en place de programmes d'éducation, de formation et de sensibilisation".

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES Une plateforme numérique pour vérifier l'authenticité des documents délivrés

La Caisse nationale des retraites (CNR) a mis en place une plateforme numérique permettant de vérifier l'authenticité des documents délivrés (comme l'attestation de revenus) par les plateformes numériques de la Caisse telles que "l'espace retraité" et la plateforme mobile "Takaoudi", indique, vendredi, la CNR dans un communiqué.



Cette plateforme est accessible à travers l'espace des services numériques du site web de la Caisse : www.cnr.dz ou sur le lien de la plateforme de vérification des documents : <https://retraite.cnr.dz/#/validate>

, a précisé la même source. "Cette plateforme garantit à toutes les administrations et institutions l'authenticité des documents délivrés et comporte plusieurs modes de sécurisation en plus d'un code QR placé en bas

du document", note le communiqué.

Afin de faciliter l'utilisation de cette plateforme, la CNR met à disposition un tutoriel vidéo sur les étapes nécessaires à la vérification de l'authenticité de l'attestation, sur lien

suivant : <https://youtu.be/yB-zAuuhdXho>. Cette procédure permettra aux personnes concernées d'éviter les déplacements aux agences locales pour l'obtenir, selon la même source.

APS

GHAZA

Guterres "profondément troublé" par des informations sur l'utilisation de l'IA par l'entité sioniste

Le secrétaire général de l'ONU s'est dit vendredi "profondément troublé" par des informations faisant état de l'utilisation par l'entité sioniste de l'intelligence artificielle (IA) dans sa guerre dévastatrice dans la bande de Gaza. "Je suis profondément troublé par les informations disant que la campagne de bombardements de l'armée (sioniste) inclut l'intelligence artificielle comme outil pour identifier des cibles, particulièrement dans des zones résidentielles densément peuplées, conduisant à un nombre élevé de victimes civiles", a déclaré Antonio Guterres à la presse. "Aucune portion de décisions de vie ou de mort qui ont un impact sur des familles entières, ne devrait être déléguée au calcul froid d'algorithmes", a-t-il insisté. Une enquête publiée par les médias -972 Magazine et Local Call, reprise par plusieurs médias américains cette semaine, décrit l'existence d'un programme de l'armée sioniste baptisé "Lavender" qui utilise l'intelligence artificielle pour "identifier des cibles à Gaza", avec une certaine marge d'erreur. "L'IA devrait être utilisée comme une force du bien, au bénéfice du monde, et non pas contribuer à la guerre à un niveau industriel, brouillant la responsabilité", a ajouté le chef de l'ONU.

ETATS UNIS

SpaceX lance 23 satellites Starlink supplémentaires dans l'espace

La société spatiale privée américaine SpaceX a mis en orbite vendredi 23 satellites Starlink supplémentaires. Les satellites ont été lancés à bord d'une fusée Falcon 9 depuis la station spatiale de Cap Canaveral en Floride, selon SpaceX. Le premier étage de Falcon 9 a atterri sur le vaisseau-drone "A Shortfall of Gravitas", qui était positionné dans l'Océan Atlantique, selon la société. SpaceX a ensuite confirmé le déploiement des 23 satellites. Selon SpaceX, Starlink fournira l'internet à haut débit dans des endroits où l'accès n'est pas fiable, coûteux ou totalement indisponible.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA DE TINDOUF

N° 459 /DDPIE/OPGI/2024



TINDOUF LE :

A :

Monsieur : **TERMZI ZEINE**
(Le Gérant ETB ADRAR)

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le marché N° 37/2019 en date du : 09/07/2019.
- Vu l'ordre de service N° 38/2019 en date du : 10/07/2019.
- Vu l'ODS de reprise des travaux N° 43/2023 en date du : 03/09/2023
- Vu la lettre N° 430/2024 en date 19/03/2024
- Vu les PV des visites du chantier.
- Vu le non-respect du planning de réalisation.
- Vu l'abandon total de chantier.

L'entreprise **TERMZI ZEINE** Domiciliée à HAI SLIMANE EL FARISSI wilaya d'ADRAR, Titulaire du Marché N° 37/2019 du : 09/07/2019 Portant la réalisation de LOT N°03 : C:50/290 logements promotionnels aidés LPA-II, travaux d'aménagement extérieur de 50 logements, travaux d'assainissement et réseau d'AEP pour 290 logements, au pos el wifak Wilaya de Tindouf, est mise en demeure de reprise des travaux, et de renforcer le chantier en moyens humains et matériel et d'augmenter la cadence des travaux afin de rattraper le retard considérable dans le délai et les travaux de réalisation.

Un délai de Huit (08) Jours lui est accordé à partir de la parution dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

DK NEWS

Anep : 2416010988 du 07/04/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

MISE EN DEMEURE

L'entreprise des travaux Bâtiment Abeidi Ilyes sise à cité ennacer Tindouf, titulaire du marché N°15/2022 en date du 10/04/2022, relatif à la réalisation d'une sureté urbaine au niveau du site des 2202 logement ruraux, el hikma, Tindouf.

- Vu le marché N°147/2022 approuvé en date du 07/04/2022.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°248/2022 en date du 10/04/2022.
- Vu le PV de visite de chantier en date du 28/05/2023 concernant la prise en considération de toutes les mesures nécessaires pour relancer les travaux.
- Vu ma visite personnelle au chantier en date du 11/06/2023, où il est apparu l'existence des travaux non conforme techniquement pour ce qui concerne les travaux des enduits.
- Vu la mise en demeure N° 01 dirigée pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et intervenir par la double vacation pour rattraper le retard de réalisation des travaux.
- Vu le PV de visite de chantier en date du 25/06/2023 concernant la prise en considération de toutes les mesures nécessaires pour relancer les travaux.
- Vu le PV de visite de chantier en date du 03/07/2023 concernant l'accélération de la cadence des travaux et le commencement aux travaux d'étanchéité, de menuiserie, de vitrage, de peinture, d'éclairage extérieur et branchement intérieur d'AEP.
- Vu l'envoi du BET N° 1403 du 04/10/2023 concernant l'existence d'un seul ouvrier (01) au chantier ce qui empêche la réception de l'ouvrage dans les délais.
- Vu le PV de carence en date du 05/02/2024 concernant l'accélération de cadence de déroulement des travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels.
- Vu ma visite personnelle au chantier en date du 21/03/2024, où il est constaté que le chantier est totalement abandonné.
- Vu l'envoi du BET N° 471 du 25/03/2024 concernant l'abandonnement total du chantier et l'arrêt des travaux.

Face à cette situation totalement inacceptable.

L'entreprise des travaux Bâtiment Abeidi Ilyes est mise en demeure pour reprendre les travaux dans l'immédiat et Renforcer le chantier en moyens humains et matériels et en matériaux de construction dans un délai de **Cinq (05) jours** à compter de la date de parution de cette mise en demeure sur les quotidiens nationaux.

Faute de quoi des mesures de résiliation seront prise à l'encontre de votre entreprise.

DK NEWS

Anep : 2416010963 du 07/04/2024

BASKETBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (MESSIEURS)
Les résultats des seizièmes de finale



Résultats des seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024, seniors messieurs, à l'issue des matchs disputés vendredi soir :

Vendredi :

CSBB Sidi Cheikh - PS El Eulma	61-75
USM Alger - ACB Tèghenif	80-48
CRB Dar Beïda - ES Cherrhell	91-53
USA Bouïna - TRA Draria	55-78
WA Boufarik - OS Bordj Bou Arreridj	50-71
RT Kh Miliana - JSB Ain El Araba	60-66
NA Hussein-Dey - IRG Constantine	93-73

NB : le WO Boufarik (tenant), le MC Alger, le NB Staouéli, Rouiba CB, l'USM Blida, CSC Gué de Constantine, l'US Sétif, le CR Béni Saf et le M Ouled Chebel sont directement qualifiés aux huitièmes de finale.

FORMULE 1 - GP DU JAPON - ESSAIS LIBRES 3
Verstappen encore le plus rapide

Le pilote néerlandais Max Verstappen (Red Bull) a réalisé le meilleur temps de la troisième séance d'essais libres du Grand Prix du Japon, quatrième manche sur 24 du Championnat du monde de Formule 1, samedi sur le circuit de Suzuka (5,807 km).

Deux semaines après son abandon inattendu en Australie, le premier en deux ans, le triple champion du monde en titre, déjà le plus rapide vendredi, a confirmé qu'il serait difficile à battre ce week-end, que ce soit lors des qualifications samedi après-midi ou de la course dimanche.

Comme la veille, Verstappen a devancé son coéquipier mexicain Sergio Pérez, et les deux Mercedes des Britanniques George Russell et Lewis Hamilton.

Le vétéran espagnol Fernando Alonso (Aston Martin), qui bénéficie de nouveautés installées dans la nuit sur sa monoplace, pointe en cinquième position à plus d'une demi-seconde du Néerlandais, juste devant Lando Norris (McLaren).

Une fois n'est pas coutume cette saison, Ferrari est un peu à la traîne puisque l'Espagnol Carlos Sainz, vainqueur à Melbourne, a pris la septième place, alors que son coéquipier monégasque Charles Leclerc, qui s'est plaint dans sa radio d'être resté trop longtemps au garage, a été relégué au dixième rang, derrière l'Australien Oscar Piastri (McLaren) et le Japonais Yuki Tsunoda (Racing Bulls), 9e devant son public.

L'Australien Daniel Ricciardo, coéquipier du Nippon, s'est distingué en réalisant un tête-à-queue, heureusement sans abîmer sa monoplace.

3e séance d'essais libres / classement des 10 premiers :

Max Verstappen (NED/Red Bull)	1:29.563 (23 tours)
Sergio Pérez (MEX/Red Bull)	1:29.832 (25)
George Russell (GBR/Mercedes)	1:29.918 (23)
Lewis Hamilton (GBR/Mercedes)	1:30.037 (21)
Fernando Alonso (ESP/Aston Martin-Mercedes)	1:30.082 (24)
Lando Norris (GBR/McLaren-Mercedes)	1:30.137 (13)
Carlos Sainz, Jr (ESP/Ferrari)	1:30.171 (26)
Oscar Piastri (AUS/McLaren-Mercedes)	1:30.226 (19)
Yuki Tsunoda (JPN/Racing Bulls-Red Bull)	1:30.341 (21)
Charles Leclerc (MON/Ferrari)	1:30.383 (25).

HANDBALL

Tournoi international : la sélection algérienne féminine s'incline face à la Tunisie 20-23

La sélection algérienne féminine de handball s'est inclinée face à son homologue tunisienne des moins de 20 ans (U20) sur le score de 20 à 23 (mi-temps : 13-11), vendredi soir dans le cadre du tournoi international de Tunisie, organisé du 2 au 5 avril dans les villes de Hammamet, Nabeul et Béni Khier, avec la participation des équipes seniors, juniors de Tunisie et du Sénégal.

Il s'agit de la troisième défaite des Algériennes après celles face à la Tunisie (seniors) 30 à 13 et contre le Sénégal (16-27). Ce tournoi international s'inscrit dans le cadre de la pré-



Préparation de la sélection algérienne qui s'apprête à prendre part à la Coupe d'Afrique des nations, prévue novembre prochain en République démocratique du Congo.

CAN des Clubs Vainqueurs de Coupe : résultats du tirage au sort de la compétition d'Oran 2024

La Confédération africaine de handball (CAHB) a procédé au tirage au sort de la 40e Championnat d'Afrique des Clubs vainqueurs de Coupe, prévu à Oran de 18 au 28 avril prochain, avec la participation de quatre équipes algériennes chez les messieurs et deux en dames.

Il s'agit, chez les messieurs, de l'ES Ain Touta (champion d'Algérie), OM Annaba (détenteur de la coupe d'Algérie), la JSE Skida (Algérie), et du HBC El Biar. En dames, c'est le HBC El Biar et le FC Bourmerdes qui représenteront le handball algérien dans ces joutes africaines. Il est à rappeler, que la 40e édition du Championnat d'Afrique des Clubs vainqueurs de Coupe de handball sera précédée par l'organisation de la super-coupe, les 14 et 15 avril avec la participation de huit clubs (quatre en messieurs et autant en dames).

Répartition des groupes du Championnat d'Afrique des Clubs vainqueurs de Coupe :



Clubs vainqueurs de Coupe :

- Groupe A :** Al Ahly (Egypte), JSE Skida (Algérie), ES Ain Touta (Algérie)
- Groupe B :** Red Star (CIV), OM Annaba (Algérie), Caïman (Congo)
- Groupe C :** JSK (RDC), HBC El Biar (Algérie), APR (Rwanda)

- Groupe D :** Zamalek (Egypte), Espérance (Tunisie), BMC (Congo)
- Les groupes des dames :**
 - Groupe A :** Primero (Angola), DGSP (Congo), Al Ahly (Egypte), HBC El Biar (Algérie)
 - Groupe B :** Petro (Angola), AS OTOHO (Congo), Abidjan HBC (Côte d'Ivoire), FC Bourmerdes (Algérie).

VOLLEYBALL - NATIONALE 1 MESSIEURS
Les résultats et classements

Résultats et classements à l'issue des matchs de la 16e journée du groupe Centre-Est et des matchs de mise à jour du groupe Centre-Ouest du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, disputés vendredi soir :

Groupe Centre-Est - 16e journée :

Vendredi :

NR Bordj Bou Arreridj - EF Ain Azel	3-0
JM Batna - ES El-Eulma	0-3
MB Bejaïa - ES Tadjenanet	3-1

Samedi (22h00) :

Olympique Ain M'ila - OMK El-Milia	
JSC Ouled Adouane - ES Sétif	

Classement :

	Pts	J
1. JSC Ouled Adouane	35	15
2. ES Tadjenanet	33	16
3. ES Sétif	32	15
4. OMK El-Milia	30	15
5. MB Bejaïa	29	16
6. ES El-Eulma	26	16
7. Olympique Ain M'ila	25	15
8. EF Ain Azel	12	15
9. JM Batna	4	15
10. NR Bordj Bou Arreridj	5	16

Groupe Centre-Ouest - Mise à jour (15e journée) :

Samedi (22h00) :

JS Messelmoun - ASV Blida	
---------------------------	--

Classement :

	Pts	J
1. ASV Blida	45	16
--. WA Tlemcen	45	17
3. MC Alger	33	17
4. JS Messelmoun	30	16
5. PO Chlef	30	17
6. ES Bethioua	29	17
7. O. El Kseur	17	17
8. JSB Ighram	14	17
9. RC M'sila	6	17
10. RM Arzew	3	17

HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS (20e J)
Les résultats et classements

Résultats et classements à l'issue des matchs de la 20e journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence (messieurs), disputés vendredi :

Groupe A / Vendredi :

O. El-Oued - ES Ain Touta	28-26
IC Ouargla - CRB Mila	21-22
HBC El-Biar - MM Batna	36-29
O. Maghnia - OM Annaba	28-30
MC Saïda - CHB Zighout Youcef	27-23
ES Arzew - ES Constantine	25-27

Classement :

	Pts	J
1. ES Ain Touta	34	20
--. HBC El-Biar	34	20
3. CRB Mila	32	20
--. O. El-Oued	32	20
5. CHB Z. Youcef	19	20
--. OM Annaba	19	20
7. IC Ouargla	17	19
8. MC Saïda	15	20
9. MM Batna	11	20
10. ES Arzew	8	19
--. O. Maghnia	8	20
--. ES Constantine	8	20

Groupe B / Vendredi :

CS Bir Mourad Rais - JSE Skikda	22-26
MC Oued Tlélat - CR BB Arreridj	27-24
M Bordj Bou Arreridj - JS Saoura	25-20
MC Alger - OB Metlili	22-25
NRKG Alger - C. Chelghoum-Laid	28-22

Samedi (22h00) :

Classement :

	Pts	J
1. JSE Skikda	33	20
2. MBB Arreridj	33	20
3. CRBB Arreridj	29	19
4. MC Oued Tlélat	28	20
5. JS Saoura	24	20
6. CS B M Rais	19	20
7. AB Barika	17	19
--. NRKG Alger	17	20
9. C. Ch-Laid	16	20
10. MC Alger	6	20
--. OB Metlili	6	19
12. CRBEE Alger-C	2	19

LIGUE 1 MOBILIS (22^E JOURNÉE)
USB 1 - JSK 0

Le cauchemar continue pour les Kabyles

Par Yanis. F

Stade du 18-Février de Biskra Temps chaud, affluence nombreuse, arbitres: MM Soltani, Cherif Zaatri et M'Chid Hadjala.
Avts : N. Khoualed (27'), Boukaroum (37') USB. Traore (37') JSK
Buts : L. Khoualed (90'+8) USB.

US Biskra:

Mellala, Salem, Dakhia, (Nezar 65'), Boukaroum, Siam, Lakhdari, Baali, (Ounas 65'), Medane, Rahmoun, (L. Khoualed 90'), Belkacem,

Entr: Zeghdoud

JSK:

Benrabah, Nechat, Gatal, (Mammeri 90'), Souyad, Benzaid, Bouhakak, Amriche, Boumechra, (Mata 11 a h 75'), Traoré, Boualia, (Redjem 82'), Matouti, (Mouaki 75').

Entr: Ait-Djoudi

En allant affronter l'US Biskra en déplacement, la formation de Djurdjura a concédé une nouvelle défaite par la plus petite des marges, au terme d'un match où l'équipe a produit une autre contre-performance. Pour revenir à la physiologie du match, on assiste à une domination totale des locaux durant le premier quart d'heure. Après une première menace Rahmoun, dont le tir



passé à quelques centimètres des bois de Benrabah quelques minutes plus tard Baali a failli ouvrir la marque si le gardien Benrabah qui a étaler toute sa classe pour dévier le cuir en corner, toujours le même jour à la 22^e l'ex Canaris Medane et l'actuel attaquant de l'USB pénètre dans la surface de réparation tire croiser frôle le poteau du gardien des Canaris. Juste après cette occasion raté par Biskra les protégés de Ait Djoudi ont créé quelque occasion par Matouti et Traouri surtout à 34 de jeux un centre dans la surface de réparation bien noté par Boumechra le capitaine de l'équipe koceila Boualia a failli faire mouche heureusement le gardien Mellala à sortir le cuir sur sa ligne. Ensuite le rythme du match va bais-

ser d'un cran.

En menant au score, les locaux reculent derrière, mais les joueurs de la JSK ne sauront pas en profiter pour ouvrir la marque durant cette première période. Certes, ils osent vers l'avant, mais on assiste plutôt à un jeu brouillon et des attaquants qui peinent à désaxer la défense adverse. Ils vont tenter de surprendre l'adversaire des balles arrêtées, mais en vain. C'est donc sur le score de zéro à zéro que l'arbitre renvoie les 22 acteurs aux vestiaires.

Après la pause, les verts et jaune rentreront plus déterminés pour revenir avec un score positif à Tizi Ouzou.

Mais le jeu de l'équipe est loin des attentes. Les attaquants sont trop isolés et ne parviendront à créer la moindre occasion dangereuse.

Même l'incorporation de Mouaki ne va rien apporter au compartiment offensif. Il faut dire que l'équipe de l'USB, qui axe sur les contre-attaques durant toute la seconde période du match, se montre très bien organisée sur le terrain mais surtout très solide derrière.

En effet, la bande à Mounir Zeghdoud ferme tous les espaces aux joueurs kabyles qui peinent à créer une attaque. Au moment où ces derniers cherchent toujours à ce libéré d'ailleurs tout le monde s'attend que la rencontre entre US Biskra et les Canaris se neutralise, l'arbitre ajoute huit minutes temps additionnel Les Biskris jouèrent le tout pour le tout durant ces dernières minutes en enchaînant des offensives sur le camp des verts et jaune à la 98', le rentrant Khoualed profita d'une erreur défensive des jaunes et vert dans la surface de réparation pour tromper gardien Benrabah.

Souyad et ses coéquipiers se décidèrent tardivement à quitter leur camp afin d'aller chercher l'égalisation, mais ils ne suffiront pas aux canaris pour remettre les pendules à l'heure. C'est donc sur une victoire par la plus petite des marges en faveur de l'USB que l'arbitre Soltani donne le coup de sifflet final.

Après la défaite humiliante face au CRB, l'ESS enchaîne une autre contre-performance, au grand désarroi des supporters.

Le MCA et la JSS sans pitié

Le Mouloudia d'Alger a consolidé sa première place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant la lanterne-rouge, l'US Souf, sur le score de trois buts à zéro, en match disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 22^e journée, ayant vu la JS Saoura "se réveiller", en allant s'imposer (2-1) chez l'ASO Chlef, au moment où la JS Kabylie s'est inclinée (1-0) à Biskra, alors qu'elle avait commencé par tenir bon pendant 97 minutes.

Après avoir buté sur une défense ultra-hermétique des Soufis, le Doyen a fini par trouver la faille dans le temps additionnel de la première mi-temps (45'+3), grâce à son avant-centre Kheireddine Merzougui, ayant ouvert le score (1-0), avant que Zougana et Ouatara ne corsent l'addition, respectivement aux 67' et 86'.

Un précieux succès, sans forcer, qui permet au MCA de porter son capital à 52 unités, alors que l'USS reste bon dernier, avec seulement sept points au compteur.

De son côté, et après une longue série de mauvais résultats, à domicile comme à l'extérieur, la JS Kabylie avait commencé par avoir un petit sursaut d'orgueil à Biskra, où elle a tenu bon pendant plus de 97 minutes avant de s'effondrer à quelques encablures du coup de sifflet final, après un but assassin de Larbi Khoualed (1-0).

Une défaite qui enfonce un peu plus les Canaris, déjà en crise avant cette 22^e journée, et qui les oblige à réagir, au risque de chuter dangereusement dans les abysses du classement.

En revanche, avec ce succès à l'arrachée, les Zibans réalisent très une bonne affaire, en se hissant directement à la septième place, qu'ils occupent provisoirement seuls, avec 31 points.

Pour sa part, la JSS, qui restait sur

une défaite à domicile contre le MCA au cours de la précédente journée, s'est bien ressaisie ce week-end, en allant ramener une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef.

Un succès assuré dès la première mi-temps, grâce aux réalisations de Souibaâ (32') et Fetouhi (45'+1), ayant permis aux Bécharois de réaliser une assez belle remontée au classement général, en passant provisoirement de la 11^e à la 8^e place, avec 30 points.

Ce qui n'est pas le cas pour l'ASO Chlef, qui après ce revers inattendu à domicile reste scotché à sa 13^e place, avec 24 points, et se voit sérieusement menacé de relégation.

En effet, les candidats au maintien ES Ben Aknoun et le MC Oran pointent juste derrière, avec respectivement 20 et 19 points, tout en ayant un match en retard chacun.

Ce qui est loin d'arranger les affaires des Chélifiens.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, c'est le NC Magra qui avait réussi une bonne affaire, en repartant avec une précieuse victoire (2-0) de son déplacement chez le MC El Bayadh.

Une victoire obtenue en toute fin de match, grâce à Demane (74') et Moussaoui (90'+6), et qui permet au NCM de se hisser provisoirement à la 12^e place du classement général, avec 25 points, au moment où après ce revers inattendu à domicile, le MCEB recule à la 10^e place, avec 28 points.

Le bal de cette 22^e journée s'était ouvert jeudi soir, avec une difficile mais précieuse victoire du CR Belouizdad sur l'Entente de Sétif (2-1), ayant permis au Chabab de reprendre provisoirement la place de Dauphin, avec 38 points, alors que l'Aigle noir reste cinquième, avec 34 unités au compteur.

Les péripéties de cette 22^e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement des matchs ES Ben Aknoun - USM

Khenchela (15h45) et CS Constantine - Paradou AC (22h00).

Pour sa part, le duel MC Oran - USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Usmistes aux quarts de finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

Précieuse victoire du NC Magra devant MC El-Bayadh (2-0)

Le NC Magra s'est imposé en déplacement devant le MC El-Bayadh sur le score de 2 à 0, en match comptant pour la 22^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé vendredi.

Les buts du NC Magra ont été inscrits par Demane (74e) et Moussaoui (90+6). A la faveur de cette précieuse victoire, le NC Magra (25 pts) se hisse provisoirement au 12^e rang du classement, alors que le MC El Bayadh (28 pts) occupe la septième place conjointement avec l'US Biskra et l'USM Khenchela.

Cette 22^e journée a débuté jeudi soir, avec la victoire du CR Belouizdad devant l'ES Sétif (2-1).

Suite à ce succès le CRB (38 pts) remonte provisoirement au deuxième rang du classement, tandis que l'ES Sétif occupe la cinquième place avec 34 points.

La 22^e journée se poursuivra, en soirée (22h00), avec la programmation de trois autres matchs qui opposeront le MC Alger à l'US Souf, l'US Biskra à la JS Kabylie et l'ASO Chlef à la JS Saoura.

Samedi, l'ES Ben Aknoun accueillera l'USM Khenchela (15h45) et le CS Constantine recevra le Paradou AC (22h00). Le match MC Oran et l'USM Alger est reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Usmistes aux quarts de finale 'retour' de la Coupe de Confédération africaine de football.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - RETOUR)

USMA-RIVERS UTD

Les "Rouge et Noir" à 90 minutes du dernier carré

L'USM Alger, seul représentant algérien en Coupe de la Confédération de football de la CAF, affrontera son homologue nigérian de Rivers United, dimanche soir au stade olympique du 5-Juillet 1962 (22h00), avec l'intention de refaire son retard d'un but et valider son ticket pour les demi-finales de l'épreuve, à l'occasion de la seconde manche des quarts de finale.

Battue dimanche dernier en déplacement par la plus petite des marges, l'USMA est appelée à puiser dans ses ressources devant ses nombreux supporters pour passer l'écueil du représentant nigérian, qui aurait pu l'emporter lors de la première manche avec un score plus large, n'était le métier du portier Ousama Benbot, auteur de plusieurs arrêts.

Le club de Soustara, dont la belle série de cinq succès de suite, toutes compétitions confondues, a pris fin au stade international Godswill-Akpbayo à Uyo, doit faire face à une équipe de Rivers United qui va tenter de préserver son avantage, et tenter du coup de créer la surprise d'éliminer le tenant du trophée.

"Lors du match aller, nous avons éprouvé beaucoup de difficultés à imposer notre jeu, c'est un résultat négatif.

Je pense que nous avons les moyens de renverser la vapeur chez nous, d'autant que nous connaissons tout désormais sur notre adversaire, c'est très important.

Ce sera un match différent par rapport au premier.

Les joueurs se portent bien mentalement pour aller chercher la qualification et pouvoir continuer dans la compétition", a déclaré le coach usmiste l'Espagnol Juan Carlos Garrido, qui avait déjà remporté la Coupe de la Confédération à deux reprises: en 2014 avec Al-Ahly du Caire, et en 2018 sur le banc du Raja.

Une fois n'est pas coutume, l'USMA a choisi le Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPSM) à Ben Aknoun, pour peaufiner sa préparation et apporter les dernières retouches en vue de ce rendez-vous décisif.

"La première manche s'est jouée dans des conditions extrêmement difficiles à 14h00 et en plein mois du Ramadan.

Le match retour sera une autre paire de manche, ce ne sera pas facile, et ça va se jouer peut-être sur des détails.

Nous devons rester bien concentrés pour valider notre qualification aux demi-finales.

Tous les joueurs vont se donner à fond pour passer au prochain tour", a affirmé de son côté le défenseur Mustapha Bouchina.

Sur le plan de l'effectif, l'USMA sera privée des services de son attaquant Khaled Bousse-liou, blessé, et le milieu de terrain Oussama Chita, en phase de reprise.

En revanche, le club algérois va bénéficier du retour de son capitaine et défenseur Zinedine Belaïd, qui a purgé une suspension d'un match automatique.

En cas de qualification, l'USMA affrontera en demi-finale le vainqueur de la double confrontation entre Abu Salim et le RS Berkane. Le match aller se jouera à Alger, et le retour en déplacement.

Le programme

Programme des matchs des quarts de finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévus dimanche (heure algérienne) :

Aller

Dreams (GHA) - Stade Malien (MLI) 17h00 2-1
Zamalek (EGY) - Future FC (EGY). 20h00 2-1
USM Alger (ALG) - Rivers United (NGR) 22h00 0-1

RS Berkane (MAR) - Abu Salim (LBY) 23h00 0-0.

APS

LIGUE 2 AMATEUR

Akbou gagne à Constantine et se rapproche de l'accession, l'USMA respire

ES Mostaganem : un autre grand pas vers l'accession, coach Bendriss ne s'enflamme pas

L'ES Mostaganem, qui a creusé à nouveau l'écart sur son dauphin en Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest) grâce à sa victoire, vendredi sur le terrain du NA Hussein Dey (3-0) en match retard, réalise un autre grand pas vers l'accession parmi l'élite.

Et pour éviter le scénario de la saison passée, lorsque cette équipe avait raté l'accession lors de la dernière journée du championnat, après sa défaite sur le terrain de l'ES Ben Aknoun, son principal concurrent dans la course, l'entraîneur Réda Bendriss insiste sur la nécessité de conserver cette avance de cinq points qui sépare les siens du deuxième le RC Kouba, avant neuf journées de la fin de la compétition.

"Conserver cette avance de 5 points et œuvrer pour la consolider davantage, d'ici à la fin de saison, est notre mot d'ordre", a déclaré le jeune technicien s'étifiant à la presse à l'issue du match face au NAHD, un adversaire qu'il a battu pour la deuxième fois en l'espace d'une semaine, après l'avoir éliminé des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, il y a quelques jours, à Mostaganem aux tirs au but.

"L'Espérance" a enregistré pour l'occasion sa 12e victoire de rang, toutes compétitions confondues, ce qui traduit la belle forme qu'elle affiche cette saison, malgré un passage à vide au milieu de la phase aller qui lui a valu de perdre sa première place au profit du RCK, entraîné pendant cette période-là, par Bendriss.

"Enchaîner 12 victoires de suite, n'est pas une mince affaire.

Nous avons prouvé que nous méritons amplement notre fauteuil de leader.

Nous devons poursuivre sur cette dynamique jusqu'à la fin de saison", a encore dit le coach de l'ESM, dont l'équipe n'a plus évolué en Ligue 1 depuis la saison 1998-1999.

Et même si le principal objectif des Vert et Blanc, cette saison, est de retrouver l'élite après 24 ans d'absence, il n'en demeure pas moins qu'ils caressent aussi l'espoir d'aller loin en Coupe d'Algérie, même si le tirage au sort des quarts de finale, programmés pour le week-end prochain, n'a pas été clément avec eux en leur désignant le quadruple champion d'Algérie sortant et finaliste malheureux de la précédente édition de l'épreuve, le CR Belouizdad, comme adversaire.

"Nous pensons à la Coupe d'Algérie, sauf que le prochain tour va se dérouler dans des conditions difficiles, vu que nous n'aurons pas le temps de le préparer convenablement, car intervenant lors du troisième jour des fêtes de l'Aïd El Fitr", a encore dit le coach de l'ESM qui affrontera l'actuel dauphin du championnat vendredi 12 avril au stade "Chahid Hamlaoui" (17h30).

L'O. Akbou, éliminé le week-end dernier en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie par le CR Belouizdad (2-0), a su réagir à Constantine en s'offrant trois précieux points dans la quête de l'accession.

Les gars d'Akbou ont ouvert le score grâce à Mebarakou sur penalty (72e). Belouenes a surgi dans le temps additionnel (90e+2) pour faire le break et mettre définitivement les siens à l'abri. Une victoire qui permet à l'OA de compter désormais 54 points, à dix points d'avance sur son dauphin le MSP Batna.

Dans l'autre match de mise à jour, l'USM Annaba a réalisé une belle opération dans la course au maintien, en dominant avec autorité l'Olympique Magrane (3-0). Tout s'est joué en seconde période.

L'USM Annaba a ouvert le score par Semahi (48e) avant que Belhani ne fasse

le break quelques minutes plus tard (57e). Khadir a donné plus d'ampleur à la victoire des siens en ajoutant le troisième but (78e).

Les joueurs de l'entraî-

neur Nadir Leknaoui, qui restaient sur une mauvaise série de quatre matchs sans victoire en championnat, restent toujours relégués (14e, 19 pts) mais comptent un

match en moins à disputer le mardi 23 avril en déplacement face à la JS Bordj Menaël (15h30). Une occasion pour les Annabis de quitter la zone de relégation en cas de victoire.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Centre-Est (mise à jour/ 21° J)

MO Constantine - Olympique Akbou 0-2
USM Annaba - Olympique Magrane 3-0

Classement :

	Pts	J
1). Olympique Akbou	54	21
2). MSP Batna	44	21
3). CA Batna	37	21
4). JS Bordj Menaël	32	20
5). MO Constantine	29	21
→). NRB Telegma	29	21
7). IB Khroum Khechna	28	21
8). AS Khrout	26	21
9). IRB Ouargla	25	21
→). USM El Harrach	25	21
11). AS Ain M'Ilia	23	21
12). HB Chelghoum Laïd	21	21
→). O. Magrane	21	21
14). USM Annaba	19	20
15). ES Ghazlane	18	21
16). MC El Eulma	15	21.

Centre-Ouest (mise à jour/ 21° J)

NA Hussein-Dey - ES Mostaganem 0-3

Classement :

	Pts	J
1). ES Mostaganem	50	21
2). RC Kouba	45	21
3). GC Mascara	36	21
4). CR Témouchent	35	21
5). WA Mostaganem	33	21
6). ESM Koléa	31	21
7). SKAF El-Khemis	29	21
→). MCB Oued Sly	29	21
9). JSM Tiaret	28	21
10). WA Boufarik	26	21
11). NA Hussein-Dey	24	21
→). ASM Oran	24	21
13). RC Arbaâ	23	21
14). SC Mecheria	22	21
15). JS Guir Abadla	12	21
→). O Médéa	12	21.

TOURNOI DE L'UNAF FÉMININ

Le CF Akbou représentera l'Algérie à Tunis

Vainqueur du dernier championnat national féminin de la catégorie des moins de 20 ans, la formation du CF Akbou représentera l'Algérie au prochain tournoi UNAF U20 (Union nord-africaine de football) qui se tiendra du 1er au 10 mai en Tunisie, indique la Fédération algérienne de football (FAF), samedi.

Une belle opportunité pour l'équipe d'Akbou de se froter aux meilleurs clubs de la région et élever ainsi son niveau de jeu.

"Nous sommes très heureux de pouvoir représenter l'Algérie dans ce tournoi régional.

Ca sera une première, mais on fera en sorte de tout faire pour gagner le trophée et marquer l'histoire de la compétition.

Cette saison encore, on domine tout le monde en Algérie puisqu'on est à la première place en championnat et on est qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie.

Pouvoir se conforter à des clubs d'autres pays est une bonne opportunité pour nous pour progresser et permettre à notre club de grandir encore", s'est exprimé pour le site officiel de la FAF, le vice-président du CF Akbou, Aomar Merabet. Le même responsable s'est dit

fier de voir son club contribuer au développement du football féminin en Algérie.

"Les quatre catégories de notre club (Senior, U20, U17 et U15) sont qualifiées pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie cette saison, ce qui constitue un fait historique.

On est aussi l'un des plus gros fournisseurs de joueuses pour les différentes sélections nationales.

On remercie la Fédération algérienne de football pour son soutien et on tâchera de travailler encore plus dur pour développer le football féminin en Algérie", a-t-il conclu.

COMMÉMORATION

L'Espérance sportive de Guelma célèbre le 100^{ème} anniversaire de sa création

Les supporters du club Espérance sportive de Guelma de football (ES Guelma) ont célébré jeudi soir, le 100^{ème} anniversaire de sa création (4 avril 1924) au cours d'une cérémonie symbolique organisée au stade historique "Ali Abda" au centre-ville, en présence d'anciens joueurs de l'équipe.

L'événement a constitué une occasion pour évoquer le passé glorieux du club et espérer un avenir meilleur en regagnant progressivement la cour des équipes d'élite dans laquelle il a joué pendant 17 saisons.

Le représentant du comité des supporters de l'ES Guelma, Abdenour Babas a indiqué que l'organisation de cette cérémonie a pour objectif de transmettre l'histoire glorieuse du club

aux générations montantes", ajoutant que "le comité a reçu plusieurs messages de félicitation à l'occasion du centenaire de l'Espérance de Guelma de la part des membres de la famille sportive sur l'ensemble du territoire national". Des supporters rencontrés par l'APS sur place dont le jeune Abd El Ghar, ont exprimé leur fierté du passé légendaire de l'ES Guelma. "Le club a à son actif un titre continental, le premier dans l'histoire de l'Algérie (de l'époque coloniale), à savoir le Championnat d'Afrique du Nord décroché durant la saison sportive 1954-1955".

Pour sa part, l'ancien arbitre fédéral et ancien membre gestionnaire du club, Said Fedouai a indiqué que durant la période

où il a participé à la gestion du club (la saison 2016-2017), "il a essayé de collecter les licences des joueurs du club, toutes générations confondues et il est arrivé à en collecter et à photographier et archiver plus de 600 licences de joueurs depuis l'époque coloniale et jusqu'à la dernière saison, dont la licence de l'ancien joueur Mustapha Seridi appelé "Tiwa", et de l'ex international, Abdelouahab Es-salhi". Fedouai a rappelé également que "l'archive historique du club recèle plusieurs sens de fierté avec notamment l'appellation de (équipe des Chouhada) que portait l'Espérance de Guelma d'autant plus que les massacres du 8 mai 1945 ont engendré le décès de plusieurs footballeurs, tombés aux

champs d'honneur dont Ali Abda (dont le stade porte son nom). C'est aussi, la raison pour laquelle l'équipe a décidé de porter les couleurs blanc et noir". Il a ajouté que le Chahid Soudani Boujemaâ membre du groupe historique des 22 décapités de la Guerre de libération nationale était un enfant de l'équipe, en plus du Chahid Harcha Hacène, alors gardien de but dans la même équipe.

Parmi les joueurs qui ont assisté à la célébration du centenaire de l'ES Guelma, jeudi soir, figurait Amar Ben Hedjila, qui a porté les couleurs du club de l'Espérance depuis la saison 1985 avant de voyager dans plusieurs autres clubs de la région.

Approché par l'APS, Hedjila a indiqué que "durant toute la

période où il joué pour l'ES Guelma, il sentait l'histoire glorieuse du club, et sa décente en deuxième division en 1992, a constitué une immense déception pour lui et les autres".

De son côté, le joueur Fawzi Kerdoussi, un des attaquants connus en Algérie n'a pas caché son immense fierté d'avoir joué pour l'ES Guelma en première division durant une période de plus de 20 ans.

"Mais mon vœu le plus cher est de voir l'ES Guelma regagner son statut d'antan, d'autant qu'il a formé des célébrités du football algérien à travers des générations", a-t-il souhaité, de même que Karim Alamiya, gardien de l'ES Guelma dans les années 1990.

ESPAGNE : TEBAS FAIT SCANDALE

Réputé pour ses prises de position tranchées, Javier Tebas fait scandale en Espagne. Questionné sur sa lutte contre le piratage dans le cadre du Sommet de la propriété intellectuelle à Miami, le président de la Liga a osé un comparatif douteux.

"Si vous allez sur Google et que vous tapez 'je veux acheter de la cocaïne' ou 'pédophilie', rien ne s'affiche. En revanche, si vous tapez 'match de football gratuit', c'est le cas. Certains crimes sont plus graves, mais pour d'autres, comme le vol, on ne fait pas la même chose", a glissé le dirigeant espagnol.

CHELSEA

FERNANDEZ SE PLAÎT CHEZ LES BLUES

Recruté pour 121 millions d'euros en janvier 2023 en provenance de Benfica, le milieu de terrain Enzo Fernandez (23 ans, 26 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) est l'un des rares joueurs performants avec Chelsea depuis plusieurs mois. Conscient que son équipe, seulement 10e en Premier League, ne se trouve pas à la place attendue, l'Argentin se dit tout de même très épanoui chez les Blues. "J'aime beaucoup jouer ici à Chelsea. Suis-je heureux ? Oui, bien sûr. Bien-sûr, je n'aime pas notre place au classement, cela nous met en colère mes coéquipiers et moi car nous voulons gagner. Mais c'est un processus, espérons que la saison prochaine sera bien meilleure pour nous", a lancé le champion du monde 2022 sur DAZN, en marge d'un succès épique glané à Stamford Bridge contre Manchester United (4-3) en championnat jeudi.



BOLOGNE MAN UTD PENSE AUSSI À THIAGO MOTTA

Auteur d'un excellent travail sur le banc de Bologne, actuellement 4e de Serie A, Thiago Motta voit sa cote grandir sur le marché des entraîneurs. L'Italien, annoncé dans le viseur de la Juventus Turin en cas de départ de Massimiliano Allegri, plaît également beaucoup à Manchester United, selon La Gazzetta dello Sport. Le club mancunien n'est pas sûr de conserver Erik ten Hag au terme de la saison et se montre séduit par les idées du coach italien, sous contrat jusqu'en juin avec les Rossoblu.

BAYERN NAGELSMANN EST BIEN UNE OPTION

En quête d'un entraîneur pour prendre le relais de Thomas Tuchel, le Bayern Munich multiplie les pistes. Parmi celles-ci, Julian Nagelsmann, actuellement à la tête de l'équipe nationale d'Allemagne. "Nous sommes en pourparlers pour trouver le nouvel entraîneur. Nagelsmann a déjà entraîné ici, c'est une situation particulière. Je fais beaucoup confiance à Julian, a admis le directeur sportif du club allemand, Christoph Freund, pour Sky Germany. Mais il y a aussi d'autres entraîneurs en qui j'ai confiance. Il est important de faire ce qu'il faut." Pour rappel, Nagelsmann est toujours sous contrat avec le Bayern jusqu'en juin 2026. Il a été mis à disposition de la Nationalmannschaft jusqu'en juillet prochain.

NEWCASTLE GUIMARAES, HOWE RÉPOND ENCORE

Titulaire indiscutable dans les rangs de Newcastle, le milieu de terrain Bruno Guimarães (26 ans, 29 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) jouit d'une très grosse cote. Courtisé par Manchester City, l'international brésilien va-t-il partir lors du prochain mercato d'été ? Son entraîneur Eddie Howe ne l'espère pas. "Je n'ai pas peur d'un été où il faudra laisser partir des joueurs. Des joueurs comme Bruno ne sont pas présents à chaque coin de rue. Mon intention est de le garder ici le plus longtemps possible, mais je ne peux jamais donner de garantie car ce serait insensé. Qui sait ce que l'avenir nous réserve, mais nous ferons de notre mieux. Les joueurs comme Bruno sont très, très rares", a lancé le coach des Magpies en conférence de presse.



AL ITTIHAD BENZEMA ÉVASIF SUR SON AVENIR

En difficulté à Al Ittihad, 4e de Saudi Pro League, l'attaquant Karim Benzema (36 ans) va-t-il quitter l'Arabie saoudite après une seule saison ? Interrogé sur son avenir après un nul contre Al-Taawoun (0-0) vendredi soir, le Français s'est montré évasif. "On verra... Pour moi, le plus important est ici pour le moment. On verra ce qu'il se passera plus tard", a glissé le joueur formé à l'Olympique Lyonnais, laissant la porte ouverte à un éventuel départ en fin de saison. L'ancien Madrilène a aussi adressé une pique à son équipe : "Pourquoi je ne suis pas le même qu'au Real Madrid ? Parce que ce n'est pas le même jeu, pas les mêmes joueurs. J'ai besoin d'aide sur le terrain, je ne peux pas gagner un match tout seul." Ses coéquipiers apprécieront...

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL DK NEWS

Gérant Fayçal Laouer

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

DJAMAË EL-DJAZAÏR

Le Premier ministre préside une cérémonie religieuse à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, vendredi soir à Djamaï El-Djazaïr à Mohammadia (Alger), une cérémonie religieuse à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr (Nuit du destin), au cours de laquelle ont été distingués les lauréats du Concours national de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran, du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique et du Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran.

Cette cérémonie, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, du directeur de Djamaï El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, de membres du Gouvernement, de conseillers du président de la République, ainsi que de représentants du corps diplomatique arabe et musulman accrédité à Alger et de cheikhs de zaouïas et d'oulémas.

Lors de la cérémonie, les trois premiers lauréats de la 4^e édition du Concours national de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran, de la 4^e édition du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique et de la 2^e édition du Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran ont été distingués, aux côtés des membres du jury et des récitants et des imams de Djamaï El-Djazaïr, qui se sont vu remettre des certificats de mérite décernés par le président de la République. Le premier prix du Concours na-



tional de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran a été remporté par Bekkari Kada, le deuxième prix a été attribué à Abdelhak Didi et le troisième est revenu à Mohamed

Belbekouche. Les trois premiers prix du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique ont été attribués respectivement à Abdelhalim Bichi, Abderrahmane Dhoubi et Mohamed Legriz.

Au Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran, la première place est revenue à Nadir Hadj, la deuxième place à Rofaïda Ghlamallah et la troisième place à Abdelkhalek Boudouda. A cette occasion, les participants et les lauréats de ces concours religieux ont salué "l'intérêt" porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion de tout ce qui est au service de notre religion.

Lors de la cérémonie religieuse, l'imam a mis en avant les vertus du mois sacré de Ramadhan et la noble symbolique de Laylat Al-Qadr, soulignant l'importance de cette occasion pour la multiplication des bonnes œuvres, des invocations et des actions de bienfaisance. Il a, par ailleurs, rappelé que Djamaï El-Djazaïr était un édifice religieux chargé de "préserver le référent religieux national". Au terme de la cérémonie religieuse, la prière de Tarawih a été accomplie.

ALGÉRIE - RWANDA

Représentant du président de la République, M. Attaf à Kigali pour participer à la commémoration du 30^e anniversaire du génocide au Rwanda

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé, vendredi après-midi à Kigali (capitale du Rwanda), pour participer en sa qualité de représentant personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie commémorative du 30^e anniversaire du génocide de 1994 au

Rwanda, indique un communiqué du ministère.

"La participation de l'Algérie à la commémoration de cette halte douloureuse de l'histoire de la République du Rwanda s'inscrit dans le cadre de ses relations historiques avec ce pays frère, basées sur la fraternité, la solidarité et la coopération", précise la même

source, ajoutant que "les dirigeants des deux pays, le président Abdelmadjid Tebboune et le président Paul Kagame œuvrent à renforcer ces relations par toutes les potentialités de développement dans l'objectif de répondre aux aspirations des deux parties", a précisé la même source. "Outre sa participation aux activités commémoratives de cet événement

important, qui revêt une importance majeure pour la République du Rwanda, le continent africain et la communauté internationale, le ministre aura des rencontres avec les hautes autorités de ce pays frère ainsi qu'avec plusieurs représentants d'Etats et d'organisations participants", conclut le communiqué.

M. Attaf s'entretient avec son homologue rwandais à Kigali

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu, samedi à Kigali, des entretiens bilatéraux avec son homologue rwandais, M. Vincent Biruta, dans le cadre de sa visite de travail en République du Rwanda, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue "les relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et le Rwanda", saluant "la nouvelle dynamique positive qui caractérise ces relations à la faveur de l'intérêt particulier que leur portent les dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Paul Kagame", lit-

on dans le communiqué. Les deux ministres sont également convenus d'une série de mesures concrètes visant à maintenir et à perpétuer cet élan, à travers l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, notamment la Commission mixte de coopération économique et l'élargissement des relations de coopération et des échanges à de nouveaux domaines tels que l'énergie et l'industrie pharmaceutique, ajoute la même source.

MM. Attaf et Biruta ont, par ailleurs, "longuement évoqué les développements de la situation dans les régions d'appartenance de leurs pays respectifs, à savoir la région des Grands

Lacs et la région sahélo-saharienne". Saluant la convergence des positions et des vues à cet égard, les deux ministres ont "souligné la nécessité de renforcer la coordination bilatérale sur les questions de paix et de sécurité qui se posent dans ces deux espaces et qui revêtent une grande importance pour les deux pays".

La visite de M. Attaf à Kigali s'inscrit dans le cadre de sa participation, en qualité de représentant personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux cérémonies commémoratives du 30^e anniversaire du génocide qu'a subi ce pays frère en 1994.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

M. Bendjama appelle la communauté internationale à "agir maintenant"

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a appelé vendredi la communauté internationale à "agir maintenant" pour mettre fin à l'agression génocidaire que mène l'entité sioniste contre le peuple palestinien et permettre l'acheminement d'une aide alimentaire conséquente dans la bande de Gaza, au bord de la famine. "La communauté internationale ne peut pas rester inerte alors que la vie s'épuise à Gaza. Au nom de l'humanité, nous devons agir.

Et nous devons agir maintenant", a-t-il affirmé, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, à la demande de l'Algérie, sur la situation des travailleurs humanitaires et le risque de famine à Gaza. L'ambassadeur Amar Bendjama a relevé, à l'occasion, que l'agression contre le peuple palestinien innocent, bouclera dans deux jours son sixième mois.

"Six mois de barbarie et de punition collective, six mois de souffrance pour la population de Gaza, six mois qui mettent à l'épreuve l'humanité de chacun d'entre nous, six mois qui mettent à l'épreuve l'ordre international et notre capacité à préserver notre coexistence pour les générations futures et six mois qui ont plongé toute la population de Gaza dans la famine", a-t-il souligné. Il a demandé, à l'occasion, à la communauté internationale de ne pas oublier que, depuis le 7 octobre, l'entité sioniste a tué "plus de 33.000 Palestiniens, dont plus de 70 % étaient des enfants et des femmes", "224 humanitaires" et "484 agents de santé". Citant la Cour internationale de Justice (CIJ), le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a soutenu que "les

Palestiniens de Gaza ne sont plus confrontés à un risque de famine, mais à une famine qui s'installe". Pour remédier à cette situation, a-t-il poursuivi, la CIJ a émis une nouvelle série de mesures conservatoires visant à "alléger les souffrances du peuple palestinien".

En effet, le 28 mars, dans un communiqué publié sur son site, la CIJ a indiqué que les 15 juges de la Haute instance judiciaire des Nations unies ont décidé à l'unanimité que l'entité sioniste "doit, conformément aux obligations lui incombant au titre de la Convention pour la prévention et la répression du crime du génocide et au vu de la dégradation des conditions de vie auxquelles sont soumis les Palestiniens de Gaza, en particulier la propagation de la famine et de l' inanition, prendre toutes les mesures nécessaires et effectives pour veiller sans délai, en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations unies, à ce que soit assurée sans restriction et à grande échelle la fourniture par toutes les parties intéressées des services de base et de l'aide humanitaire en toute urgence, notamment l'eau, la nourriture, l'électricité, le combustible et les abris".

"Cependant, la puissance occupante ne s'est pas conformée à cette décision", a-t-il regretté. L'ambassadeur Amar Bendjama a rap-

pelé, dans ce contexte, que le Conseil de sécurité a également agi en exigeant un cessez-le-feu immédiat à travers sa résolution 2728. "Pourtant, plus de 10 jours après son adoption, le pouvoir occupant refuse manifestement de la mettre en œuvre.

Une conduite indigne d'un membre des Nations unies", a-t-il dénoncé. Mais, pour le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, cette attitude n'est "pas surprenante" de la part "d'une machine à tuer qui commet toutes les violations du droit international en toute impunité". "Confiant qu'il ne sera jamais tenu pour responsable, le pouvoir occupant continue de commettre plus de crimes et de violations. Nous devons mettre un terme à cette aberration", a-t-il plaidé. Evoquant la mort de sept humanitaires, membres de l'ONG World Central Kitchen (WCK), tués dans une frappe à Gaza, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a affirmé que ce crime n'est "pas surprenant" et ne constitue "pas une exception". "Il s'agit d'une attaque qui les a visés systématiquement, voiture par voiture, comme l'a affirmé José Andrés", fondateur de WCK, a-t-il ajouté.

Pour M. Bendjama, le meurtre des humanitaires à Gaza s'inscrit dans "la continuité de la doctrine d'oppression et d'occupation prati-

quée en Palestine".

"Depuis le début de l'agression, l'ONU, les ONG, les acteurs humanitaires et les Etats membres ont déclaré que le mécanisme de déconfliction à Gaza ne fonctionnait pas. Non pas par manque de coordination, mais plutôt par un choix délibéré visant à semer la peur parmi les Palestiniens et ceux qui veulent les aider", a-t-il soutenu.

Il a indiqué, à ce titre, pas possible de demander aux acteurs humanitaires de servir au péril de leur vie, plaidant pour "un cessez-le-feu immédiat" afin de créer les conditions permettant à ces humanitaires d'atteindre ceux qui sont dans le besoin.

"Autrement, la population palestinienne risque d'être livrée à elle-même, et le pire sera inévitable. Des milliers de personnes mourront de faim, comme le président divers rapports", a-t-il averti.

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a estimé que la situation à Gaza "va se détériorer encore avec la décision de geler les opérations de World Central Kitchen et le corridor maritime depuis Chypre", dénonçant la campagne menée par l'entité sioniste pour "bloquer et démanteler l'UNRWA, l'épine dorsale des opérations humanitaires de l'ONU à Gaza".

33.091 martyrs et 75.750 blessés (nouveau bilan)

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, en cours depuis bientôt six mois, s'est accru vendredi à 33.091 martyrs et 75.750 blessés, a fait savoir le ministère palestinien de la Santé.

La même source a précisé qu'au moins 54 Palestiniens sont tombés en martyrs et 82 autres ont été blessés au cours des dernières 24 heures", ajoutant que "de nombreuses personnes sont encore coincées sous les

décombres". Un précédent bilan faisait état de 33.037 martyrs et 75.668 blessés. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.